LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 22 n° 49 Edmonton, le vendredi 9 décembre 1988 24 pages 0,50

Bonjour!
aux Franco-Albertains
de
Fort McMurray

• *Éducation*

Jim Dinning présente la nouvelle politique d'éducation linguistique en Alberta

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le nouveau ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning, veut donner l'occasion à tous les jeunes Albertains d'apprendre une variété de langues reflétant ainsi le patrimoine multiculturel de l'Alberta.

Pour ce faire, il présentait, mardi midi, au Government House, la nouvelle politique de son ministère en matière d'éducation linguistique.

Cette politique est en cinq points: Assurer que tous les étudiants albertains ont l'opportunité d'atteindre le plus haut degré de compétence dans la langue anglaise; développer et rendre disponible les programmes pour répondre au droit des Franco-Albertains qui, selon l'Article 23 de la Charte des droits et libertés, doivent recevoir une éducation en français pour leurs enfants; donner l'occasion aux jeunes étudiants anglophones d'apprendre le français et enfin, donner l'opportunité à tous les étudiants, dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, d'apprendre cette langue.

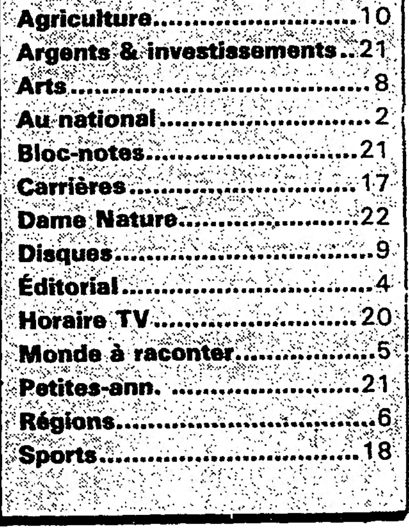
Dans son document, le Ministre mentionne que les décisions rendues par les différentes instances juridiques indiquent que les commissions scolaires ne peuvent pas considérer seulement le nombre d'étudiants voulant une éducation en français à l'intérieur de leur territoire. S'il y a des étudiants francophones dans les environs, ces derniers doivent être considérés même s'ils sont en dehors de leur juridiction et la commission scolaire doit prendre des arrangements en étroite collaboration avec les commissions scolaires voisines pour leur donner un service approprié.

En ce qui concerne le nombre suffisant d'étudiants pour donner le service, le ministre Dinning remet la responsabilité de déterminer quel «nombre le justifie» aux commissions scolaires. De plus, le gouvernement identifie des régions types où, selon lui, le nombre le justifie, étant donné la forte concentration de francophones dans ces différentes régions. Ainsi le document mentionne Edmonton et les régions environnantes; Saint-Paul et la région; Falher, Girouxville, Donnelly, McLennan, Tangent, Jean-Côté, Saint-Isidore, Guy, Marie-Reine et les environs. Ce qui pourrait vouloir dire que le Ministre donne sa bénédiction publique à l'établissement de l'école régionale de Rivière-la-Paix située à Jean-Côté. On mentionne aussi Calgary et les environs; Bonnyville et les environs.

Le Ministre émet aussi une série de principes pour aider à répondre à l'Article 23 de la Charte canadienne et donne des directives aux commissions scolaires pour les aider à répondre en pratique aux besoins des francophones.

Le Ministre assure aux commissions scolaires le support financier approprié et l'accès aux programmes fédéraux de subventions, s'il y a lieu. S'il y a dispute entre parents et commissions scolaires, le Ministre interviendra pour trouver une solution. «Nous voulons faire preuve de leadership et donner la direction en établissant des règlements appropriés en conformité avec la Loi scolaire», a assuré M. Dinning.

SOMMAIRE



• *«...où le nombre le justifie»*

Le gouvernement rejette la responsabilité sur le dos des commissions scolaires

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le président de l'ACFA, M. Georges Arès, n'est pas emballé outre mesure par la présentation de la nouvelle politique d'éducation linguistique présentée mardi midi, par le ministre de l'Éducation, M. Jim Dinning.

«Le gouvernement provincial refuse de prendre sa responsabilité et de déterminer, une fois pour toutes, quel nombre le justifie. Le gouvernement s'en est déjà remis à la Cour, et maintenant, le Ministre laisse cette décision aux commissions scolaires. C'est donc dire que les batailles vont continuer de plus belle entre les parents et les commissions scolaires», a déclaré M. Arès. Il continuait en disant: «Étant donné que l'Article 23 est une loi fédérale, il faudrait que le nombre qui justifie l'établissement d'une commission scolaire ou d'une école française soit le même partout au Canada, qu'on en arrive à une uniformité. En Ontario, le chiffre magique est un étudiant, en Alberta, on ne le sait toujours pas».

«Nous ne nous attendions pas à plus que cela, mais nous sommes déçus de constater que le gouvernement albertain refuse de prendre ses responsabilités envers sa minorité de langue officielle». Il faut dire que le gouvernement joue la grosse carte du multiculturalisme tout en évitant de jouer celle du bilinguisme officiel. Le gouvernement reconnaît bien, en principe, la nature bilingue du Canada et les droits des francophones à une éducation en français, selon l'Article 23, mais ne va pas plus loin que cela.

Selon les chiffres fournis par le Ministère, le programme de français pour les francophones a coûté, en 1987-1988, la somme de 558 453 $ dont 308 293 $ provient du fédéral, dans les programmes partagés.

La lutte continue donc pour les francophones et elle connaîtra probablement son dénouement avec la décision de la Cour suprême du Canada dans le cas Bugnet d'ici quelques années et celui des parents de Saint-Paul.

• *Surprise, surprise*

La Commission scolaire catholique d'Edmonton offre une solution au problème de Picard

PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est par un vote unanime que les commissaires de la Commission scolaire catholique d'Edmonton ont endossé les recommandations présentées par le surintendant régional M. Lucien Duigou concernant la nouvelle location des programmes de français pour les francophones de la Capitale provinciale et de la région.

M. Duigou a fait part de neuf conclusions et présenté trois recommandations.

1. Que la Commission scolaire établisse une école pour la minorité française dans l'Ouest de la ville d'Edmonton à compter de septembre 1989, à condition d'avoir les locaux disponibles déjà existants et répondant aux exigences éducationnelles et que l'inscription rencontre la politique d'embauche de professeurs au prorata du nombre d'étudiants dans chaque classe. (exemple fictif: un professeur pour quinze étudiants).
2. Que la Commission scolaire désigne l'École Maurice-Lavallée pour desservir le programme français de la maternelle à la 12e année; et de plus, que la Commission scolaire déménage les étudiants de la 10e à la 12e année du programme français de l'École J.H. Picard à l'École Maurice-Lavallée pour le début de l'année scolaire en septembre 1989, toujours en respectant la politique de ratio étudiants/professeur du district scolaire.
3. Que la Commission scolaire aille de l'avant, avec un plan de cinq ans, pour fournir des locaux et les services adéquats à la minorité de langue française.

Il va sans dire que les parents de l'Ouest de la ville sont très heureux de la décision qui répond, évidemment, au désir qu'ils avaient exprimé, il y a quelques temps, aux commissaires. Au moins 167 étudiants pourront fréquenter cette nouvelle école dans l'Ouest de la ville dès septembre 1989 et le nombre pourrait augmenter si les parents francophones se mettent à faire du recrutement comme cela s'est fait dans la région de Rivière-la-Paix. L'École Maurice-Lavallée perdra ainsi 85 étudiants au profit de la nouvelle école.

Le président de la Société des parents pour les écoles franco-

(suite à la page 3...)

Au national...

• Selon le ministre Lowell Murray

Pas de réforme du Sénat sans l'Accord du lac Meech

OTTAWA (APF) - Il ne faut pas compter sur une réforme du Sénat canadien sans la ratification par toutes les provinces de l'Accord du lac Meech.

Le ministre d'État aux relations fédérales-provinciales, Lowell Murray, a clairement indiqué devant les membres de l'Union des municipalités du Manitoba, que la réforme constitutionnelle ne pouvait aller de l'avant sans le retour du Québec dans le giron constitutionnel. Selon le Ministre, certaines dispositions de la Loi constitutionnelle de 1867 donnent au Québec un droit de véto sur certains aspects de la réforme du Sénat. L'absence du Québec dans les discussions constitutionnelles à venir, ferait disparaître toute possibilité de réforme, croit M. Murray.

Le sénateur Murray a affirmé que l'Accord du lac Meech renforçait le principe de l'égalité entre les provinces, et était une chance pour les Manitobains d'avoir une influence égale à celle des autres provinces dans les changements qui seront apportés aux institutions nationales. Le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont les seules provinces à ne pas avoir ratifié l'accord.

M. Murray a tenté d'aplanir les craintes des Manitobains en affirmant que l'Accord «ne reconnaît de statut particulier à aucune province». Dans la même veine, le Ministre a ajouté que l'égalité des sexes, le patrimoine multiculturel et les droits des peuples autochtones étaient déjà reconnus dans la Loi constitutionnelle de 1982. Le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Franck McKenna, s'objecte précisément à la ratification immédiate de l'Accord, parce qu'il n'existerait pas selon lui dans l'Accord du lac Meech, des protections suffisantes pour les femmes, les autochtones et les francophones hors Québec.

M. Murray a également affirmé que rien dans l'Accord n'empêchera les Territoires de devenir des provinces «le moment venu». Les discussions en ce sens prendraient place lors de conférences constitutionnelles à venir, a précisé le Ministre.

Le sénateur conservateur a laissé entrevoir le danger d'une période d'incertitude et d'indécision au pays advenant un échec, qui pourrait selon lui avoir des conséquences sur la stabilité et la croissance économique. Sans parler de l'échec de toute réforme du Sénat, un sujet sur lequel il a insisté tout au long de son discours. Les provinces de l'Ouest et surtout l'Alberta, sont de chauds partisans d'un Sénat élu.

• Débat sur le libre-échange à la Chambre des communes

Le N.P.D. annonce ses couleurs

OTTAWA (APF) - Le Nouveau Parti démocratique n'a pas l'intention de rester inactif lors du débat sur le libre-échange qui débutera à la Chambre des communes dans la semaine du



Ed Broadbent

12 décembre prochain.

Dans une lettre au Premier ministre au sujet du débat parlementaire sur le libre-échange, le chef du N.P.D. Ed Broadbent, indique que son parti fera des «propositions concrètes» sur les principales questions et inquiétudes soulevées par la population et son parti lors du débat électoral sur le libre-échange.

Les préoccupations du N.P.D. portent sur l'impact de l'accord sur les programmes sociaux, plus particulièrement sur les pensions et le système de santé, l'impact de l'accord sur les programmes de développement régional, l'impact sur l'environnement, les négociations au cours des cinq à sept prochaines années à venir sur ce que constitue une subvention, et les programmes d'appui pour les travailleurs qui perdront leur emploi dans les secteurs affectés par le traité de libre-échange.

D'autre part, le N.P.D. réclamera la création d'un comité parlementaire spécial, dont le mandat sera de surveiller la mise en oeuvre de tous les aspects de l'accord.

Tout en reconnaissant que le résultat des élections donne le pouvoir au Premier ministre d'aller de l'avant avec son projet de libre-échange, M. Broadbent est d'avis que la tradition parlementaire permet à l'Opposition de soulever durant le débat, les préoccupations exprimées par la population.

• Selon la F.F.H.Q.

Il n'y a plus de vote traditionnel chez les francophones hors Québec

OTTAWA (APF) - Les francophones hors Québec n'ont pas nécessairement renoué avec la tradition politique en votant massivement pour le Parti libéral le soir du 21 novembre, mais ont plutôt voté en fonction d'intérêts provinciaux.

Invité à commenter le résultat des dernières élections fédérales, le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, Aurèle Thériault, a soutenu que le concept de vote traditionnel chez les francophones hors Québec était «une histoire du passé», et que ceux-ci tenaient maintenant compte de la conjoncture politique, et non plus de la tradition, lorsque venait le temps de mettre une croix sur leur bulletin de vote.

Selon M. Thériault, on ne peut affirmer que les francophones hors Québec ont voté contre le gouvernement conservateur, compte tenu que l'élection portait sur un seul grand thème: le libre-échange. Dans les Maritimes, les Libéraux ont fait des gains dans les circonscriptions côtières, ce qui démontre bien selon lui que la situation dans l'industrie des pêches a joué en Atlantique face à l'éventualité du libre-échange canado-américain. En Ontario, M. Thériault croit que les résultats expriment un vote ontarien, et non pas exclusivement franco-ontarien, contre le libre-échange. Enfin au Manitoba, la poussée libérale avait débuté lors des dernières élections provinciales rappelle M. Thériault, donc bien avant le débat sur le libre-échange.

Ceci dit, la FFHQ est bien consciente que l'élection d'un seul député conservateur francophone hors Québec pose un «problème».

Néanmoins, on se dit convaincu que le député et ministre Bernard Valcourt, qui a été réélu dans la circonscription de Madawaska-Victoria au Nouveau-Brunswick, saura «passer par-dessus la partisanerie politique», et représenter les intérêts de l'ensemble de la francophonie hors Québec, en s'alliant à des ministres déjà sympathiques à la cause. M. Thériault pense ici au secrétaire d'État Lucien Bouchard, au ministre des Transports Benoît Bouchard, et au Premier ministre Mulroney qui «a lui-même un intérêt personnel dans ces dossiers-là».



Lucien Bouchard



Benoît Bouchard

Inutile de dire qu'on souhaite à la FFHQ que M. Valcourt, qui est ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme et ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord canadien, demeure au sein du Conseil des ministres.

Même son de cloche à la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, où le directeur général Norbert Roy rappelle que le ministre Valcourt a déjà déclaré qu'il travaillerait pour l'ensemble de la francophonie.

«La seule chose qu'on peut espérer, ajoute M. Roy, c'est que M. Valcourt va prendre son rôle à coeur pour la communauté acadienne, et on espère que les nouveaux députés vont véhiculer les préoccupations des Acadiens à Ottawa».

Retour des députés le 12 décembre

OTTAWA (APF) - Le 34e Parlement sera convoqué le 12 décembre prochain, a annoncé le Premier ministre Brian Mulroney.

Dans un communiqué, le Premier ministre annonce qu'il y aura un bref discours du Trône qui fera connaître l'intention du gouvernement de demander au parlement d'approuver l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

M. Mulroney a également annoncé que le Cabinet et le Comité des priorités et de la planification se réuniront avant l'ouverture de la nouvelle législature.

J. R. Gauthier demeure Whip chez les Libéraux

OTTAWA (APF) - Le député libéral d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier sera à nouveau whip en chef de l'opposition, a annoncé le chef libéral John Turner.

M. Gauthier, un militant de longue date pour la cause des francophones hors Québec, occupe cette fonction depuis 1984. M. Gauthier assumera aussi les fonctions de leader suppléant de l'opposition à la Chambre, par intérim.

Le député de Glengarry-Prescott-Russell, Don Boudrias, devient quant à lui whip suppléant de l'opposition par intérim.

Enfin, le député de Windsor-Ouest, Herb Gray, conserve le poste de leader de l'opposition à la Chambre des communes.

À la 3...

• *Réaction rapide*

Les commissaires sont d'accord: «le nombre le justifie» à Saint-Paul

SYLVIE DASSYLVA
ET PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - Comme il fallait s'y attendre, la Commission scolaire du district de Saint-Paul no 2228 n'a pas mis de temps à réagir aux résultats de l'étude effectuée par la firme LTR Consulting Ltd pour le compte de l'ACFA provinciale.

Cette étude a été rendue publique lors d'une assemblée tenue le 19 novembre dernier à Saint-Édouard. Elle mentionnait entre autres qu'à Saint-Paul et sa région, il y avait suffisamment d'étudiants répondant aux critères de l'Article 23 de la Charte pour y fonder une commission scolaire homogène française et une école pour y accueillir ces étudiants.

En réponse au document de l'ACFA, les Commissaires déclarent qu'ils continueront à offrir à la population étudiante de Saint-Paul et sa région le programme français de la minorité de langue française, le programme d'immersion française et le programme d'anglais. Pour justifier cette continuité, les Commissaires mentionnent que c'est la grande majorité des parents qui le veulent ainsi.

Les Commissaires acceptent le fait qu'il y a un nombre suffisant d'étudiants pour y offrir un programme d'éducation en français pour la minorité francophone.«Ce programme, ajoutent-ils, a toujours été offert et est encore offert dans les écoles du district scolaire de Saint-Paul».

La Commission scolaire a décidé de continuer le présent système de regrouper les étudiants d'un même programme dans les écoles actuelles en se basant sur une étude effectuée le printemps dernier.

Selon elle, un fort pourcentage de parents étaient satisfaits de tous les programmes existants tels qu'ils étaient offerts. Ils étaient aussi satisfaits du système de regroupement des étudiants et des enseignants.

Selon la déclaration des Commissaires, c'est la majorité de la population fréquentant les trois programmes qui est satisfaite. Or, on constate que cette majorité est anglophone. Il est donc facile de conclure que cette majorité anglophone a décidé pour la minorité francophone que le programme de français offert à la minorité de langue officielle était adéquat.



Mel Fenske, Phillip Lamoureux et Lionel Rémillard, les auteurs de l'étude, ont expliqué certains points de leur travail effectué pour le compte de l'ACFA.
(Photo: Sylvie Dassylva)

Comment la Commission scolaire no 2228 peut-elle dire que les francophones sont satisfaits de leur programme quand la majorité anglophone a répondu pour la minorité francophone?

Les Commissaires maintiennent que l'étude ne répond pas, à ce qui est, selon eux, la principale question, à savoir: combien de parents francophones veulent que leurs enfants reçoivent leur éducation en français dans une école française séparée?

Selon eux, il y va de l'intérêt et de la justice pour les autres parents que l'on réponde à cette question dans un proche avenir.

Ils reconnaissent toutefois que l'implantation d'un système scolaire homogène séparé est du ressort du ministère de l'Éducation, c'est pourquoi ils n'ont pas voulu formuler de commentaires à ce sujet.

La Commission scolaire no 2228 joue donc le même jeu que le gouvernement provincial et veut des preuves tangibles attestant qu'un nombre suffisant de parents de Saint-Paul veulent cette école française. Ils ne veulent pas se plier à la Charte canadienne des droits et libertés qui leur demande de donner le service «là où le nombre le justifie». Lorsque les anglophones veulent une école, ont-ils besoin de le demander?

• *Multiculturalisme*

L'ACFA parle de multiculturalisme francophone

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La nouvelle Commission Multiculturelle terminera ses audiences publiques le 10 décembre à Edmonton.

Cette Commission a été mise sur pied par le gouvernement provincial qui veut se donner une politique multiculturelle, qui, selon lui, répondrait mieux à la situation actuelle de la province.

Vous me direz,«encore une autre commission d'étude qui permettra au gouvernement de n'en faire qu'à sa tête, comme d'habitude» et vous aurez peut-être raison. De toute manière, il ne pourra certainement pas être accusé de ne pas avoir consulté ses commettants, admettons-le.

On se souviendra qu'au printemps dernier, le Conseil général avait été invité à réfléchir sur le multiculturalisme et avait été invité à se donner une politique dans ce domaine.

Lors du dernier Conseil général, le 26 novembre dernier, l'ACFA provinciale présentait sa position préliminaire en matière de multiculturalisme.

Multiculturalisme francophone

Dans son document présentant sa position préliminaire sur le sujet, l'ACFA parle de multiculturalisme francophone.

Selon elle, la francophonie est multiculturelle en ce sens qu'il y a plusieurs peuples qui parlent français: des Africains, des Arabes, des Européens, des peuples des Caraïbes. «Et au sein même du Canada, il y a des différences culturelles appréciables entre les francophones des différentes provinces: Acadiens, Québécois, Franco-Ontariens, Franco-Albertains, etc. Toute politique de multiculturalisme doit tenir compte de cela», maintient le document.



La réunion du Conseil général de l'ACFA a donné lieu à des échanges sur le multiculturalisme et a permis aux directeurs de dossiers de l'ACFA de donner un rapport de leurs activités au cours des derniers mois. On reconnaît M. Jean-Claude Giguère (à gauche), directeur du secteur de l'Éducation, donnant son rapport aux côtés du président M. Georges Arès.
(Photo: Pierre Brault)

Selon Viviane Beaudoin de l'ACFA provinciale, «on a tendance à mettre tous les francophones dans le même panier et à oublier que les groupes ethnoculturels de langue française ont autant de légitimité (la diversité culturelle est aussi grande et l'origine nationale aussi variée) que les autres groupes ethno-culturels dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais.

Selon le document de l'ACFA, ils devraient recevoir les mêmes services et jouir des mêmes opportunités. Chacun d'entre eux devrait être représentés dans les agences multiculturelles provinciales comme l'Alberta Heritage Council.

L'ACFA maintient que le français peut et doit servir de langue d'accueil au Canada: les immigrants qui connaissent déjà ou qui choisissent premièrement le français comme langue seconde ont aussi une place dans le multiculturalisme francophone.

Ainsi, selon l'ACFA, les francophones pourraient se créer une regroupement multiculturel francophone détaché des organismes gouvernementaux et/ou travailler à ce que les agences multiculturelles relevant du gouvernement de l'Alberta, et toutes les associations multiculturelles deviennent bilingues (anglais-français), comme par exemple l'Alberta Heritage Council, la Commission multiculturelle. Il existe déjà en Ontario une association multiculturelle francophone, le système n'est donc pas nouveau.

Il est évident que l'on peut se poser de nombreuses questions face à ce dossier qui devient de plus en plus chaud et face à la volonté ferme du gouvernement de l'Alberta de vouloir se donner une structure multiculturelle tout en refusant de se donner en premier lieu une politique linguistique répondant à l'essence de la Charte canadienne des droits et libertés signée par ce même gouvernement.

Surprise

(...suite de la page 1)

phones d'Edmonton, M. Eric Préville a qualifié de «pas dans la bonne direction» la décision de la commission scolaire.

Il a toutefois admis sa déception face au fait que le primaire et le secondaire seront dans un même local. Selon lui, «il y a certains problèmes avec ce genre de situation, surtout dans un grand centre urbain comme Edmonton».

Il a ajouté que les francophones vont continuer à se battre pour avoir enfin leurs deux écoles séparées.

Ces changements ne coûteront pas de grosses sommes d'argent aux payeurs de taxes de la Capitale à cause de la conjoncture qui existera au moment d'effectuer ces changements. On pense à la fermeture d'écoles, à la consolidation des autres programmes, au mouvement du personnel enseignant.

Pour ce qui est des étudiants de Picard, ils se demandent comment cela se passera avec des jeunes de 5 ou 6 ans dans une même école. Certains se sentent mal à l'aise avec cette situation même s'ils savent que ce n'est qu'une solution temporaire.

Le plan de cinq ans permettra à tous les paliers intéressés dans le dossier, de travailler à une solution définitive qui pourrait être, un centre scolaire communautaire construit avec des fonds fédéraux et provinciaux.



Editorial

Guy Lacombe

• *À Saint-Paul*

Un conseil scolaire homogène?

Le projet d'une école française à Saint-Paul jouit maintenant d'une base solide. Une étude sérieuse et complète faite par le groupe LTR et commanditée par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) révèle, en effet, que l'obstacle majeur derrière lequel on se retranche si souvent pour refuser à la minorité francophone l'exercice de ses droits en matière scolaire, c'est-à-dire la question des nombres suffisants, ne se pose pas: il y a à Saint-Paul, à l'heure actuelle, au moins 337 élèves qui pourraient se prévaloir d'une telle école.

Un autre grand mérite de cette étude est qu'elle propose la création d'une nouvelle juridiction scolaire française pour cette région. On va jusqu'à affirmer, chiffres à l'appui, qu'une telle juridiction scolaire serait financièrement viable.

Cela aurait, bien sûr, des répercussions sur les conseils scolaires existants, mais les commissaires du district scolaire de Saint-Paul (No 1118) ont refusé de commenter cette proposition, se bornant à dire qu'elle relevait du Ministre de l'Éducation. Quant à eux, leur intention est de continuer à offrir des programmes de français pour la minorité francophone, mais il n'est pas question de créer une école française à Saint-Paul.

Il y a une couple d'années, les commissaires avaient pris la décision d'établir à Saint-Paul une école homogène française, mais des parents francophones ont mis des bâtons dans les roues et ont fait avorter le projet.

S'il y avait un reproche à faire aux commissaires, ce serait de s'être laissés intimider par ce groupe de parents. Si les commissaires, en effet, avaient maintenu leur décision, qui était d'ailleurs conforme au bon sens et à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, l'école française serait maintenant un fait acquis à Saint-Paul et il y aurait des centaines de parents satisfaits comme c'est présentement le cas de ceux qui envoient leurs enfants à l'école Maurice Lavallée à Edmonton, à l'école Sainte-Anne à Calgary ou à l'école de Jean-Côté à Rivière-la-Paix.

Mais on ne peut refaire le passé et il faut présumer que dans les circonstances, les commissaires ont pris la décision qu'ils estimaient être la meilleure. Regardons plutôt vers l'avenir. On estime possible de créer une juridiction scolaire française à Saint-Paul: cela est évidemment nettement préférable à la création d'une simple école, et c'est aussi plus conforme à l'esprit et au texte même de l'article 23 de la Charte.

Les parents intéressés devraient tout mettre en oeuvre pour réaliser ce projet. Aux termes de la Loi scolaire, cela est possible à Saint-Paul. Idéalement, tous les parents francophones devraient emboîter le pas dans un tel projet; mais comme ce ne sera probablement pas le cas, il serait à souhaiter que ceux qui ne partagent pas cette vue respectent néanmoins le désir légitime de ceux qui veulent prendre cette direction, et n'y fassent pas obstacle.

L'expérience d'Edmonton, Calgary et Jean-Côté a d'ailleurs démontré qu'une fois que les services sont en place, la majorité des parents en voient le bien-fondé et en prennent avantage. Car il est bien évident que tous les parents veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Et s'il se trouve à Saint-Paul des parents qui s'opposent à une école ou à un conseil homogène français, c'est qu'ils n'ont pas encore cette certitude.

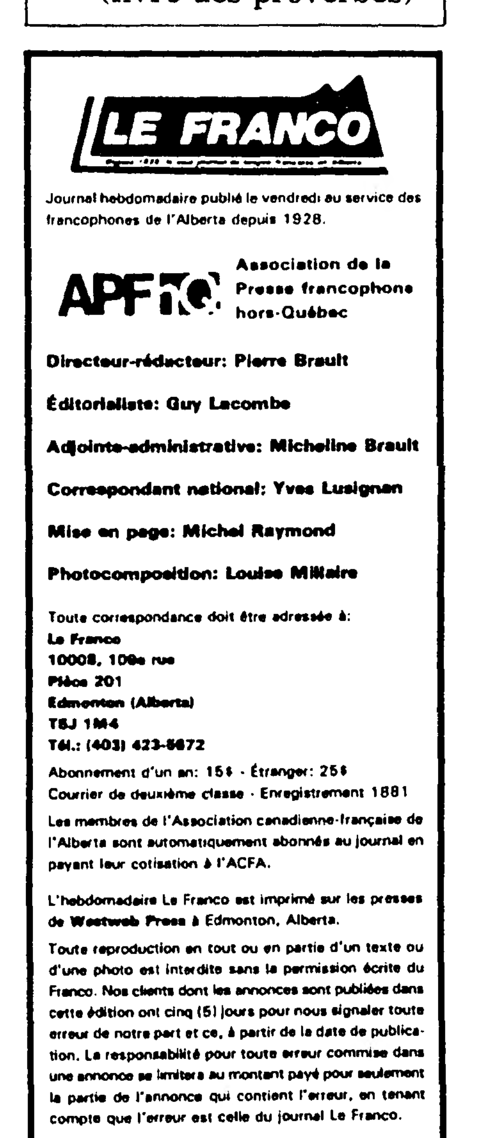
Les prochains mois seront décisifs pour nos compatriotes de Saint-Paul. Dans une conférence récente qu'il faisait à Edmonton, Yvon Mahé expliquait avec conviction que si le projet scolaire de Jean-Côté a réussi, c'est parce que les gens ont pris l'option de se respecter les uns les autres. Ne l'oublions pas: ce n'est pas parce qu'on est francophone qu'on est obligé de penser tous de la même façon. Mais le principe du respect mutuel est toujours de rigueur!

Merci Roger Fréchette

Les Franco-Albertains garderont un excellent souvenir de M. Roger Fréchette qui s'est acquitté avec beaucoup de dignité et d'efficacité de ses fonctions de représentant du Commissaire aux langues officielles. Au moment où il se prépare à retourner au Manitoba, nous lui disons merci pour le travail qu'il a accompli chez-nous et lui exprimons nos meilleurs voeux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions!

La pensée de la semaine...

Qui parle trop tombe forcément dans l'erreur.
(livre des proverbes)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

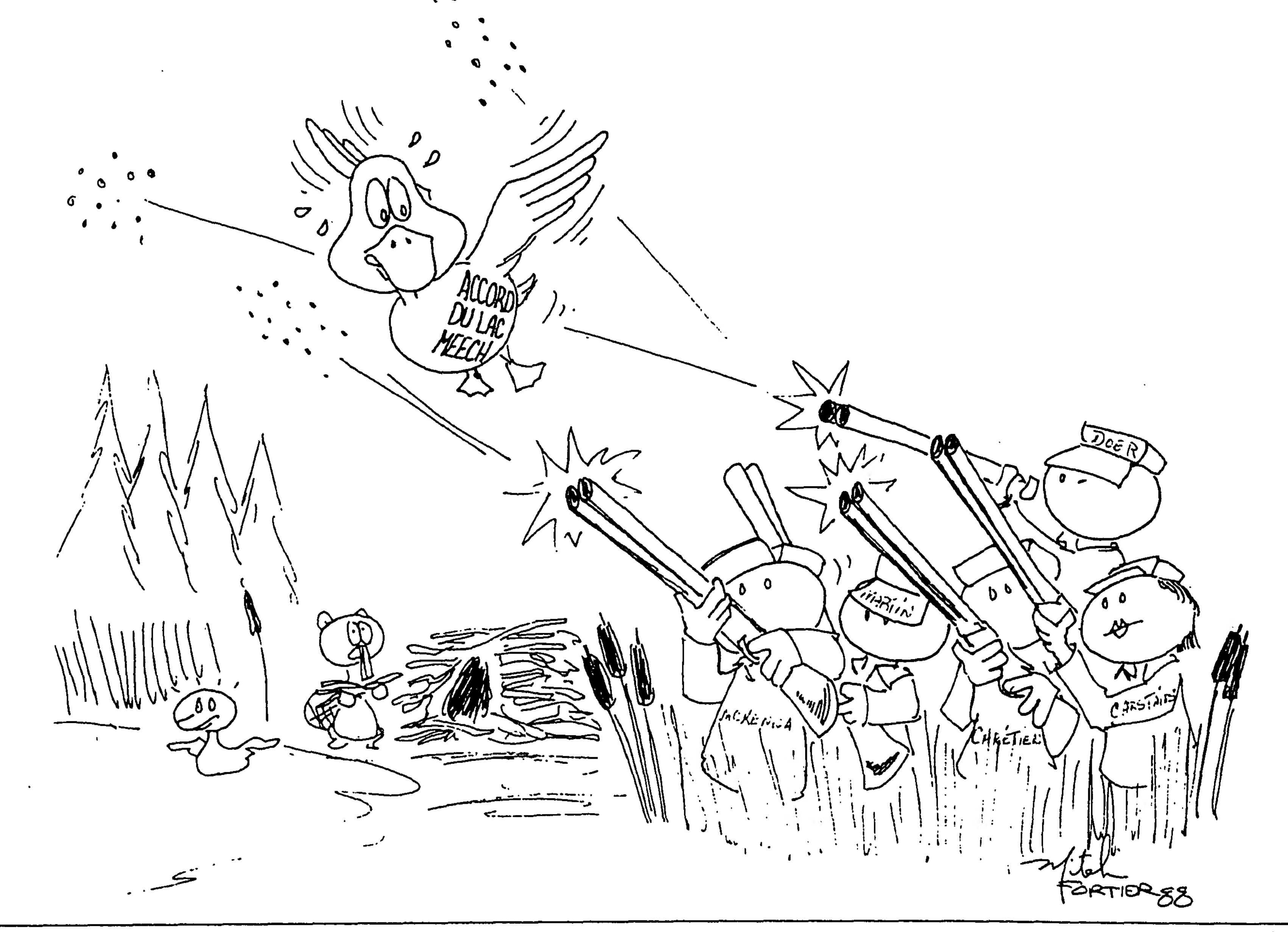
Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Toute reproduction en tout ou en partie d'un texte ou d'une photo est interdite sans la permission écrite du Franco. Nos clients dont les annonces sont publiées dans cette édition ont cinq (5) jours pour nous signaler toute erreur de notre part et ce, à partir de la date de publication. La responsabilité pour toute erreur commise dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, en tenant compte que l'erreur est celle du journal Le Franco.

Caricature



• *Franco-Jeunesse III*

«Mes expériences en tant que Franco-Albertain»

N.D.L.R.: Lors de la rencontre Franco-Jeunesse III à Calgary au milieu de novembre, Marc-Alain Fortier a, au cours du banquet du vendredi soir, fait part de «ses expériences en tant que Franco-Albertain». Nous reproduisons ici sa présentation:

Chers amis franco-albertains (albertaines), mon nom est Marc-Alain Fortier et je suis le vice-président du Comité Jeunesse de Calgary. Je suis ici pour vous parler d'un sujet auquel plusieurs d'entre vous pourrez vous identifier: **c'est-à-dire mes expériences en tant que Franco-Albertain.**

Je suis né à Edmonton, mais vécu à Sherwood Park qui est juste à l'Ouest de cette ville. Ma langue maternelle était le français. Habitant dans un quartier anglais, j'ai été obligé d'apprendre l'anglais et c'est à travers les jeunes du quartier que je l'ai fait. Je ne sais pas, comment on faisait pour se comprendre au début, mais tout c'est bien passé. J'aime le fait qu'à cet âge là, les jeunes ne semblent pas avoir de préjudices contre d'autres, car j'ai eu la chance de me faire de bons amis. Ils ont même eu la chance d'apprendre un peu de français en même temps. À ce temps-là, mis à part la parenté qui habitait à Edmonton ou au Nord, je connaissais personne qui parlait français. J'ai été assez chanceux d'habiter dans une famille qui ne parlait que français à la maison, donc je n'ai pas perdu ma langue maternelle.

Nous avons ensuite déménagé à Edmonton quand j'avais environ 4 ans. Rendu à ce temps, j'étais assez bon en anglais que je pouvais m'exprimer assez clairement quand il le fallait. J'habitais encore dans une communauté anglophone mais il y avait une communauté francophone dans le quartier Bonny Doon. Ma famille et moi allions à l'église Saint Thomas d'Aquin, que certains d'entre vous connaissez certainement. Dans ce groupe, je me suis trouvé des amis francophones et il y en a d'entre eux qui sont dans cette salle ce soir qui montrent que nous avons encore les mêmes intérêts.

Nous sommes déménagés à Calgary à peu près 2 ans plus tard. Je me suis encore retrouvé dans un milieu anglophone, mais je n'ai pas tardé à me faire des amis francophones à l'église Sainte-Famille. Je ne voyais pas souvent ces amis qui me ressemblaient, mais ceci a changé quand l'école Saint-Antoine a ouvert ses portes au moment où je suis arrivé en 6e année. Depuis ce temps, j'ai la chance de vivre en français toutes les journées scolaires. En même temps, je ne perds aucun mot de mon anglais, car nous suivons le même programme que les écoles anglaises; nous avons même un avantage considérable à cause du français.

Je suis présentement dans plusieurs organisations anglophones, mais à l'intérieur de celles-ci je rencontre souvent des francophones. Ce que j'aime le plus, c'est quand je rencontre un anglophone qui me trouve chanceux ou même m'envie du fait que je puisse parler le français et l'anglais couramment.

Nous devons être fiers de notre culture franco-albertaine, après tout ce sont des francophones qui ont été les premiers de cette province.

Nous, en tant que jeunes franco-albertains, devons nous assurer que cette culture reste forte pour la génération à venir. Je ferai certainement ma part et je dois dire que le fait que nous sommes ici en fin de semaine démontre notre enthousiasme envers ce but d'être de fiers francophones.

Merci beaucoup

• *À quand le nôtre?*

Charlottetown aura son centre scolaire et communautaire

OTTAWA (APF) - Les Acadiens de l'Île-du-Prince-Edouard auront bientôt accès à un centre scolaire et communautaire dans la capitale, Charlottetown.

En vertu d'un protocole d'entente signé entre le secrétariat d'État et le gouvernement de l'Île, l'école dispensera l'enseignement en français de la 1re à la 12e année à l'intention des francophones du comté de Queens, alors que la composante communautaire du centre desservira l'ensemble de la population francophone de l'Île.

Le fédéral s'est engagé à défrayer 75 pour 100 des coûts admissibles jusqu'à un maximum de 5,3 millions. Le coût total de la construction est évalué à 7,1 millions.

L'Île-du-Prince-Edouard est la quatrième province de l'Atlantique après le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, à signer un protocole d'entente avec Ottawa en vue de la construction d'un centre scolaire et communautaire francophone.

Le gouvernement libéral du Premier ministre Joe Ghiz et le gouvernement fédéral ont signé plus tôt cette année une entente-cadre sur la promotion des langues officielles dans la province insulaire.

C'est formidable!

La Réserve aérienne

Joignez-vous dès aujourd'hui... à la Réserve aérienne.

Gagnez vos ailes ou apprenez un métier dans les forces aériennes tout en développant vos qualités de chef. La Réserve aérienne offre du travail à temps partiel dans les domaines administratifs et techniques reliés à l'aviation, de même que l'occasion de voyager et des possibilités d'emploi d'été pour une période allant jusqu'à deux mois.

C'est votre choix, votre avenir

Pour de plus amples renseignements, prière de vous adresser à: 418e Escadron de la Réserve aérienne Aérogare n° 4 Base des Forces canadiennes, Edmonton Lancaster Park (Alberta) T0A 2H0 973-4670

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
Canada

Quel branle-bas dans le Canada

par Fernande Labonté

- Allo Jules, c'est moi Erness
- Ah bonjour Erness qué nouvel?
- Bin sais-tu que nous allons avoir le libre échange, comme ils appellent ça.
- Ah et qu'est-ce que c'est dis?
- C'est comme qui dirait, qu'on va s'envoyer des cartes et des cartes avec les américains pass que c'est la fin d'année, c'est ça le libre échange, et aussi des gros becs sans timbres.
- Ah, c'est une bonne idée ça.
- Et tu sais Jules les libéraux vont libérer l'premier ministre qui voulait justement prendre sa retraite pour faire place à la reforme.
- Je savais pas tout ça moi.
- Avant l'miniss il a fait placer des fenêtres, mais vla ti pas qu'un grand courant d'air se lève, et vlan tous les papiers s'envolent.
- C'est bin d'valeur Erness!
- Alors Jules ça va créer de nouveaux emplois, pour les ramasser que l'miniss a dit. Le N.P.D., c'est-à-dire Nestor, Peter et Désiré, vont tous les balayer comprends-tu?
- C'est bin gentil hein de se dévouer. Merci bin des fois Erness, il fait si calme que je ne me suis aperçu de rien. Maintenant, je comprends c'que c'est la politique domestique, et c'est bin beau.
- Faut s'mett'au courant pour pas être désargenté anyway.



Une journée dans la vie de Marie-Lou

Le soleil se lève sur le petit village de Maissade, en Haïti. Il éclaire les quelques maisons de blocs peints à la chaux et recouvertes de tôle. C'est bientôt en chacune, une grande animation. Ceux qui vivent ensemble, dans ces maisons constituent une famille élargie, une « Lakou ». Et chacun des membres des Lakous s'apprête à vaquer à ses occupations quotidiennes. Les hommes iront travailler aux champs, les femmes partiront vendre au marché les produits de la récolte. Les enfants plus âgés accompagnent les adultes. Quant aux plus jeunes, ils resteront avec celle qui est le centre de cette communauté, Marie-Lou et que tous appellent Grand-Mère.

Grand-Mère ne sait pas bien son âge et, de toute façon, personne n'oserait le lui demander. Elle est le personnage le plus respecté, le plus consulté du Lakou. Tôt levée, c'est elle qui prépare les petits déjeuners qui seront composés de « Biscuite » (sorte de pain très épais) et de café. Quand chacun est parti, elle a la tâche de garder la maison et de s'occuper des enfants. Elle fait le ménage de la « chambre des propriétaires » et de la salle commune qui sont les deux seules pièces de la maison.

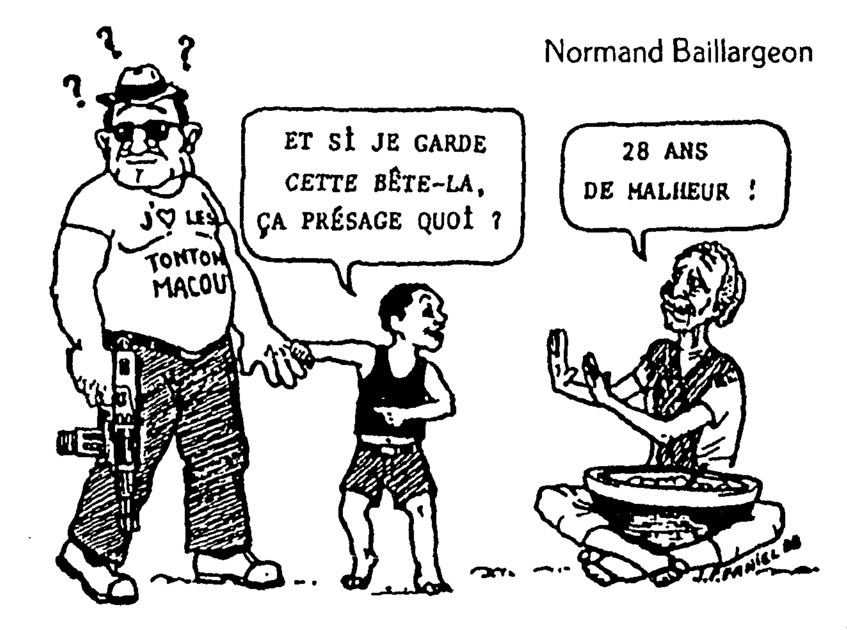
Voici Josten, quatre ans, qui vient vers elle et qui voudrait bien garder un pigeon qu'il a trouvé. Grand-Mère lui explique que la tradition veut qu'on ne garde pas ces animaux car leur perte laisserait présager une perte d'argent. Comme son père avant lui, l'enfant écoute, attentif. Il retiendra la leçon.

Plus tard, c'est de Gary qu'elle s'occupe. Le petit est malade depuis hier et Grand-Mère détient le secret des plantes qui guérissent : c'est pour ça qu'on la surnomme aussi « Docteur feuille ». C'est elle qui a préparé l'infusion sucrée à base de « chou-black » que Gary boit à présent.

Le soir, quand tous seront rentrés, on partagera dehors le souper qu'elle aura préparé sur le feu de charbon. Et c'est en évoquant devant elle sa journée qu'on mangera le « maimoulu », la sauce aux pois ou le hareng fumé. Grand-Mère recueillera les confidences de certains, dispensera des conseils. Plus tard et comme chaque soir, Rosalie qui cherche à réaliser quelques économies lui confiera, en privé, un peu d'argent que Grand-Mère gardera sur elle.

Quand elle retrouve son lit, le soir, la vieille Marie-Lou s'endort. Sans jamais prendre de somnifère. Et souvent heureuse... malgré la pauvreté et le travail. C'est qu'elle occupe dans son univers une place très importante : tour à tour conseillère, médecin, banquière, elle est surtout le dépositaire d'une longue tradition où tous viennent puiser. La vieille Marie-Lou aurait bien du mal à imaginer un pays où les personnes âgées seraient traitées autrement.

Normand Baillargeon



Un monde à se raconter est une chronique produite par l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement (OCSD), organisme à but non lucratif intervenant en Afrique et en Amérique Latine par l'envoi de volontaires et le soutien à des initiatives d'auto-développement. Ce service d'information internationale est financé par l'ACDI et parrainé par plusieurs organismes régionaux

*Si vous voulez vous associer à notre travail, adressez-vous à votre organisme de solidarité internationale régionale ou à **Un monde à se raconter**, OCSD, 180 Dorchester est, 3e étage, Montréal (Québec) H2X 1N6 ou téléphonez à (514) 397-1753.*

Nouvelles régionales

• *Table Ronde au Lycée Louis Pasteur*

Les avantages et les désavantages de «L'éducation en français» pour les écoliers de Calgary

MICHEL AUFFRAY

CALGARY - Le 23 novembre dernier se déroulait dans la salle du gymnase du Lycée Louis Pasteur, une présentation genre «table-ronde» sur les avantages et désavantages d'une éducation en langue française pour les écoliers de Calgary.

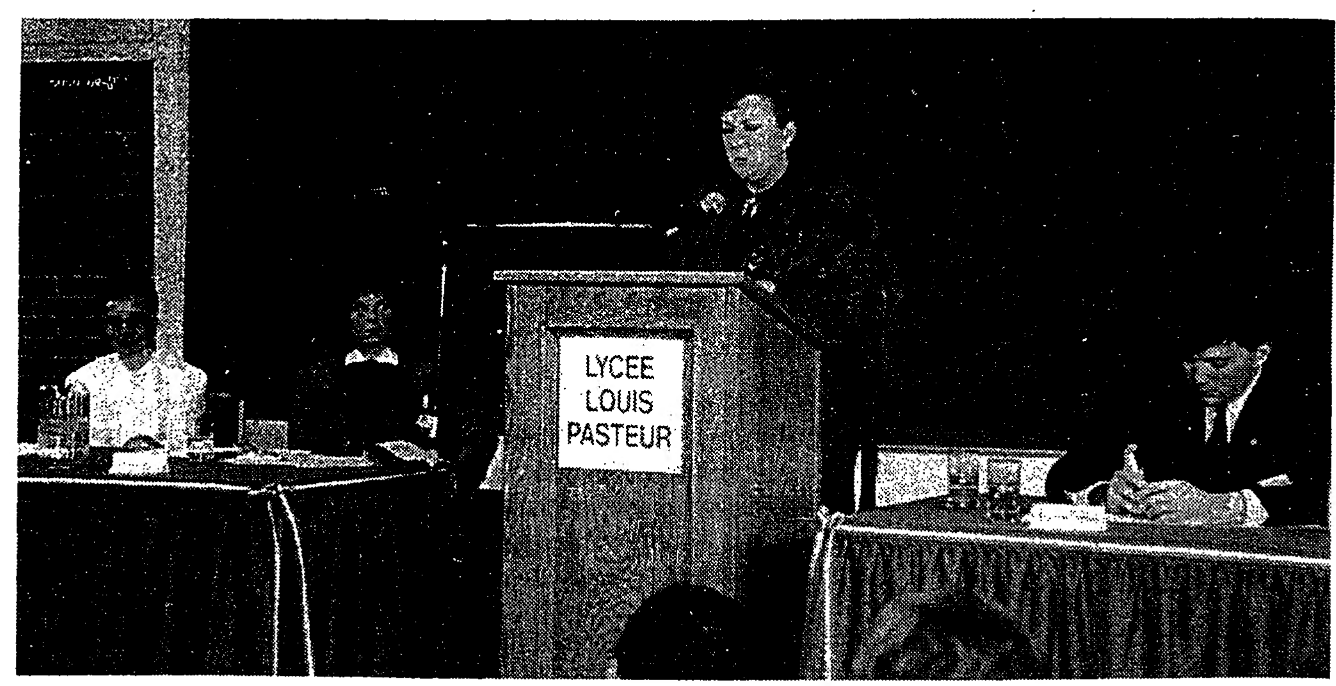
Les experts étaient: José-Marie Piquard, Cathi Tanner, Christophe Pommeray et Catherine Ford. L'animatrice, Eva Neuman-Mossière, a présenté les membres du panel et les discours se sont faits en anglais visant l'auditoire principalement anglophone d'environ deux cents personnes.

À en juger par les questions posées par l'auditoire, nous savions qu'elle était surtout composé de parents qui pensent à une éducation bilingue/française pour leur enfant. Les présentations ont été axées sur la question: «Devrais-je envoyer mon fils ou ma fille se faire éduquer en langue française?»

Cathi Tanner, originaire de la Caroline du Nord, instruite à l'Université de Lethbridge, Laval et Harvard, a été la première à adresser la parole. Comme enseignante dans le système public à la Commission scolaire de Calgary en immersion, elle nous a parlé de ses expériences avec les jeunes écoliers bilingues de maternelle jusqu'à la sixième année. Elle est convaincue que, contrairement à plusieurs commentaires entendus, les élèves d'immersion deviennent meilleurs en études générales - y compris l'anglais - que ceux qui sortent du programme régulier.

«Selon des recherches minutieuses», dit-elle, «en général, les performances des étudiants en immersion ou en cours bilingues semblent être plus favorables pour des études avancées dans un nombre maximum d'institutions internationales». Par contre, elle a démontré qu'il peut exister quelques petits inconvénients: comme prendre l'autobus en très bas âge et un autre, plus fondamental peut-être, est que les parents non francophones/francophiles peuvent sentir un besoin de communiquer avec leur enfant dans sa nouvelle langue. Ceci se révèle plus perceptiblement lorsque le parent veut être un soutien pédagogique pour l'enfant. Comme solution, elle suggère aux parents de continuer à manifester leur enthousiame, leur confiance et leur conviction vis-à-vis les progrès de leur enfant dans ce nouveau défi.

Par la suite, monsieur Christophe Pommeray, directeur actuel du Lycée Louis Pasteur, a pris la parole pour expliquer le style et la méthodologie d'études employés par cette institution alternative d'éducation en français. En ce moment, le Lycée, situé au 4416, 16e Rue Sud-Ouest, accueille les élèves des niveaux maternelle à 8e année.



Catherine Ford au podium avec un humour sablonneux, mais franc a défendu le bilinguisme et le bi-culturalisme de notre pays...
(Photo: Michel Auffray)

M. Pommeray, instruit à Clermont-Ferrand en France, à parlé du système des lycées français à l'étranger qui ont pour but de promouvoir la langue française tout en développant un jeune citoyen à l'esprit ouvert et autonome. L'évolution de ce système pédagogique se fait en ligne directe avec la pensée académique française du pays ou de la province où les lycées sont installés.

La formule «Lycée» a débuté à Calgary en 1966 pour répondre à un besoin immédiat des familles françaises travaillant dans le pétrole en Alberta. Les fonds d'opération proviennent des gouvernements de France, de l'Alberta et des parents.

À l'étranger, les lycées s'occupent présentement de 213 000 élèves, emploient 12 900 professeurs et fournissent 18 millions $ annuellement en bourses et dons. La proportion d'élèves par instituteur est de 16. Le programme d'instruction d'un lycée est basé sur les six phases méthodologiques suivantes: observation, hypothèse, expérience, résultat, interprétation et conclusion - employés surtout en mathématiques et en sciences. Le Lycée Louis Pasteur, avec ses 100 étudiants et 13 professeurs, est classé comme école privée, catégorie 1 de l'Alberta.

Puis, Mme José-Marie Piquard nous a adressé la parole comme parent et enseignante. En tant que parent, elle nous a dit que ses trois enfants ont débuté par le Lycée avant d'aller en école secondaire publique d'immersion et qu'entre autres, son ainée est maintenant à l'Université Laval et que tous semblent pouvoir maintenir un niveau excellent de performance. En tant que professeur bilingue à Western Canada High School, elle continue à observer une aptitude généralement plus compétente chez l'étudiant bilingue que chez celui en études régulières.

Mademoiselle Catherine Ford, éditrice associée au «Calgary Herald» a terminé la discussion en se servant de son humour coutumier pour appuyer son opinion. Elle a brandi ses «armes» d'ironie et de sarcasme pour démentir les affrontements constatés récemment contre le bilinguisme et le biculturalisme provenant du conservatisme de l'Ouest canadien. Elle a admis, avec regret, ne pas être assez bilingue, mais qu'elle se sentait fière d'appartenir à un pays à double culture constitutionnelle. Elle en a vanté la richesse et la tolérance impliquées dans cette réalité. Sa présentation a été émotionnelle et forte tant en mots qu'en volume.

À un moment donné durant la période de questions, un homme s'est levé pour la questionner sur son omission de présenter les droits linguistiques des autochtones. Mme Ford a répliqué qu'elle regrettait infiniment, mais que la réalité constitutionnelle ne comprenait que le français et l'anglais!

Ayant présenté les faits principaux, les participants, à cette table ronde, se sont quittés satisfaits d'une rencontre très enrichissante. Quant à l'auditoire qui par son nombre, son attention et ses questions, nous a prouvé, encore une fois, que le goût et le besoin d'éducation en français à Calgary s'accroissait de jour en jour...

DANCE OUEST

Pour toutes les occasions...
Le plaisir de **DANSER** en
français et en anglais
De la chanson du bon vieux temps
jusqu'au tout dernier succès...

LA DISCO QUI «SWING»! pour réservations: **645-6782**

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Anciens Combattants / Veterans Affairs

Nous déménageons...

À compter du 12 décembre 1988, nous serons situés au

940, Place du Canada
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4C3

Bureau de district d'Edmonton des anciens combattants 495-3762

Office de l'établissement agricole des anciens combattants 495-3756

Bureau de services juridiques des pensions 495-3750

Canada





vous invite à son
«BRUNCH» communautaire
le dimanche 11 décembre 1988
de 11 h 00 à 13 h 00
au Centre culturel
Bienvenue à tous!

• Immaculée-Conception

Une paroisse qui se prend en main

GUY LACOMBE

EDMONTON - Privée de curé depuis maintenant plusieurs mois, la paroisse Immaculée-Conception d'Edmonton n'en demeure pas moins une paroisse dynamique, voire même florissante qui fonctionne sous le signe de l'engagement, du bénévolat et, bien sûr, de la foi. Lors d'une fête de la reconnaissance qui a eu lieu au sous-sol de l'église samedi soir dernier, on a pu se rendre compte de la vitalité de cette communauté chrétienne qui s'est prise nettement en main et a su se donner une infrastructure qui n'a rien à envier aux plus grosses paroisses.

SYMBOLISME DES MAINS

Environ 150 personnes se sont présentées à cette rencontre familiale, samedi soir, et dès leur arrivée, chacun devait découper sur un papier de couleur le contour de sa propre main et y inscrire son nom.

Après le repas, les membres de chacun des comités de la paroisse ont été invités à tour de rôle à monter sur la scène, dans le cadre d'une célébration d'action de grâces, et à apposer sur le mur sa main découpée, symbolisant ainsi sa participation à la vie de la paroisse.

La paroisse de l'Immaculée-Conception compte présentement 126 foyers pour un total d'environ 200 personnes. Pourtant, il s'y trouve 21 comités actifs, tels le comité de l'accueil, celui des aînés, de la justice sociale, de la liturgie, du conseil de pastorale, de la visite des malades, de la chorale, de l'éducation de la foi, de l'entretien, etc. Forcément, un grand nombre de paroissiens font partie de plusieurs comités à la fois. À la fin de cette cérémonie, on pouvait voir sur le mur le «visage pastoral de la paroisse», c'est-à-dire plus d'une centaine de mains ouvertes, «prêtes à s'ouvrir, à donner, à guider, à bâtir, à transmettre un message».

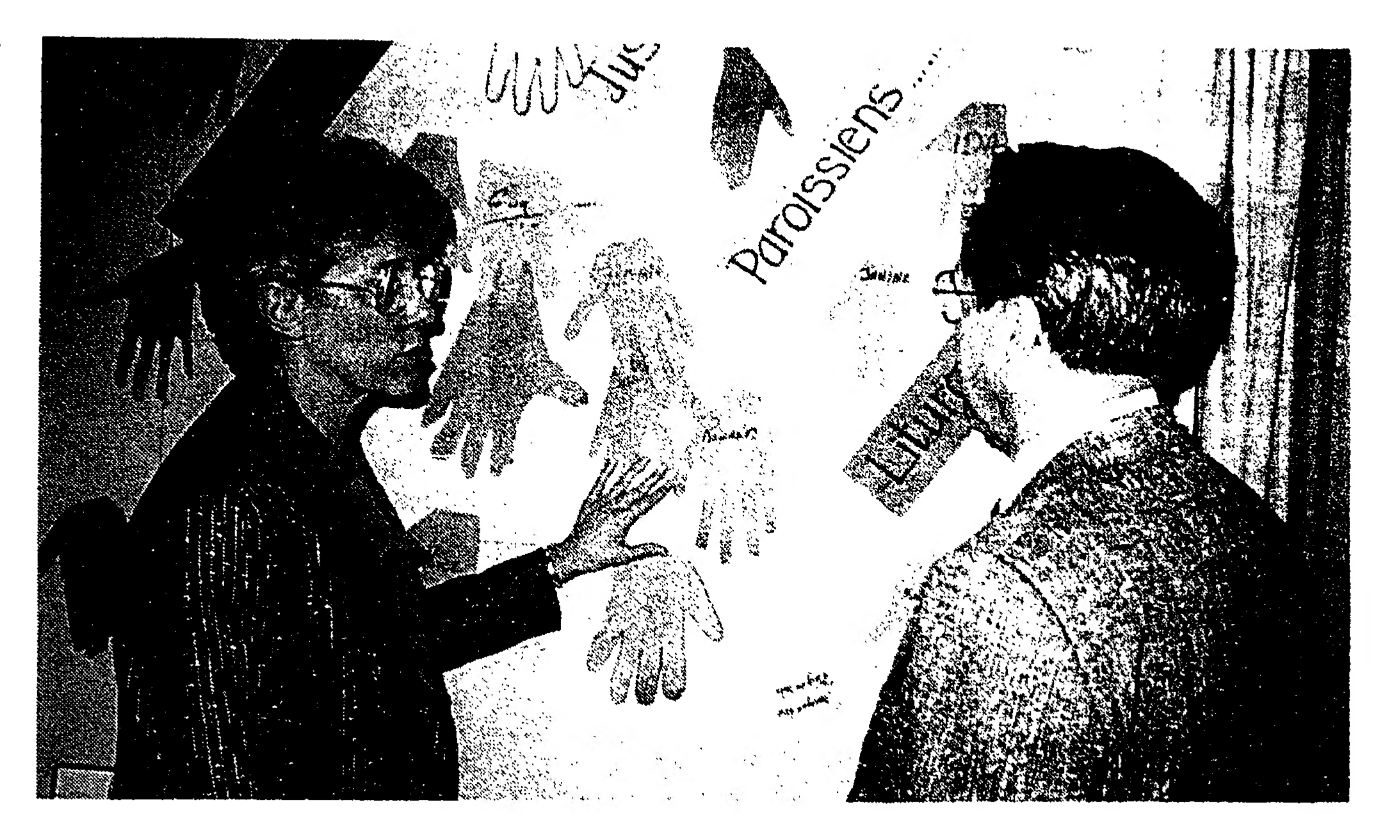
CHAQUE PAROISSE A SON VISAGE

Il y a quelques mois, il a été question de fermer la paroisse Immaculée-Conception ou de la jumeller avec la paroisse Sainte-Anne. Mais les paroissiens de l'Immaculée-Conception ont décidé de garder leur paroisse. Selon Soeur Herma Martin, s.a.s.v., administratrice de la paroisse, il faut plutôt permettre à chaque paroisse de continuer à exister. «Chacune a son visage, dit-elle; c'est ça l'Église».

Une paroisse, explique-t-elle, ne doit pas exister en fonction d'un curé, mais plutôt en fonction des fidèles qui la composent. La paroisse doit tendre à devenir une communauté chrétienne autonome.

Présentement, l'abbé Camille Dozois qui exerce son ministère à la paroisse Immaculée-Conception depuis de nombreuses années, continue à se rendre régulièrement à la paroisse Immaculée-Conception, sans toutefois en être le curé puisqu'il enseigne à temps complet au Collège Newman. Il y joue plutôt le rôle d'«accompagnateur». À l'occasion, il est remplacé par le Père Félix Vallée, o.m.i., provincial des Oblats de la Province Grandin. L'un et l'autre étaient d'ailleurs présents à cette fête samedi soir.

Après la paroisse Saint-Joachim, la paroisse Immaculée-Conception est la plus ancienne d'Edmonton. Sa fondation remonte à 1906.



Soeur Herma Martin et M. Hilaire Fortier devant le mur intitulé «visage pastoral de la paroisse». *(Photo: Guy Lacombe)*



• Une nouvelle équipe

Assemblée annuelle de S.P.E.F. de Saint-Paul

SYLVIE DASSYLVA

SAINT-PAUL - C'est le samedi 19 novembre que s'est déroulée l'assemblée annuelle de la Société des parents pour l'éducation française (S.P.E.F.), ceci à la fin d'une journée très occupée.

Un retour sur les activités accomplies l'année dernière a été effectué. Par la suite, il y a eu un vote pour élire 3 nouvelles personnes qui se sont ralliées aux 4 déjà en poste. Voici donc l'équipe de S.P.E.F. pour l'année 1988-1989, qui d'ailleurs aura choisi leur nouvel exécutif le 7 décembre prochain lors de leur première rencontre officielle.

MM. Maurice Joly, Laurent Piquette, George Leroux et Laval Pelchat, avec déjà un an d'expérience, auxquels se sont maintenant joints M. Gaétan Brousseau et Mmes Diane Dargis et Paulette Ralstin qui apporteront avec eux un certain rafraîchissement.

Le groupe a profité de cette occasion pour remettre des plaques de remerciement aux membres dévoués qui ont terminés leur mandat bien rempli cette année: M. Léo VanBrabant, auparavant président, M. Gérald Dubé, vice-président, et Mme Simone Robinson, secrétaire.

M. Léo VanBrabant pour la dernière fois en tant que président, s'est adressé aux gens présents. Celui-ci a rappelé comment les douze derniers mois ont été une lutte ardue, et que ce n'est pas encore terminée, mais qu'ils sont prêts à se battre encore plus que jamais.

Le cas juridique pour revendiquer les droits comme francophones sera très long. Il en a profité pour remercier très sincèrement l'A.C.F.A. provinciale d'avoir pris l'initiative de l'étude et de leur avoir fourni les fonds nécessaires pour effectuer cette indispensable recherche. Un mot n'a pas été oublié envers la firme LTR qui a accepté ce contrat, et qui leur a préparé un produit très complet et des plus professionels.

«Avoir été président de S.P.E.F. fut un plaisir, un défi et une expérience que je n'oublierai certainement pas».



DU 17 OCTOBRE AU 14 DÉCEMBRE PROCHAIN, VIA RAIL[MC] RÉDUIT DE 50% LE PRIX COURANT DES BILLETS ALLER SIMPLE VERS CERTAINES DESTINATIONS DE L'OUEST CANADIEN.

Avec ses tarifs à moitié prix, le train est non seulement la façon la plus confortable de voyager, mais sans doute la plus économique aussi! Ce rabais s'applique à l'aller seulement, du billet en voiture-coach jusqu'au service de voiture-lits.

Faites vite, les billets doivent être achetés au moins 7 jours à l'avance. Le rabais peut également s'appliquer au tarif pour enfants de 2 à 11 ans et se combiner à une Escapade VIA.

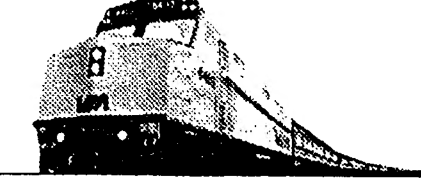
Alors, si vous avez envie de voir un peu de pays ou simplement de visiter des amis, voilà l'occasion!

Pour tous les détails de l'offre ou pour réserver, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA au 1 800 361-6180.

DE EDMONTON À:	
VANCOUVER	45$
SASKATOON	25$
PRINCE GEORGE	34$

Tarif aller simple. Les prix sont sujets à changement sans préavis. D'autres destinations à moitié prix sont aussi offertes, renseignez-vous. Les billets doivent être achetés au moins 7 jours à l'avance. Le voyage doit être effectué au plus tard le 14 décembre 1988.



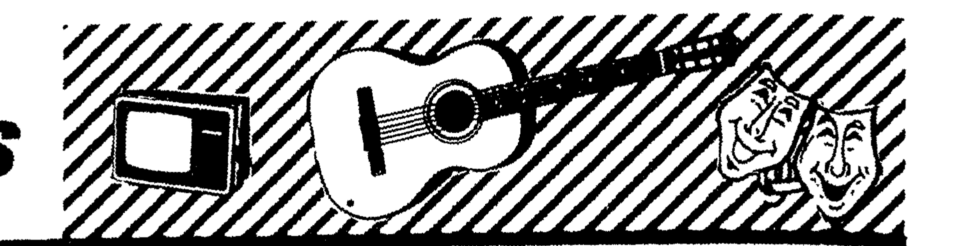


Allez-y en train. C'est sans pareil.[MC]

MD Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.



Arts et spectacles



• Profil: Adèle Fontaine

Une femme passionnée par les livres, le théâtre, etc...

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - 08 h 00, un lundi soir, Adèle Fontaine arrive chez-moi dans la douce fraîcheur de l'automne. Nous savons elle et moi que nous parlerons théâtre; ce que nous ne savons pas encore, c'est que nous allons en parler autant. Adèle est une femme passionnée. Tout ce qu'elle touche la passionne: les livres, son travail d'animation auprès des enfants d'âge scolaire, le théâtre auquel elle réserve une place de choix et la vie dans tous ses instants, des plus troublants aux plus heureux.

Ceux qui ont suivi son cheminement au théâtre savent qu'elle a, surtout au cours des dernières années, frôlé les planches régulièrement. Une quinzaine de rôles et certains particulièrement importants. En tout, trois Tremblay: la Germaine Lauzon des **Belles soeurs** (rôle qu'elle prendra 3 semaines avant les représentations alors qu'elle répétait pour celui de la vieille fille), l'Albertine de 60 ans d'**Albertine en cinq temps**, le rôle le plus exigeant émotivement qui lui ait été donné de jouer, et la «mère» dans **Le gars de Québec** dont elle garde le souvenir amusant de la scène loufoque du «bon perlé français». Les rôles de Tremblay, avoue-t-elle, lui viennent d'ailleurs plus facilement. C'est pour elle, à la fois une occasion de mieux connaître le Québec et de saisir la vérité des femmes, cette souffrance et cette rage qu'elle avait un peu pressentis chez sa mère et chez ses tantes et qu'elle n'arrivait pas, enfant, à bien s'expliquer.



Adèle Fontaine

Adèle semble avoir toujours fait du théâtre. Elle en faisait déjà à l'université alors qu'elle était étudiante, elle en a même fait dans une église de paroisse et elle en faisait sans doute déjà petite enfant. Faire du théâtre, c'est pour elle arriver à mieux se connaître. En cela, ses cours de théâtre à l'Éducation permanente viennent compléter sa quête. Elle parle ici de sa volonté de développer davantage sa qualité d'observation et d'écoute, car dit-elle: «Je fais tout trop rapidement. Je dois apprendre à prendre le temps de voir, de remarquer, d'entendre, d'écouter.»

Mais, il ne faut pas s'étonner qu'elle bouge si vite puisqu'en plus de son travail de bibliothécaire, de ses animations qui l'amènent au besoin à se métamorphoser, afin de rendre vivants les personnages des livres qu'elle présente aux enfants, elle participe depuis deux ans à la «Fièvre du vendredi soir» (Ligue d'improvisation) de la Boîte à Popicos et fait également partie d'un groupe «Tales» qui se spécialise dans l'art de raconter des histoires folkloriques et des légendes.

Une femme occupée qui trouve le temps de voir du théâtre, de lire et d'habiter chaque fois que l'occasion se présente de nouveaux personnages. Apprendre des rôles, ça lui vient tout seul. Il lui reste même en tête une réplique d'un Molière chaque fois qu'elle entreprend un nouveau rôle: «Je suis fort obligée à ce souhait pieux, mais prenons plutôt une chaise, afin d'être un peu mieux».

Après vous Adèle. Je vous en prie!

Le petit questionnaire

Nom:	Fontaine, Adèle
Lieu de naissance:	Calahoo, Alberta
Profession:	Bibliothécaire
Signe astrologique:	Verseau
Vos héroïnes:	Virginia Woolfe et Denise Pelletier
Votre plus grande peur:	Manquer de temps
Votre plus cher désir:	Arriver à jouer différents rôles avec constance et précision.
Si vous aviez l'espace de quelques minutes le pouvoir de changer quelque chose dans le monde, que changeriez-vous?	Je ferais en sorte qu'il n'y ait jamais existé dans l'Histoire une inégalité entre les hommes et les femmes.
L'oeuvre préférée:	Ulysse de James Joyce

Un journal dynamique, intéressant, qui parle de vous, voilà le cadeau idéal à offrir à l'occasion des Fêtes!



De la part de:	**ABONNEMENT-CADEAU À**
NOM:	**NOM:**
Adresse:	**Adresse:**
Ville: **province:**	**Ville:** **province:**
Code postal: **Tél.:**	**Code postal:**

☐ 15,00 $ pour un an (chèque inclus)

☐ 25,00 $ pour deux ans (chèque inclus)

S.V.P. faire votre chèque à l'ordre de **Le Franco** et retourner le tout à l'adresse suivante: **Le Franco, abonnement-cadeau, 10008, 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4**

• Il crée le personnage de BIP

Marcel Marceau ou l'art de faire parler le silence

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Né le 22 mars 1923 à Strasbourg en France, élève de Dullin et de Decroux, il a débuté en 1947 au Théâtre de Poche. Renouant d'abord avec la tradition de la Commedia dell'arte du XVIIe et XVIIIe siècles, il crée le personnage de BIP, un mélange d'Arlequin et de Pierrôt. BIP représente l'homme de tous les jours aux prises avec la vie quotidienne. En 1951, Marceau connaît déjà son premier succès international au Festival de Berlin, mais c'est une apparition au Red Skelton Show en 1955 qui lui apportera un auditoire de masse jamais imaginé auparavant. C'est en 1960 que la troupe qu'il avait fondée en 1948 cessera ses activités faute de subvention, et le mime entreprendra à ce moment ses voyages hors France.

Marcel Marceau s'est produit sur toutes les scènes du monde entier et se reconnaît volontiers une «parenté spirituelle», du moins en ce qui a trait à ses débuts sur les planches, à Charlie Chaplin et Buster Keaton. Avec les années, il s'éloigne de ceux-ci et intériorise davantage son jeu... peu à peu, le drame s'extériorise.

Marceau joue seul, sans accessoire, sans artifice et son art silencieux s'entend, se ressent, nous appelle et nous parle.

À voir absolument.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Marcel Marceau, Maître du silence parle couramment le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien en plus de se débrouiller dans de nombreuses autres langues...

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans le film de Mel Brooks **Silent Movie**, le seul personnage qui parle est Marcel Marceau...

SAVIEZ-VOUS QUE...

En 1955, le Théâtre du Nouveau Monde (TNM) joue le rôle d'impressario pour l'unique fois de son histoire et présente au public canadien Marcel Marceau.

• *Moments historiques*

Dates à retenir dans le domaine du théâtre et du cinéma

SYLVIE NICOLAS

EDMONTON - Le premier spectacle de théâtre donné en Amérique du Nord le fut par le Théâtre de Neptune de Marc Lescarbot, le 14 novembre 1606 à Port Royal, soit deux ans avant la fondation de Québec et 36 ans avant celle de Montréal. Champlain revenait d'une exploration des côtes du Maine et Lescarbot avait décidé de l'accueillir par ce qu'il appelait une «gaillardise». Les «gaillardises» françaises de Lescarbot précédaient de cinquante ans les premières manifestations artistiques des Anglo-saxons.

-o-

1825: John Molson fait construire le Théâtre Royal, première véritable salle de spectacles où l'on pourra donner des «saisons». On y jouera en anglais et en français. C'est dans ce théâtre que Charles Dickens (Auteur de **David Copperfield** et d'**Oliver Twist**) fera ses débuts de comédien en 1842.

15 novembre 1875: un second théâtre ouvre ses portes. L'Académie de Musique, avec ses 2 000 places devient à l'époque le plus vaste théâtre de Montréal.

La première grande vedette française qui viendra à Montréal avec troupe, décors et costumes: Sarah Bernhardt. Elle viendra en 1880 et reviendra en tout, près de 8 fois, la dernière en 1916, alors qu'elle est âgée de 72 ans et amputée d'une jambe.

-o-

En 1646, dix ans à peine après la première parisienne, on jouait **Le Cid** de Corneille au Magasin des Cent-Associés à Québec.

-o-

Créée en 1929, **Aurore l'enfant martyre** demeure encore aujourd'hui la pièce la plus jouée au Canada.



Ginette Reno «Ne m'en veux pas» Sélect/Melon-miel MM-509.
C'est une sensibilité à fleur de peau qui se dégage de chacune de ces dix nouvelles chansons de la célèbre Ginette Reno. Si la pochette semble triste, le contenu ne l'est pas du tout. De «La deuxième voix» de Didier Barbelivien (première pièce extraite de l'album), en passant par «Laisse pas tomber le vieux bluesman», et la chanson-titre, ce microsillon nous fait découvrir, une dimension encore plus merveilleuse, plus profonde et plus vibrante de la voix de Ginette Reno. Le tout fut réalisé à Paris par Bernard Estardy. En somme, un album qui représente un tournant dans la discographie déjà abondante de cette artiste unique.

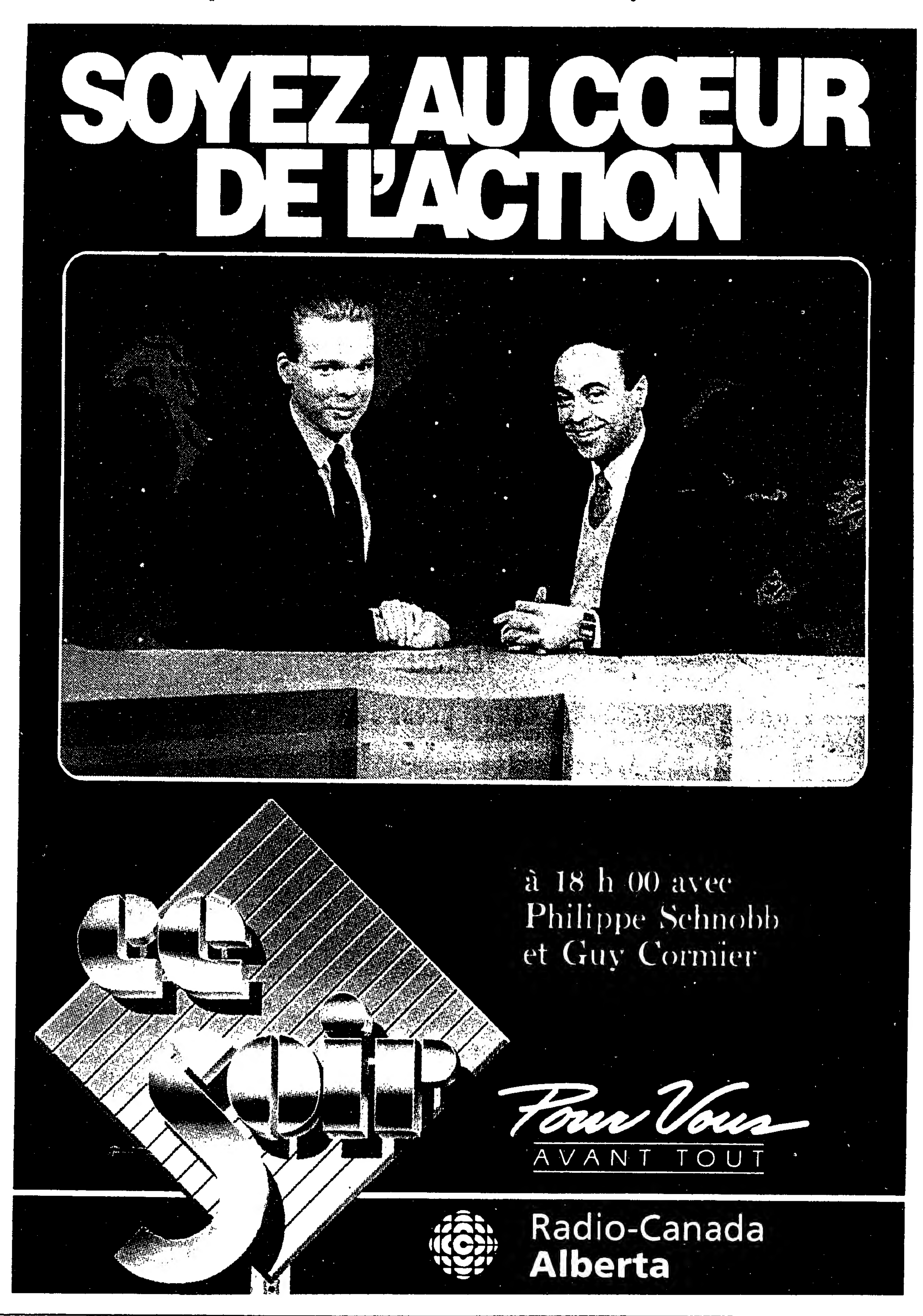
Francesca «Francesca» Trans-Canada/Cube 33008.
Francesca est un nouveau sourire et une nouvelle voix qui s'imposent de plus en plus dans le monde du pop français. Son tout nouvel album témoigne de rares qualités vocales alliées à une sensibilité qui stupéfie. Difficile de la placer dans une catégorie particulière, tant elle les survole toutes et les fait siennes immédiatement. À noter (entre autres) une très belle version de la composition de Jean Delorme «Nuits magiques avec toi», en plus de «Clip» de Michel LeFrançois et «Sable chaud» de la plume de Francesca elle-même. Bref, un album touche-à-tout hautement recommandé.

Vivaldi «Les quatre saisons» BMG/Erato ECD-40012.
Ce nouveau disque compact regroupe «Les quatre saisons» d'Antonio Vivaldi (1678-1741). Le tout démontre le jeu impeccable de violon de Gérard Jarry, soutenu de l'Orchestre de Chambre Jean-François Paillard. Comme tout ce qui prend vie sous sa baguette, l'interprétation de Paillard de l'oeuvre en question, a des accents profondément personnels. Un bon achat.

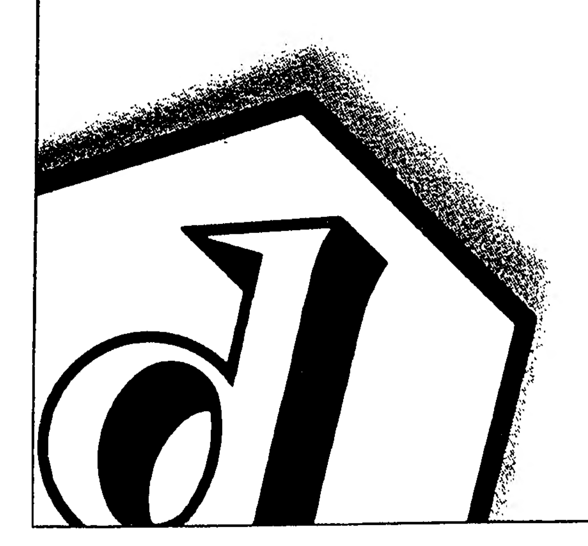
Womack & Womarck «Conscience» Island ISL-1189.
Ce duo de la Virginie se spécialise dans un soul-pop à la sauce épicée américaine. Pour qui s'intéresse à ce genre de musique, «Conscience» ne réserve pas de mauvaises surprises. On prend plaisir ici à faire tourner une toune intitulée «Teardrops», mais «Friends So Called» et «Conscious Of My Conscience» ont également du mérite. Un album qui serpente le soul/pop du jour.

Stanley Clarke «If This Bass Could Only Talk» CBS 40923.
Stanley Clarke est un excellent bassiste (Return To Forever) qui se spécialise dans le jazz-pop. Épaulé du fameux trompettiste Freddie Hubbard, du guitariste Alan Holdsworth et du pianiste George Duke, notre ami nous livre des interprétations assez suaves et uniques de «Goodbye Pork Pie Hat» de Charles Mingus et de «Funny How Time Flies» de Terry Lewis. Tous les autres titres portent la signature de Clarke lui-même. Un microsillon qui se tient bien.

Ginette Reno, André Gagnon, etc. (nouveaux 45 tours à signaler):
Ginette Reno «Ceux qui s'en vont/La deuxième voix» Sélect MM-23. André Gagnon «Délire» Sélect STR-3037, Gabrielle Bujold «Après lui» Sélect IS-45-539, et Toyo «Si fragile» Sélect AR-015.



Le saviez-vous...?



À la caisse populaire, vos emprunts sont assurés par l'Assurance-vie Desjardins.

Une assurance-vie et une assurance-invalidité sont disponibles.

Le saviez-vous...?

L'Assurance-prêt Desjardins est offerte dans les caisses populaires suivantes:

Francalta Credit Union Ltd
Edmonton
Saint-Vital de Beaumont
Beaumont
Girouxville and District
Girouxville





Parlons...

AGRICULTURE

• *Un blé tendre blanc d'hiver appelé «Ena»*

Une nouvelle variété de blé qui résiste à la brûlure de l'épi

OTTAWA - Un chercheur d'Agriculture Canada a créé une nouvelle variété de blé qui résiste à la brûlure de l'épi.

Le blé tendre blanc d'hiver appelé «Ena» vient à point nommé pour les agriculteurs du Sud-Ouest de l'Ontario qui ont subi d'importantes pertes à cause de cette maladie fongique au cours de trois des huit dernières années.

On estime que, depuis 1980, la brûlure de l'épi a entraîné des dommages de l'ordre de 50 millions de dollars.

Au coeur d'une épidémie, en 1986, Ena a affiché de bons résultats au cours des essais réalisés sur le terrain à l'échelle de la province. En plus d'être faiblement atteinte par la maladie, la variété a obtenu un rendement qui a dépassé de 13 % celui d'autres variétés.

La nouvelle variété résistante a été créée à la Station fédérale de recherches agricoles de Harrow, en Ontario. Le sélectionneur de blé, M. Abe Teich, a croisé deux autres variétés pour produire Ena.

«Les variétés Fredrick et Houser sont quelque peu sensibles à la brûlure de l'épi, dit le chercheur. Mais leur croisement a produit Ena, qui est moins sensible à cette maladie.»

«La brûlure de l'épi attaque le blé pendant la période de floraison qui dure deux à trois jours, en particulier lorsque la pluie est abondante, explique M. Teich. Les spores pénètrent dans la plante par les fleurs ouvertes et infectent la graine en développement.»

Il se produit alors une toxine qui peut devenir un poison très violent lorsqu'elle atteint une certaine concentration.

M. Teich estime que les épidémies de brûlure de l'épi sont plus fréquentes, étant donné que les variétés populaires, au rendement élevé, sont très sensibles à cette maladie.

La culture du blé d'hiver, effectuée sur une superficie allant jusqu'à 750 acres rapporte 100 millions de dollars annuellement au Sud-Ouest de l'Ontario. Cette somme représente environ 5 % de la récolte de blé du Canada.

La farine du blé tendre blanc d'hiver sert à la fabrication des gâteaux, des biscuits, des céréales pour le déjeuner et des agents épaississants pour les soupes. Au contraire, des produits comme le pain et les pâtes alimentaires sont faits de blé de l'Ouest, qui est plus riche en protéines.

Ena sera mise sur le marché en 1990.



Le Dr Abe Teich qui a créé la variété Ena, montre une partie de la récolte de cette année. Le nouveau blé tendre d'hiver résiste à la brûlure de l'épi, ce qui devrait réjouir les agriculteurs du Sud-Ouest de l'Ontario.
(Photo: Agriculture Canada)

CARE CANADA ÇA COMPTE!

CARE À L'OEUVRE

DÉDUCTIBLE DE L'IMPÔT ÉCRIVEZ À CARE CANADA C.P. 9000 OTTAWA K1G 4X6

• *Bonne nouvelle*

Augmentation des acomptes à la livraison pour le blé roux de printemps

WINNIPEG - M. Charles Mayer, ministre d'État aux Céréales et oléagineux, a annoncé que les acomptes à la livraison pour le blé roux de printemps ont augmentés depuis le 17 novembre.

Les acomptes à la livraison pour le blé roux de printemps nº 1 de l'Ouest passent de 4,08 $ à 4,63 $ le boisseau, soit de 150 $ à 170 $ la tonne (prix basés sur les grains entreposés à Thunder Bay ou Vancouver).

L'augmentation de 55 ¢ le boisseau (20 $ la tonne) pour le blé roux de printemps s'applique uniformément à toutes les catégories.

Les paiements de rajustements seront versés aux céréaliculteurs qui ont livré du blé à la Commission canadienne du blé (CCB) pendant la présente campagne agricole et avant le 17 novembre. Les chèques seront envoyés au cours des prochaines semaines.

«Les agriculteurs des Prairies qui, depuis deux ans, font face à des prix faibles et sont par surcroît touchés par la sécheresse de cette année, feront bon accueil à cette somme supplémentaire, a déclaré M. Mayer. La remontée des prix enregistrée cette année est certe encourageante, mais notre gouvernement continuera d'exercer des pressions pour obtenir une réforme du commerce agricole à l'échelle mondiale».

La CCB maintient des comptes de mise en commun pour le blé, l'orge et l'avoine et verse des acomptes à la livraison aux céréaliculteurs. Ces acomptes sont garantis par le gouvernement fédéral. Ils sont établis en fonction de la situation du marché mondial et reflètent les prix de vente que prévoit la CCB pour la prochaine campagne agricole.

Une fois que la CCB a vendu les céréales livrées pendant la campagne agricole, l'excédent des six comptes de mise en commun est réparti entre les agriculteurs à l'occasion d'un rajustement de fin de campagne.

La campagne agricole 1988-1989 va du 1er août 1988 au 31 juillet 1989.



PRESERVATION SOCIETY

Fort Calgary

présente

«Les francophones en Alberta»
Décembre 1988

Une exposition temporaire organisée par Fort Calgary avec l'aide financière du Secrétariat d'État

Voyageurs et Métis

Missionnaires

Communautés francophones en Alberta

Préservons notre héritage culturel

Une série d'imprimés, de photographies et d'artefacts

Fort Calgary
750 - 9e avenue S.E.
290-1875

Ouvert du mercredi au dimanche de 10:00 à 18:00

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom:

Prénom:

Appartement: nº et rue:

ou casier postal: Ville:

Province: Code postal:

nº de téléphone:

Montant inclus: $.

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

LE FRANCO JEUNESSE

Prochaine édition le 13 janvier 1989

Bonnes Vacances!

Chers étudiants,
Chers enseignants,

Nous vous présentons, cette semaine, la deuxième édition de la section scolaire «Le Franco-Jeunesse». Vous recevez peut-être le journal pour la première fois. Ces quatre pages sont dédiés spécifiquement aux étudiants des programmes français et d'immersion de la 3e à la 8e année inclusivement. Vous y retrouverez des rubriques intéressantes, un reportage, des devinettes, le courrier de Marie-Soleil, la chronique du professeur Hébert Luée, Monsieur Bricole, etc.

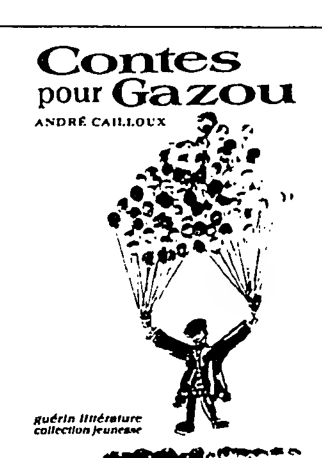
J'invite les étudiants à écrire au courrier de Marie-Soleil et à courir la chance de gagner de magnifiques prix.

Si vous avez des suggestions à faire au sujet de ces pages, j'invite les enseignants à écrire au comité pédagogique au soin du journal «Le Franco» et nous nous ferons un plaisir de tenir compte de l'intérêt que vous portez à ces pages.

Je vous souhaite, au nom de l'équipe du journal «Le Franco» et en celui du comité pédagogique, un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Et surtout, n'oubliez pas, soyez prudent durant les vacances de Noël et en tout temps.

Le Directeur du journal «Le Franco»,

Pierre Brault



GUÉRIN littérature
Un livre pour ton plaisir
Collection JEUNESSE

Contes pour Gazou
par André Cailloux

Grand-père Cailloux raconte au petit Gazou de belles histoires, comme il le faisait si bien, il y a plusieurs années, à la télévision française de Radio-Canada. Qu'il s'agisse de «Gertrude, la puce savante», de «Madame-la-fourchette-en-argent-du-grand-service», une duchesse assez particulière, ou de «Népomucène», le géant, chacun de ces drôles de personnages apporte, à travers des intrigues cocasses, une belle leçon.

Grand-père Cailloux excelle dans ces contes qui allient mystère et magie à l'histoire, la géographie, la nature, etc. D'autre part, sa volonté d'instruire en amusant ne diminue aucunement l'attention qu'il porte à la langue qu'il utilise, toujours très belle et parsemée de quelques expressions plus rares dont tu t'enrichieras.

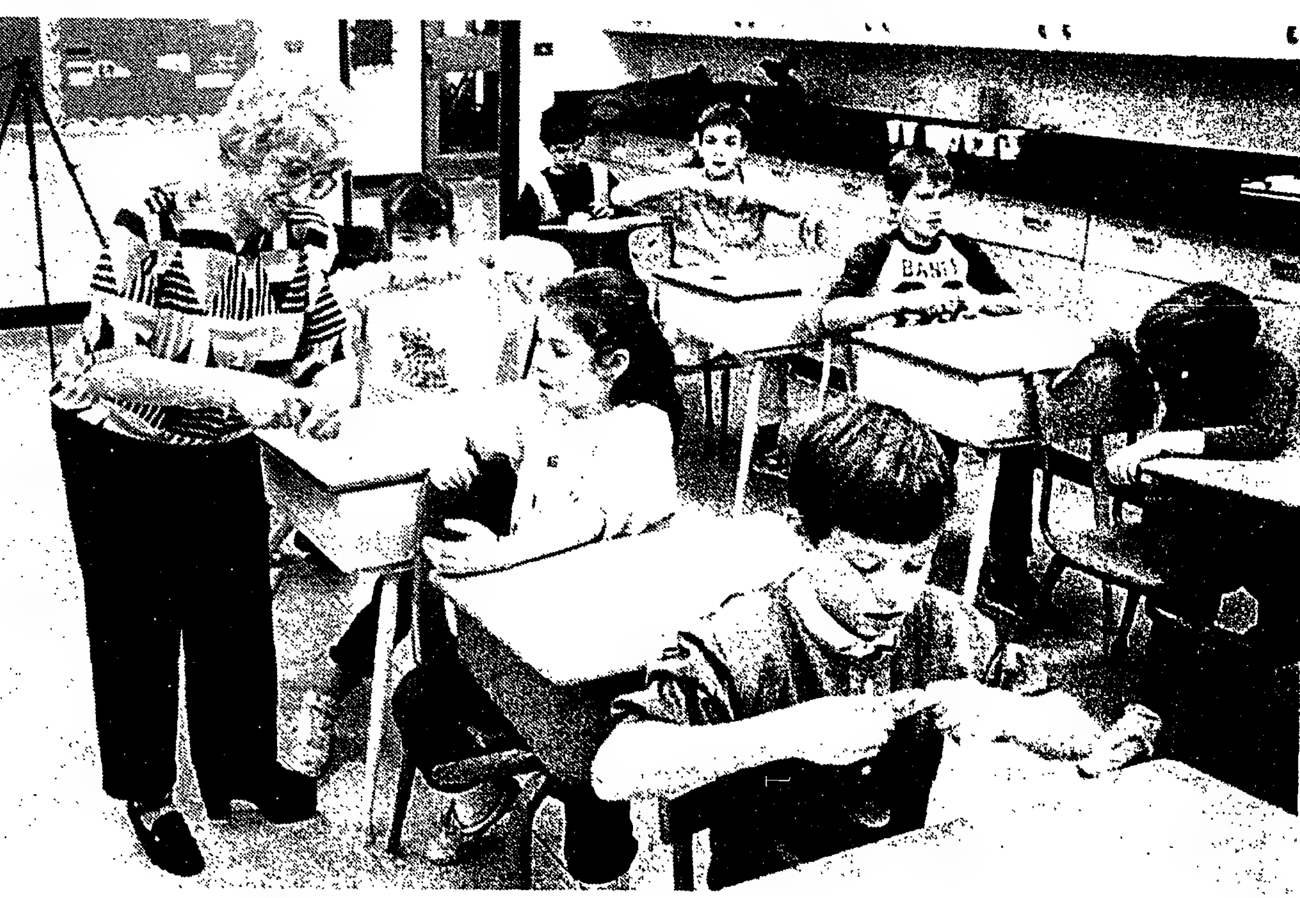
Ces contes sont joliment illustrés par Claude Jasmin et sont de la Collection Jeunesse chez Guérin Littérature.

108 pages
6,95 $.

• *La Sainte-Catherine*

On a appris à faire de la tire Sainte-Catherine à l'école Maurice-Lavallée



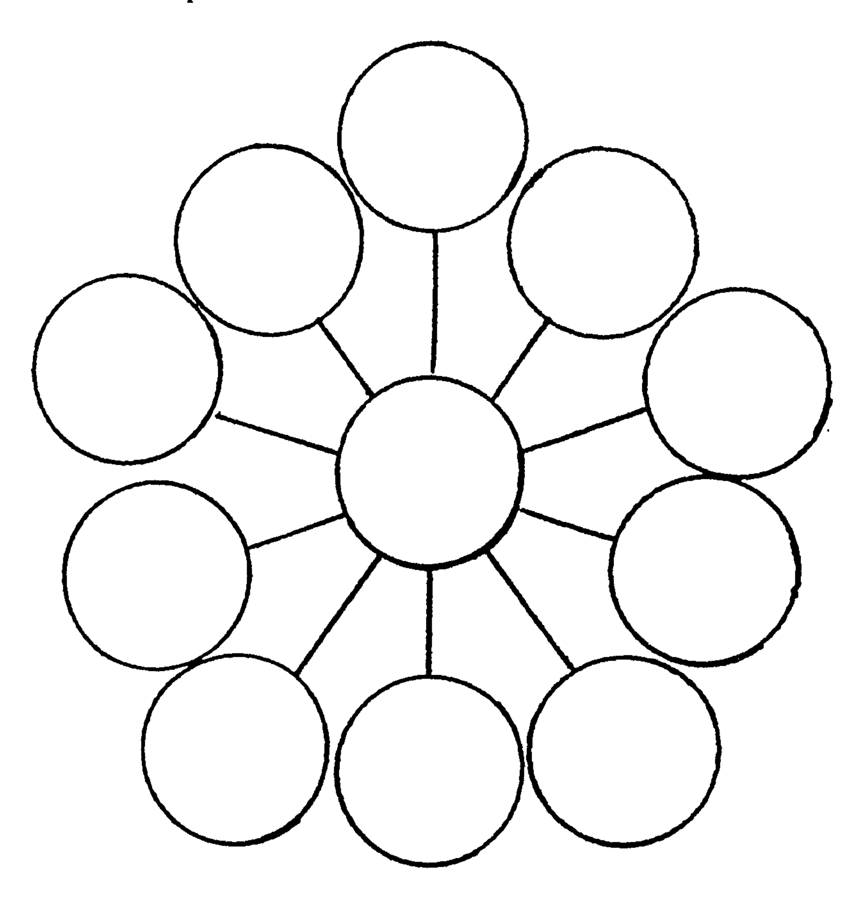


Le 25 novembre, on célèbre la fête Sainte-Catherine qui, selon la tradition, est patronne des vieilles filles. Quand Marguerite Bourgeois était institutrice à Montréal, au début de la colonie, elle faisait de la tire pour ses petits élèves indiens et, selon les historiens, c'est de ce temps-là que nous viendrait la fameuse tire Sainte-Catherine.
Les 30 étudiants de la 4e année de M. Marc Motut de l'école Maurice-Lavallée ont, avec la collaboration de Mesdames Juliette Richard et Berthe Bilous appris comment fabriquer de la tire Sainte-Catherine, le jeudi 24 novembre dernier. Ils ont étiré la tire, l'ont coupée en petites bouchées et l'ont enveloppée dans du papier ciré pour en faire des papillottes. L'opération a duré une bonne partie de l'avant-midi et s'est déroulée au son de chansons de circonstance. Plusieurs étudiants connaissaient la tradition de la Sainte-Catherine, mais la plupart étiraient de la tire pour la première fois.

Chronique du professeur Hébert Luée

Le professeur Hébert Luée est toujours étonné de rencontrer des jeunes qui peuvent résoudre ses problèmes. Si tu veux éberluer ce professeur pas ordinaire, écris-lui tes réponses en lui expliquant comment tu en es arrivé à cette solution. Il sera éberlué de te lire!

Pour illuminer cette belle couronne de Noël, il faut placer les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 dans les cercles de façon à ce que la somme de chaque ligne soit égale à 18. Chaque nombre doit être placé une seule fois.



Tu peux essayer de faire une deuxième couronne en plaçant les mêmes nombres, mais cette fois-ci la somme de chaque ligne doit être égale à 14.

Si tu veux faire une troisième couronne, tu places les mêmes nombres, mais cette fois-ci la somme de chaque ligne doit égaler 22.

Une petite araignée se retrouve un bon matin au pied d'un grand arbre de Noël. Elle décide d'aller se percher sur l'étoile, au sommet de l'arbre. Chaque jour, en tissant sa toile, elle grimpe de 3 mètres et chaque nuit, elle glisse de 2 mètres. Elle peut atteindre l'étoile le sixième jour. Peux-tu dire quelle est la hauteur de l'arbre et expliquer ta réponse?

• *«Steam 6060»*

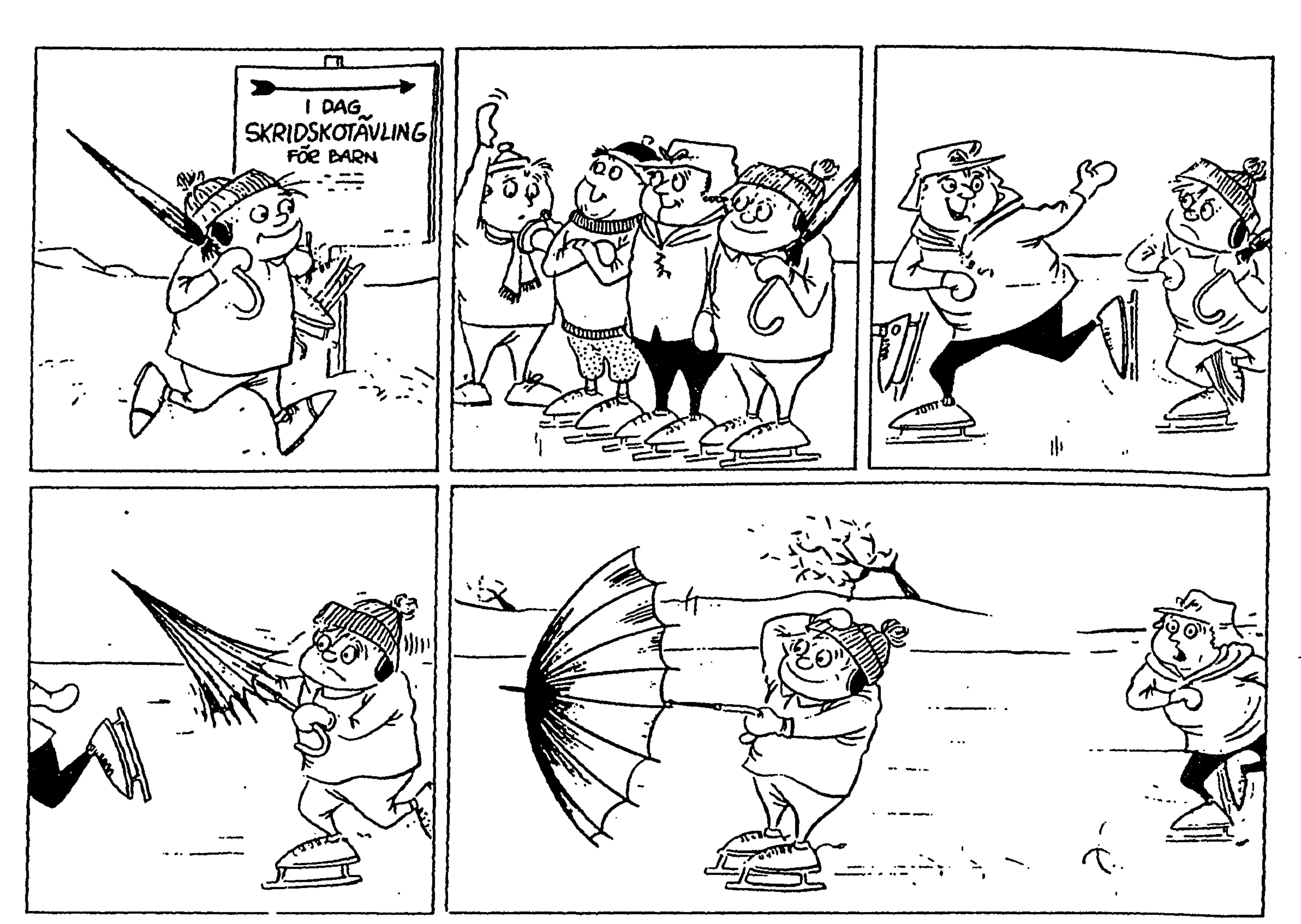
Une locomotive à vapeur qui fascine petits et grands

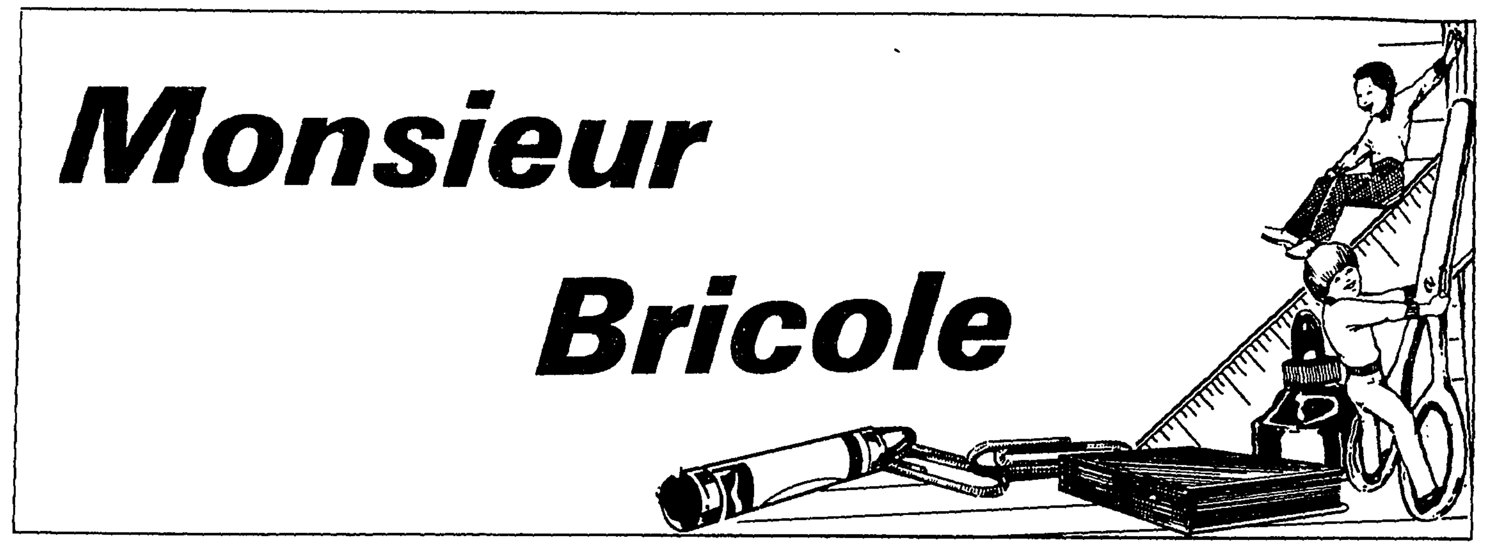


As-tu déjà vu une locomotive à vapeur? Je te présente donc une merveilleuse machine des années 1940 qui a fait un magnifique travail à voyager à travers les montagnes Rocheuses jusqu'au début des années 1960. Elle s'appelle «Bullet Nose Betty 6060». Si tu observes bien la photo, tu constateras pourquoi on lui a donné ce nom. La «6060» est considérée comme une locomotive assez rapide qui n'avait pas son pareil pour escalader les montagnes Rocheuses avec une longue file de wagons. Elle a été construite en 1944 et a travaillé au service du chemin de fer canadien jusqu'à sa retraite en 1958. Elle a alors été en montre à Jasper jusqu'au début de 1970. On a alors procédé à sa réparation et elle a, par la suite, été utilisée pour effectuer des excursions jusqu'en 1980. Le CN a alors remis la «6060» à la province de l'Alberta pour célébrer le 75e anniversaire de la province. Il y a deux ans, cette locomotive a tiré un wagon à grain jusqu'à l'Expo '86 de Vancouver et faisait partie du pavillon de l'Alberta à cette exposition universelle.

Grâce à la collaboration de la province de l'Alberta et de «Rocky Mountain Rail Society», la «6060» s'amuse encore à tirer des wagons de passagers qui veulent visiter les Rocheuses. Elle a aussi une soeur qui s'appelle «Royal Hudson 2860».

La bande dessinée





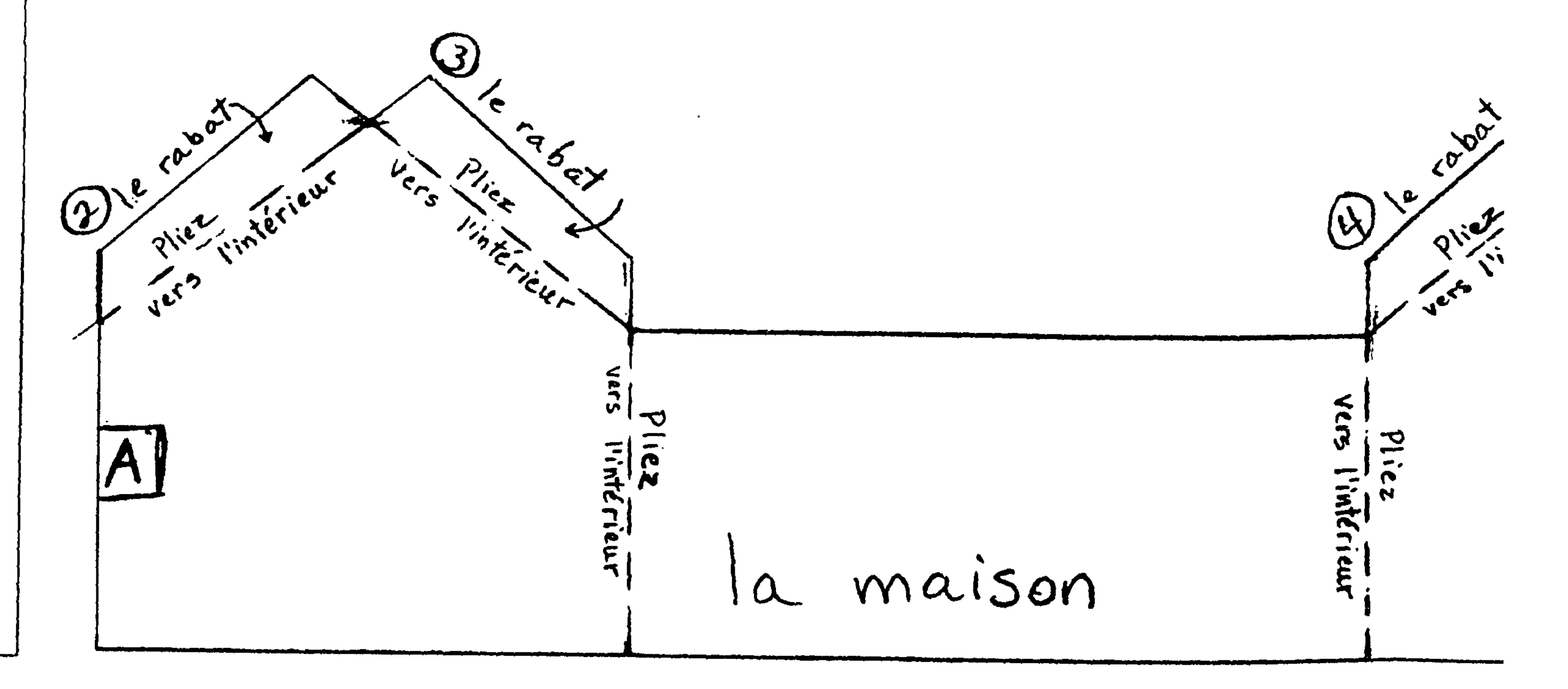


Une décoration de Noël

Il arrive souvent que l'on retrouve un petit village au pied du sapin de Noël. Je te propose de fabriquer ta propre maison. Tu peux la décorer à ton goût. Je te conseille de bien lire les instructions avant de commencer ton projet.

LE MATÉRIEL:
- du papier de construction ou autre carton mince facile à plier;
- un crayon, une règle à mesurer;
- une paire de ciseaux;
- de la colle blanche;
- des crayons à colorier ou crayons feutres;
- tout autre matériel pour la décoration.

LA PROCÉDURE:
- rassemble tout ton matériel;
- trace le plan de la maison sur ton papier ou carton;
- découpe les morceaux du plan;
- plie soigneusement tous les rabats vers l'intérieur en suivant les traits pointillés (un petit truc, utilise ta règle);
- plie les quatre murs de la maison;
- colle le rabat 1 sur le mur B à l'intérieur de la maison (tu as maintenant rassemblé les quatre murs);
- mets de la colle sur les rabats, 2, 3, 4, et 5;
- place le toit sur la maison (appui sur les rabats avec tes doigts pour que ça colle bien);
- fabrique la cheminée, colle le



ıée

MOTS MÊLÉS

Les mots se lisent horizontalement, verticalement, en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut.
Une même lettre peut appartenir à plusieurs mots.
Ceci fait, les lettres restantes, lues de gauche à droite et de haut en bas, te donneront un dernier mot dissimulé.

Dans la grille, barre tous les mots ci-dessous pour découvrir un individu pourvu de richesse.





AGITE	FORAGE	MINERALE	RESERVOIR
ALLEGER	GAINE	NATIVE	REUNIE
AMORCE	GERER	NIAULE	SAISONS
BALLON	HELIASTE	NINAS	SPECIALITE
BOUCAN	HONGRE	NITREE	TYPES
BRINELL	INEGALITE	ORBITE	VESTE
CANALISE	LEGUME	OTARIE	VIRAGE
CYCLE	LITERIE	PARTICULE	VOILEES
EGALA	LOBE	PIES	VOIRIE
ELLE	LUNAIRE	PILIER	
ENNUI	LUNETTE	PORC	

Proverbes

Associer la bonne définition au bon proverbe

Le temps
Mieux vaut tard que jamais
Rép.: ________

Les animaux
Petit à petit, l'oiseau fait son nid.
Rép.: ________

La nature
Après la pluie, le beau temps
Rép.: ________

L'argent
L'argent n'a pas d'odeur
Rép.: ________

La nourriture
L'appétit vient en mangeant
Rép.: ________

Les voyages
Partir, c'est mourir un peu
Rép.: ________

Le corps
Les murs ont des oreilles
Rép.: ________

1. Certains ne se soucient guère de la manière dont ils gagnent de l'argent, pourvu qu'ils en gagnent.

2. Il vaut mieux, en certains cas, agir tard que de ne pas agir du tout.

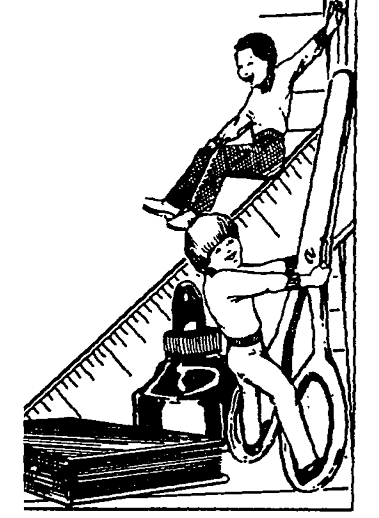
3. Plus on en a, plus on veut en avoir

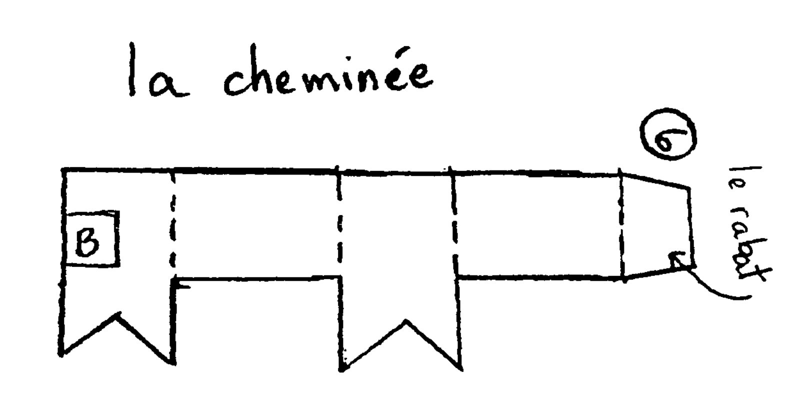
4. À force de persévérance, on vient à bout d'une entreprise.

5. La joie succède souvent à la tristesse, le bonheur au malheur.

6. Dans un entretien confidentiel, il faut se méfier de ce qui vous entoure.

7. Quand on part, on laisse toujours quelque chose derrière soi.





ion

traits pointillés (un
c, utilise ta règle);
quatre murs de la

abat 1 sur le mur B à
ır de la maison (tu as
ant rassemblé les
ırs);
a colle sur les rabats,
t 5;
toit sur la maison
ır les rabats avec tes
ır que ça colle bien);
la cheminée, colle le

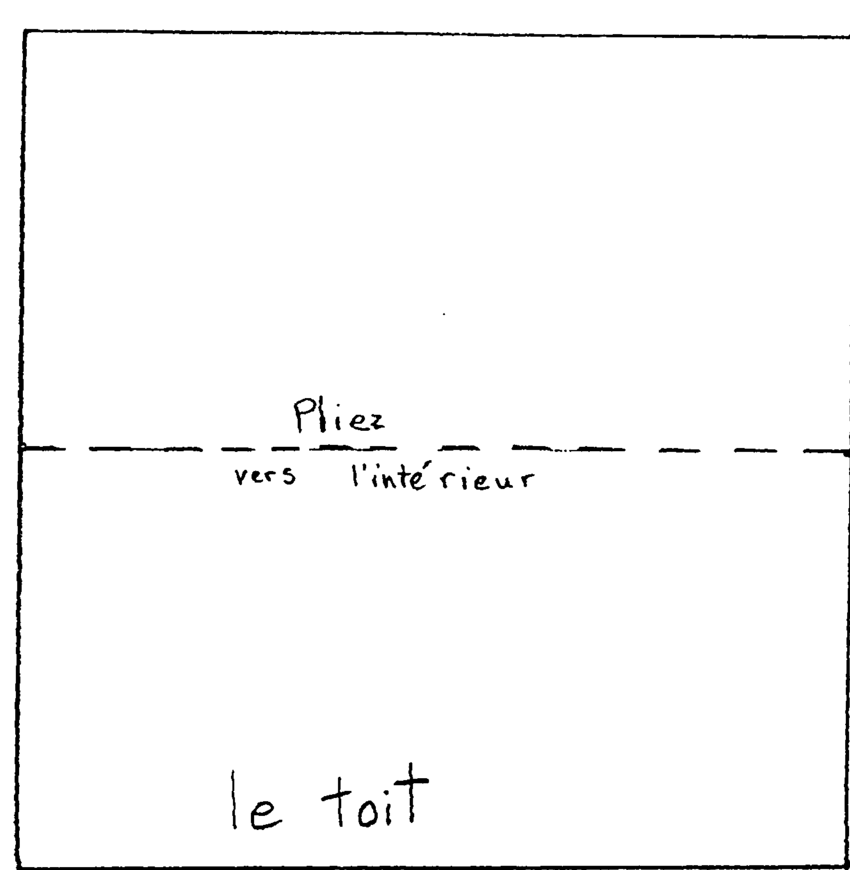
rabat 6 sur le côté B à l'intérieur;
- place la cheminée sur le toit et mets deux gouttes de colle à l'intérieur pour qu'elle tienne en place.

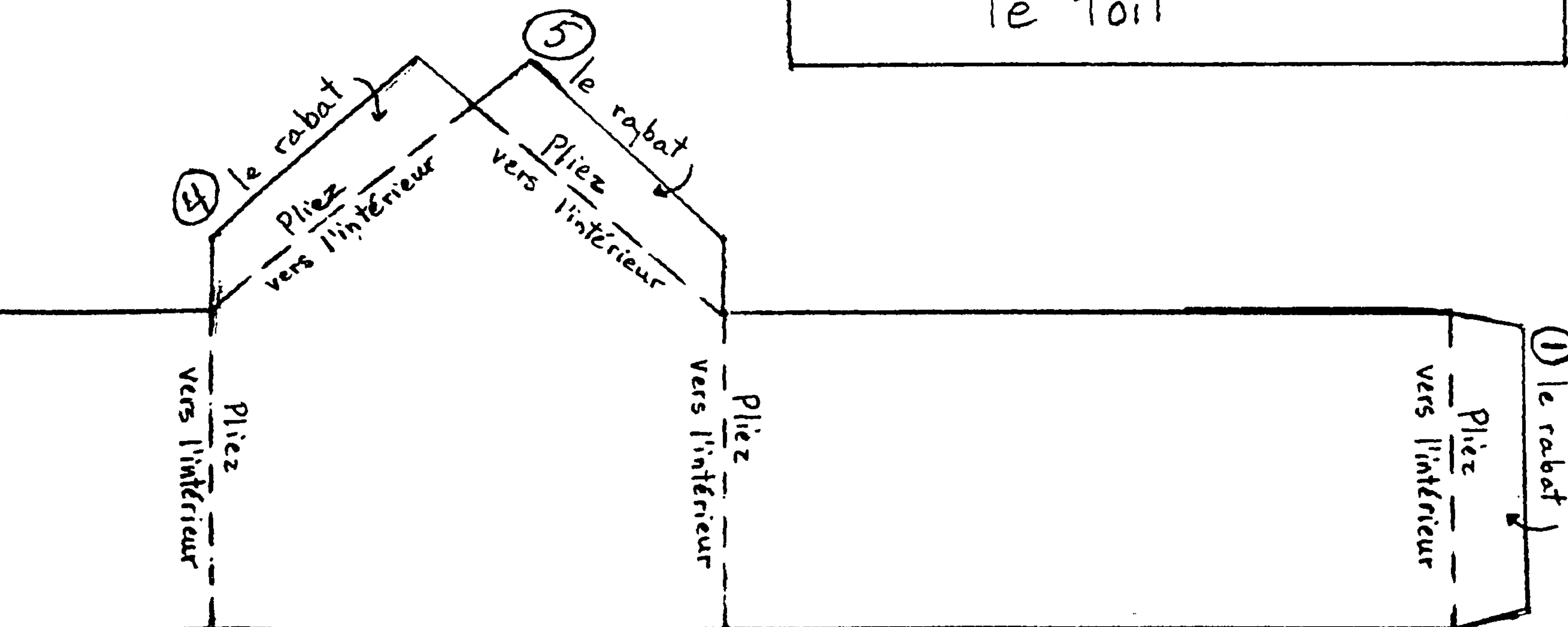
Maintenant, tu peux décorer la maison. Mets des portes, des fenêtres. Tu peux tracer des lignes commme si elle était faite en bois ou en brique. Tu peux mettre de la ouate sur le toit pour montrer qu'il y a de la neige.

Maintenant que tu as terminé, comment trouves-tu ta maison? Est-ce que tu l'aimes? As-tu aimé ce projet de bricolage?

Je te souhaite un joyeux Noël dans la maison.

Monsieur Bricole





Ô nuit de paix! Sainte nuit!

Inspiré de «Le Cadeau de Noël de Johann» de Jack Richards

Cette histoire se passe à Oberndorf, un petit village dans les montagnes du Tyrol en Autriche, vers l'année 1818.

Herr Franz Xavier Gruber est le jeune maître d'école. Il est musicien. Il compose de la musique magnifique et joue de l'orgue à toutes les célébrations de la petite église du village.

Cette année-là, il prépare avec soin les célébrations de Noël. Le choeur répète les chants et Herr Gruber prépare son récital annuel. La petite église est fort animée par tous ces préparatifs. Un jour, lorsque Herr Gruber s'apprête à jouer de l'orgue, son instrument ne produit aucun son. Il en fait un examen soigné. Il découvre qu'une souris a rongé la soufflerie de l'orgue. Quelle tristesse!

Il se dépêche d'aller prévenir le pasteur Joseph Mohr. Malheureusement, la famine et la misère ont fait dépenser tout l'argent de la petite église. Il ne reste plus rien pour faire réparer l'orgue. Herr Gruber est très triste. Il pense à la déception des villageois qui aiment tant la musique de Noël.

Le bon pasteur Joseph Mohr a une belle idée. «J'ai écrit un petit poème sur Noël dernièrement. Peut-être, pourriez-vous composer de la musique pour accompagner les paroles! Le choeur l'apprendra très vite et vous les aiderez en jouant sur votre guitare!...»

Il ne reste que quelques jours avant Noël et ils passent très vite. Herr Gruber travaille très fort avec toutes les personnes de la chorale.

C'est maintenant la nuit de Noël. Tous les gens du village se réunissent dans la petite église d'Oberndorf. Le pasteur Joseph Mohr les accueille avec beaucoup de chaleur: «Mes amis» leur dit-il, «vous savez que notre orgue est brisé et que nous n'avons pas d'argent pour le faire réparer... Mais, notre cher ami Herr Gruber a composé une jolie musique pour un petit poème de Noël que j'ai écrit. Si vous le voulez bien, nous allons chanter et prier avec tout notre coeur et offrir notre célébration en cadeau à l'Enfant Jésus»...

Herr Gruber joue quelques notes sur sa guitare et le choeur commence à chanter... et puis toute la foule murmure les paroles...

Stille Nacht, Heilige Nacht! Ô nuit de paix! Sainte nuit!

C'est ainsi qu'est née cette très belle musique de Noël qui continue, à chaque année, de faire chanter les gens dans le monde entier. La petite souris qui a rongé le cuir de la soufflerie de l'orgue ne savait pas qu'elle causerait une si belle création musicale...

Ô nuit de paix! Sainte nuit!

Ô nuit de paix! Sainte nuit!
Dans le ciel l'astre luit;
Dans les champs tout repose en paix.
Mais soudain, dans l'air pur et frais,
Le brillant choeur des anges,
Aux bergers apparaît.

Stille Nacht, heilige Nacht!

Stille Nacht, heilige Nacht!
Alles schläft, einsam wacht
nur das traute, hochheilige Paar!
Holder Knabe im lockigen Haar,
schlaf in himmlischer Ruh.

Réponses de l'édition du 28 octobre du FRANCO-JEUNESSE

Les capitales du monde:
OTTAWA - **Canada**
PARIS - **France**
ROME - **Italie**
SÉOUL - **Corée du Sud**

La bonne façon
1. Il a beaucoup marché, il a mal **aux** pieds.
2. Ce soir, il ira **au** cinéma.
3. Il se dirige **vers** l'auto.

Nommez ces animaux domestiques
Mouton
Vache
Cheval
Cochon
Coq
Sauvages
Loup
Porc-épic
Éléphant

Je parle bien mon français
Une automobile
Une chaise
Une opale
Une corde
Un tableau
Une balle

Chacun son métier
1. infirmière ou garde-malade
2. coiffeuse
3. policier
4. pianiste
5. comédien

Petit test sportif:
Luc Robitaille: **Les Kings de Los Angeles**
Mario Lemieux: **Les Pingouins de Pittsburgh**
Joël Otto: **Les Flames de Calgary**
Esa Tikkanen: **Les Oilers d'Edmonton**
Larry Robinson: **Les Canadiens de Montréal**

La B.D. dans l'ordre
c, a, d, b.

Mot-mystère
mot-mystère

Gagnants du concours de dessins de l'Halloween

Joanne Lepage
8 ans - 3e année
École française régionale de Rivière-la-Paix

Claudette Mahé
8ans - 3e année
École de Mallaig
Mallaig

Jennifer Chalifoux
7 ans - 2e année F
École Routhier
Falher

Colette Lapointe
11 ans - classe 6-4
École Dr Bernard Brosseau
Bonnyville

Nicole Washbrook
9 ans - 5e année
École Sainte-Anne
Calgary

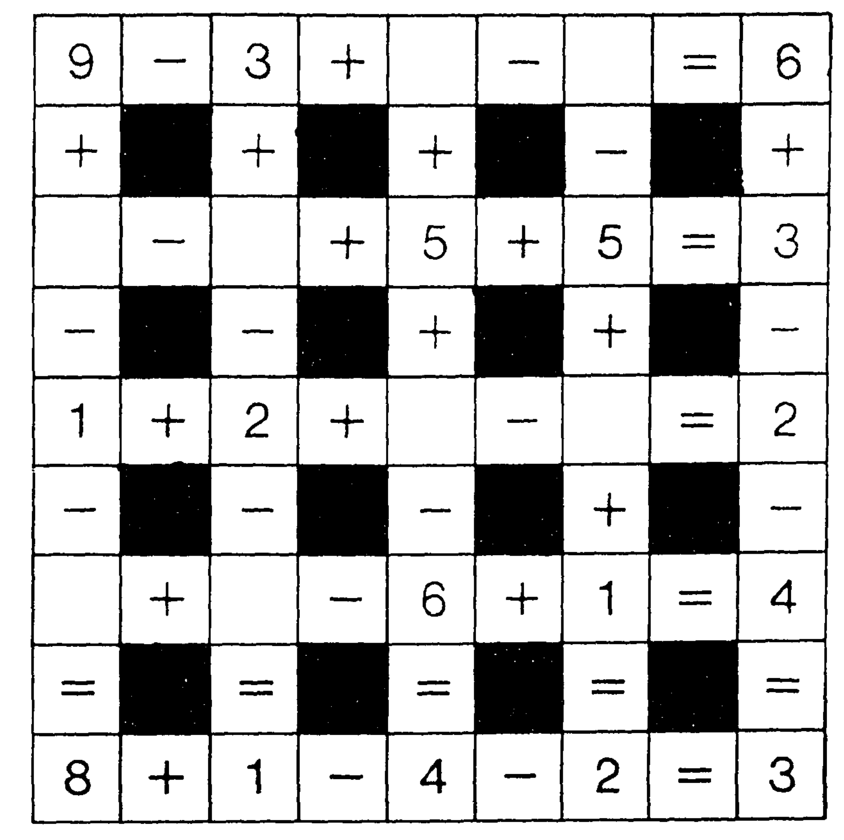
David Cadrin
8 ans - 3e année C
École Maurice-Lavallée
Edmonton

Félicitations aux gagnants, ils recevront un magnifique livre d'histoire en français.
N'oublie pas de participer au courrier de Marie-Soleil, nous te réservons des surprises.

CHIFFRES CROISÉS

Trouve les chiffres qui doivent occuper les cases blanches (il y a de multiples combinaisons).





9	−	3	+		−		=	6
+		+		+		−		+
	−		+	5	+	5	=	3
−		−		+		+		−
1	+	2	+		−		=	2
−		−		−		+		−
	+		−	6	+	1	=	4
=		=		=		=		=
8	+	1	−	4	−	2	=	3

Le courrier de Marie-Soleil

Mon plus beau souvenir de Noël

Bonjour,

À l'occasion de Noël, je t'invite à m'écrire pour me raconter ton plus beau souvenir de Noël. C'est peut-être la visite du Père Noël, un cadeau que tu as reçu, une surprise que tu as faite à tes parents ou tes ami(e)s.

*N'hésite pas à partager tes souvenirs avec les jeunes lecteurs du Franco. Ta lettre sera peut-être publiée dans le journal du **13 janvier 1989**, si tu la fais parvenir à l'adresse ci-dessous **avant le 30 décembre 1988**.*

COURRIER DE MARIE-SOLEIL
Le Franco
10008, 109e Rue, Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T6J 1M4

Au plaisir de lire ta lettre,

Marie-Soleil



Charlotte Diamond
une nouvelle amie

Il me fait plaisir de te présenter Charlotte Diamond, une artiste qui interprète de belles chansons en français. Son premier microsillon en français s'intitule **«Qu'il y ait toujours du soleil»**. On y retrouve «Je suis une pizza», «La belle pieuvre», «Embrasse quatre fois», «Qu'il y ait toujours du soleil» et «La toile d'araignée». Viennent s'ajouter de nouveaux airs comme «Les sandwichs», «V'là l'bon vent», «Le Sergent» et sa propre composition, «Tout ce que je veux - La paix», ainsi que «Donne-moi la main» et «Collinda».

Sans même t'en rendre compte, elle te communiquera sa joie de vivre et tu te mettras à chanter et à **faire des pizzas en français!** Plusieurs des chansons sur ce microsillon sont des airs pétillants traditionnels du Canada français, source inépuisable de plaisir et d'apprentissage en classe ou à la maison.

À la télévision française de Radio-Canada

Ciné-fête

Une idée qui, l'an dernier, a conquis toute la famille, **Ciné-fête** est de retour en décembre 1988 avec un choix de productions remarquables qui émerveilleront petits et grands.

Le Jeune Magicien

jeudi 8 décembre 1988, 19 h 00

Cette amusante comédie, une autre production de l'excellente série «Contes pour tous», met en scène deux jeunes aux talents peu ordinaires. Pierrot rêve de magie et découvre qu'il a le pouvoir de faire bouger les objets à distance; Alexandre, lui, est un jeune musicien virtuose. Ils se lieront d'amitié en s'enfuyant de l'hôpital où Pierrot était confiné pour avoir manifesté ses talents de manière un peu trop voyante. Néanmoins, Pierrot sera appelé à aider les forces de l'ordre à dénouer une redoutable impasse.

Une production canado-polonaise de 1986 qui met en vedette les jeunes Rusty Jedwab et Edward Garson.

Réalisation: Waldemar Dziki

Le Cristal magique (The Dark Crystal)

jeudi 15 décembre 1988, 19 h 00

Jim Henson et Frank Oz qui avaient lancé avec le succès qu'on sait le «Muppet Show» et deux longs métrages mettant en vedette ces célèbres personnages, ont créé des marionnettes d'une toute autre nature pour le film de science-fiction **Le Cristal magique**, dans lequel un lutin doit retrouver un morceau de cristal, afin de mettre un terme à la domination d'une peuplade maléfique qui mène le monde depuis un millénaire, les Skeksis. La critique a qualifié ce film de véritable tour de force au plan technique. Un film fantastique dans tous les sens du terme. Une production britannique de 1982.

L'Aventure des Ewoks (Ewok Adventure: Caravan of Courage)

jeudi 22 décembre 1988, 19 h 00

Les Ewoks, peuplade extra-terrestre de poilus sympathiques qui s'étaient fait remarquer dans «Le Retour du Jedi», sont au centre de ce film d'aventures fantastiques tourné en 1984 par John Korty. Après le naufrage du vaisseau spatial de leur famille, deux enfants, une petite fille de quatre ans et son grand frère, se retrouvent seuls sur une planète inconnue cherchant désespérément à retrouver leurs parents. Par bonheur, ils rencontreront les bizarres, mais gentils Ewoks qui les assisteront dans leurs recherches et les protégeront de l'ogre immense qui terrorise la contrée, le Gorax.

Production américaine.

La Guerre des tuques

jeudi 29 décembre 1988, 19 h 00

Le dernier, mais non le moindre, des films offerts dans le cadre de **Ciné-Fête, La Guerre des tuques**, réalisé en 1984 par André Melançon, ne manquera pas de divertir toute la famille. On reverra donc avec plaisir la lutte épique que se livrent deux groupes d'enfants pour la possession d'un fort de neige, captée par un cinéaste depuis longtemps passé maître dans l'art d'évoquer l'univers des jeunes.

En vedette: Cédric Jourde, Julien Élie, Mariepierre Arseneau-D'Amour, Duc Minh Vu, Marise Cartwright, Mathieu Savard et Olivier Monette.

À noter...

CINÉ-FAMILLE
Le samedi 31 décembre à 12 h 00
Babar et le Père Noël
Le plus beau des Cadeaux
Un Cadeau de Noël

LES MATINÉES DU DIMANCHE
Le dimanche 1er janvier à 13 h 30
La Guerre des Boutons
Le Petit Soldat de Plomb
Le Géant égoïste

LE MARCHAND
Le lundi 2 janvier à 18 h 30
Félix Leclerc raconte les Légendes du Québec

CINÉ-FAMILLE
Le samedi 7 janvier à 12 h 00
La Belle et la Bête
Pierre et le Loup

• Problèmes d'alimentation

Un déséquilibre évident dans le monde, aujourd'hui

EDMONTON - Lorsque nous entendons parler de problèmes d'alimentation nous pensons immédiatement aux petits enfants qui meurent de faim dans les pays du Tiers-Monde. Nous disons que nous devrions faire quelque chose à ce sujet, «envoyer de l'argent...» Nous ne cessons d'en parler, mais nous ne faisons rien. L'attitude générale des gens est du genre «Qu'est-ce que je peux faire?» et lorsque chacun se demande ce qu'il ou elle peut faire, rien ne semble s'accomplir.

Peu de gens par contre semblent se rendre compte du fait que les problèmes d'alimentation débutent dans les pays industrialisés et développés. «Quels problèmes d'alimentation?» on se demande, «Nous n'avons pas de problèmes d'alimentation. Tout le monde semble avoir assez de nourriture; et même un surplus de nourriture!» Justement, c'est là où nous ne savons pas ce que c'est d'avoir un manque de nourriture, de passer une journée entière sans manger. Pendant que nous mangeons un bon repas gras, il y a des gens dans d'autres sections du monde qui meurent littéralement de faim. On entend toujours dire qu'il y a amplement de nourriture sur la terre pour nourrir chaque habitant du monde de façon équitable et encore avoir de la nourriture de surplus. Donc qu'est-ce qui se passe; pourquoi ces gens meurent-ils de faim?

Il y a un déséquilibre très évident dans le monde aujourd'hui: un déséquilibre de densité de population, par conséquent de répartition de nourriture.

Qu'est ce qui fait qu'un enfant canadien de cinq ans puisse avoir un régime moyen de 6300 KJ par jour tandis qu'un enfant d'un pays africain du même âge ne puisse absorber que 1810 KJ en moyenne par jour? Même avec une amélioration immédiate de la nutrition de ces derniers, le dommage est déjà fait. Certains effets de la malnutrition sont irréversibles. Par exemple, si une femme enceinte a un nombre insuffisant de protéine dans son sang, le cerveau de l'enfant ainsi que le reste de son corps seront diminués. Le foetus mal nourri ne reçoit pas assez d'aliments nécessaires à la formation du mécanisme d'apprentissage dans le cerveau. Pendant les premières semaines de la vie de l'enfant, la malnutrition peut gravement endommager son cerveau en permanence. Tous ces problèmes débutent avec un manque de protéines et autres nutrients qui auraient pu être évités si la nourriture avait été distribuée plus équitablement dans le monde.

Ces problèmes d'alimentation peuvent aussi être reliés à l'analphabétisme existant dans les pays du Tiers-Monde. La majorité des gens ne sont pas éduqués et ne savent pas ce que c'est qu'une alimentation équilibrée. Ceci n'est certainement pas uniquement de leur faute, c'est en grande partie la faute des pays industrialisés. Par exemple, les compagnies qui fabriquent le lait en poudre abusent de la naïveté des gens du Tiers-Monde. La publicité faite pour leur produit démontre de beaux bébés en santé avec un biberon à la main. Les gens (pauvres ou riches) veulent généralement le mieux pour leurs enfants, donc dans le cas des pays pauvres, ils veulent se procurer de ce lait en poudre en espérant que leurs bébés ressembleront ensuite à ceux des affiches. Par contre, ces gens ne sont pas éduqués, alors ne savent pas utiliser efficacement le produit mis sur le marché. Ils ne connaissent pas les proportions de lait en poudre et d'eau qu'il faut utiliser, même s'ils le savent, ils ne suivent pas ces consignes cruciales parce qu'ils ne peuvent pas se permettre le «luxe» de «gaspiller» le peu de poudre qu'ils peuvent se payer. Mais la chose la plus importante que ces mères ne savent pas, c'est que leur lait est meilleur pour le bébé puisqu'il contient une substance qui aide à immuniser partiellement le bébé contre la maladie lors des quelques premières semaines, si importantes au restant de sa vie. Cette substance n'est pas présente dans le lait «artificiel». Également, à cause de la malnutrition, il y a une diminution de résistance à la maladie, donc le biberon mal lavé peut causer énormément de problèmes d'infection.

Ces problèmes se retrouvent dans tous les pays sous-développés. Pourquoi ceci n'est-il pas corrigé? La technologie est assez développée, les ressources alimentaires sont suffisantes, et il y a assez d'espace disponible pour toute la population humaine. Ces trois facteurs réunis devraient être suffisants pour établir un équilibre. Les problèmes qui se retrouvent dans les pays développés sont semblables à ceux des pays sous-développés sous un certain aspect; les gens en générale ne sont pas assez informés des effets néfastes de la façon dont ils vivent leur vie, tandis que dans les pays riches, ils ne sont pas au courant de ce qu'ils peuvent faire pour aider à rétablir l'équilibre dans le monde. Les gens de pays riches gaspillent et ne s'en rendent pas compte et les gens des pays pauvres ne se servent pas des ressources qu'ils ont de façon efficace et ne connaissent pas de moyens d'améliorer leur sort.

Il existe une solution à chaque problème dans le monde, il ne s'agit que de la trouver. Nous devons premièrement cesser de fournir de l'aide aux pays en voie de développement uniquement en cas d'urgence, mais y ajouter un programme d'aide à long terme. Il faudrait leur enseigner des technologies de base adaptées à leurs besoins et à leur environnement, leur faire découvrir leurs ressources déjà existantes et potentielles, former du perosnnel qualifé sur place et surtout les guider dans une planification progressive et graduée répondant à leurs besoins futurs.

«Donne un poisson à un homme,
tu le nourris pour un jour,
Montre lui à pêcher,
tu le nourris pour la vie.»
(proverbe chinois)

Geneviève Goggin-Michaud
élève de la 11e année
École J. H. Picard



Marj & Howard Barker



Fonds des Nations Unies pour l'enfance

L'an passé ces gens ont sauvé la vie de 480 enfants – tout simplement en envoyant des cartes de voeux de l'UNICEF.

Pour commander la brochure couleur de l'UNICEF ou obtenir des renseignements supplémentaires, contactez :

UNICEF Canada
443 Mt. Pleasant Rd.
Toronto (Ontario) M4S 2L8
Téléphone (416) 482-4444
OU appelez sans frais le numéro 1-800-268-3770
(Téléphoniste 741)

L'espace pour cette annonce est fourni par la présente publication

La page de l'A.C.F.A.



N.D.L.R.: Nous reproduisons ici intégralement un article écrit par Catherine Ford du CALGARY HERALD et publié dans ce quotidien le 24 novembre dernier. Cet article est reproduit avec la permission du Calgary Herald.

CANADA IS FRENCH AND ENGLISH

It is an oxymoron to call yourself both a Canadian and a member of the Reform party. Because of the Reformer's language policy, the two are mutually exclusive. To be a Canadian is to share in Canada's linguistic and cultural duality which has existed since before Confederation.

While I don't give a pinch of bat guano for splinter parties, as the most reasonable of such groups, the Reform party will attract disaffected westerners. It will attract people who not only will deny history, but seek to rewrite it.

To be Canadian is to be bilingual and bicultural. It doesn't matter whether you personnally are unilingually French or English, the country itself is bilingual.

To espouse a party which wants to destroy that ingrained fact of Canadianism is to be worthy of no lesser amount of scorn and opprobrium than that heaped upon the Quebec separatists.

This party's platform would have a referendum on language policy, which makes as much sense as having a referendum on whether we should join the United States.

There are two salient points of history all Canadians must accept: One, that in Canada, French is not a foreign language. And two, that language, as a means of expression, is at the core of the intellectual and emotional life of every person.

Most of us in Alberta are not forced to word, think, or live in a language which says nothing to us. Yet we expect other Canadians to do just that, even within the boundaries of their own country. When they ask for some consideration, we revile them with angry retorts about Alberta being an English province.

The likes of the Reformer are abetted by a ham-handed provincial government, which has shown all the delicacy and diplomacy of a nine-iron to the left ear. The Tories in Edmonton didn't particularly like the language protections contained in the Northwest Territories Act of 1885 and upheld by the Supreme Court of Canada, so Don Getty and his government repealed the act. Now we have our own language act, as petty, prejudicial and humiliating a bit of business since Connie Osterman suggested that welfare recipents could shack up because we were paying too much for housing. The Alberta government didn't want to translate 68 laws into French - which it would have had to do had it honored the Territories Act - so we have declared ourselves English. Getty referred to the suggestion that it would have been an act of conscious Canadianism to translate those laws as a sell-out.

Actually, it would have been an affirmation of what this country is all about.

Canada is not Ukrainian, or Japanese. We are not Sikh, or Pakistani, or Urdu. We aren't Hungarian, or Swiss or German. We are French and English. All others are frills. Multiculturalism is a wonderful social comment, and has enriched this country to no end. But it is not Canada's roots. Not Canada at its heart, and in its soul.

In 1867, Canada's two principal communities accounted for 90 per cent of the population. It is for that reason, that both languages, both cultures, were clearly identified and protected under the British North America Act. The act didn't say that we'd make room for the French. It didn't say that we would "permit" or "allow" French to be used here and there. It gave French and English equal rights. Equal. But different.

The Constitution writers were not unaware that much of the country was unilingual, yet they did not separate Canada into a French state and an English state. They made us one country. The Reform party would make us two.

When the Official Languages Act was tabled in 1968, prime minister Pierre Trudeau, said: "We believe in two official languages... We want to live in a country in which French Canadians can choose to live among English Canadians and English Canadians can choose to live among French Canadians without abandoning their cultural heritage."

Départ du représentant du Commissaire



Lors du repas du midi au Conseil général d'automne de l'ACFA, M. Roger Fréchette (debout), représentant du Commissaire aux langues officielles en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les Territoires, a annoncé son départ pour le Manitoba. Il a profité de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont collaboré avec son bureau au cours de ces années et a dit souhaiter que les francophones de la province continuent à travailler avec enthousiasme à se bâtir une place de premier choix dans la société albertaine. Les lecteurs du journal «Le Franco» souhaitent à Roger et à son épouse, un heureux retour au Manitoba, où ils retrouveront leurs enfants et leur parenté respective.

(Photo: Pierre Brault)

Aide spéciale pour les pertes de récoltes dues à la sécheresse

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, et le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, viennent d'annoncer un programme spécial d'aide aux agriculteurs touchés par la sécheresse.

Bien que les données définitives sur les rendements de 1988 ne soient pas encore connues, on estime que le Programme coûtera jusqu'à 850 millions de dollars. Des consultations sont actuellement en cours avec les provinces sur le partage des coûts du Programme.

Le montant accordé dans le cadre du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse porte à environ un milliard de dollars l'aide spéciale globale accordée par le gouvernement fédéral pour compenser les pertes dues à la sécheresse de cette année. Cette nouvelle aide s'ajoutera au montant record de l'ordre de 800 à 900 millions de dollars que les régimes d'assurance-récolte verseront aux agriculteurs du pays cette année. Plus de 90 % de ce montant est relié à la sécheresse.

Les paiements versés aux producteurs seront fonction des superficies cultivées et des cultures. Les taux d'aide varieront selon l'étendue des pertes causées aux récoltes, les rendements habituels et les indemnités moyennes accordées par l'assurance-récolte dans chaque région. Grâce à ce mode de paiement, les producteurs des régions les plus durement frappées par la sécheresse toucheront les montants les plus élevés.

On estime que le montant maximum accordé par acre de blé dans les Prairies oscillera entre 40 et 45 $. Par ailleurs, un producteur de maïs du Sud de l'Ontario qui aurait subi une perte de récolte de 40 % toucherait de 50 à 57 $ l'acre environ.

L'aide s'appliquera à toutes les cultures des zones gravement touchées par la sécheresse, sauf à celles qui sont visées par le Programme d'aide aux éleveurs victimes de la sécheresse annoncé en juin dernier.

«Cette année, plusieurs producteurs des Prairies ont connu les pires conditions de récoltes jamais enregistrées. L'Ontario et le Québec ont subi l'un des étés les plus secs. Face à ce désastre, une aide spéciale s'impose, en plus de l'assurance-récolte», affirme M. Mazankowski.

Les versements accordés pour les pertes de récoltes dues à la sécheresse sont établis en fonction des prix courants du marché, lesquels sont maintenant beaucoup plus élevés pour plusieurs des cultures touchées que les prix garantis par

(suite à la page 17...)

Moi, je lis «Le Franco»



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E2, téléphone: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h (heure des Rocheuses) à la date de fermeture spécifiée ci-dessous. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No N1-W144-0075(20) - pour TRANSPORTS CANADA
Norman Wells, T. N.-O.
Aéroport Norman Wells
Transports Canada
Construction d'un édifice du groupe de services

Description: Le travail consiste à construire un édifice de 1 200 m^2 avec structure d'acier pour les services d'entretien, la station de pompiers, l'administration de l'aéroport et les opérations d'entreposage du sable, et les travaux de construction relatifs aux services incluant les routes, l'aire de stationnement, les services publics et les clôtures.

Date de fermeture: **le 17 janvier 1989**

Dépôt: **250 $**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta); Chambre 632, 220 - 4e avenue, S.E. Calgary, Alberta et des bureaux de Travaux publics Canada à Hay River, Inuvik, Yellowknife, T. N.-O. Ils peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton (Alberta); Calgary (Alberta); Yellowknife (T. N.-O.); Whitehorse (Territoire du Yukon); Vancouver (C.-B.); Dawson Creek (C.-B.); Fort St.John (C.-B.); et Fort Nelson (C.-B.).

Note: Une session d'information présoumission sur les lieux se tiendra à 10 h, le mercredi 4 janvier 1989, au Salon «C», 2e étage, Place Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6. Tous les contracteurs/sous-contracteurs sont invités à y assister pour plus de détails.

Pour plus d'information, contacter:

1. F.M.S. Lavalin Inc.
   Edmonton, Alberta
   (Attention: R. Imai, Ing. P.)
   Tél.: (403) 463-3950
2. P. Rudolf, Ing. P.
   Gérant de projet
   Travaux publics Canada
   (Air Transport)
   Edmonton, Alberta
   Tél.: (403) 495-6018

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Howard & McBride Ltd

Salons funéraires

10179, 108e Rue
Edmonton, Alberta

Service complet en français

M. Luc Lafrance gérant
Mme Annette Brissette directrice de musique

422-1141

- Fort Saskatchewan
- Stony Plain
- Ardrossan
- Spruce Grove
- St-Albert
- Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix afin d'accommoder toutes les familles et tous les budgets

Concours de Noël prochaine vague - F.J.A. 1988

À gagner: un lecteur de disque compact portatif
d'une valeur approximative de 400,00 $

Pour participer, il suffit d'écouter l'émission **PROCHAINE VAGUE**, les 3, 10 et 17 décembre et de composer une phrase de Noël avec le mot-clé prononcé par l'animateur Claude Bernatchez.

Vous pouvez participer autant de fois que vous le désirez. Le tirage au sort se fera à l'émission du **24 décembre.**

Un seul règlement: **être âgé entre 12 et 25 ans.**

Les coupons-réponses doivent être complétés et retournés **au plus tard le 23 décembre.**

MOT-CLÉ: ______
NOM: ______
ADRESSE: ______
TÉLEÉPHONE: ______ **ÂGE:** ______
PHRASE DE NOËL: ______

Retournez le coupon à l'adresse suivante

PROCHAINE VAGUE - RADIO-CANADA
8830, 85e Rue, 16e étage
Edmonton (Alberta)
T6C 3C3



AIDE SPÉCIALE

(...suite de la page 16)

l'assurance-récolte. De plus, les



Don Mazankowski

paiements seront fixés d'après des rendements de 10 % plus élevés que les rendements moyens normalement couverts par l'assurance-récolte, sous réserve de l'approbation des provinces, avec lesquelles auront lieu des consultations ultérieures sur l'élaboration du Programme.

Les ministres ont chargé le Comité fédéral-provincial d'aide aux victimes de la sécheresse d'élaborer le plus tôt possible les modalités administratives du Programme et de définir les zones de sécheresse, en consultation avec les représentants des producteurs. L'information sur l'assurance-récolte nous parvient encore. Étant donné que les pertes de récoltes varient énormément cette année, même dans une même zone, on créera des comités d'examen formés de producteurs et on leur confiera la tâche de recommander le rajustement, au besoin, des taux de paiement.

«La sécheresse a durement frappé de nombreux producteurs de grains qui souffraient depuis déjà deux ans de la baisse des prix entraînée par la guerre internationale des subventions, ajoute M. Mayer. Cette aide spéciale, jumelée aux indemnités d'assurance-récolte, adoucira les effets de la sécheresse de cette année et aidera les producteurs à raffermir leur situation financière à quelques mois des semis de 1989.»

Les paiements pour les pertes de récoltes dues à la sécheresse faits aux producteurs assurés et non assurés seront les mêmes, ce qui préservera la valeur des régimes fédéraux-provinciaux d'assurance-récolte.

«L'assurance-récolte restera le meilleur mécanisme de protection contre le manque à gagner découlant de la sécheresse et des autres calamités naturelles, enchaîne M. Mazankowski. Toutefois, les gouvernements fédéral et provinciaux admettent qu'elle a besoin d'améliorations.

«Le gouvernement fédéral attache une grande importance aux pourparlers avec les producteurs et les provinces sur les améliorations à apporter à l'assurance-récolte, car il aimerait qu'il ne soit plus nécessaire à l'avenir de verser des prestations spéciales pour les pertes de récoltes.»

Cette annonce est le dernier volet de l'intervention globale du gouvernement fédéral et des provinces face aux problèmes causés aux agriculteurs par la sécheresse de 1988. Deux annonces ont précédé la présente: en mai dernier, l'augmentation de 12 millions de dollars, rendue publique par le gouvernement fédéral, du budget des programmes de mise en valeur des ressources en eau, et en juin, le programme fédéral-provincial de 153 millions de dollars instauré pour aider les éleveurs des Prairies victimes de la sécheresse. En plus, les gouvernements ont promis aux producteurs qu'ils toucheraient de l'aide pour les pertes de récoltes.

Les producteurs pourront se procurer bientôt les formulaires de participation au Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse; les premiers paiements devraient donc être expédiés au début de l'an prochain.



L'UNICEF offre toute l'année une magnifique sélection de cadeaux et de jeux réservés aux enfants.

VEILLÉE DU JOUR DE L'AN DES FRANCOPHONES



le samedi 31 décembre 1988
Capilano Inn
9125, 50e Rue - EDMONTON



MUSIQUE «LE JUKE BOX» AVEC ANDRÉ ROY
BEAUCOUP DE PRIX DE PRÉSENCE
ET DIVERTISSEMENT

OPTION 1: 24,00 $ par personne
SOUPER - DANSE - BUFFET

OPTION 2: 12,00 $ par personne
DANSE - BUFFET

CONSOMMATION À 1,75 $ DU VERRE

POUR BILLETS: ACFA Edmonton 469-4401
Georges Vincent 469-6015
Guy Ouellette 465-2091

BIENVENUE À TOUS LES FRANCOPHONES
BILLETS LIMITÉS - HÂTEZ-VOUS!!!

Carrières et professions



Association canadienne-française de l'Alberta

est à la recherche d'un

Commis à la comptabilité

TÂCHES:

- Entrer des données sur l'ordinateur pour la comptabilité et pour le dossier des membres.
- Établir et maintenir à jour les dossiers et assurer le classement des documents.
- Seconder l'adjointe au directeur/comptabilité dans ses fonctions.
- Préparer les dépôts, les factures et les chèques.
- Dactylographier, à l'occasion, toute la correspondance du Service de la comptabilité.

QUALITÉS REQUISES:

- Expérience dans les C/R et C/P
- Bonne connaissance du français, anglais un atout
- Initiative, tact et discrétion
- Expérience de la tenue de livres sur ordinateur
- Traitement de texte

SALAIRE:

- Environ 18 000 $

AVANTAGES SOCIAUX:

- Ceux en vigueur à l'A.C.F.A.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 3 janvier 1989

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant **le 14 décembre 1988** à:

Catherine Berthaud-Picard
Adjointe au directeur/comptabilité
A.C.F.A.
10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Un employeur offrant des opportunités égales d'emploi.



NOUS CONSERVONS LES TERRES HUMIDES...

Canards Illimités Canada

Nous le faisons depuis 1938. Aujourd'hui, nous comptons quelque 400 employés dans 44 bureaux à travers le Canada. Nous prenons soin des terres humides...et nous faisons du bon travail.

En 1988, nous célébrons notre 50e anniversaire. Comment? En aménageant des terres humides. Et lorsque nous aurons terminé ces constructions, nous en commencerons d'autres parce que la protection de la faune et de la sauvagine du Canada est ce que nous pouvons faire de mieux pour célébrer nos prochains cinquante ans.

Nous ne croyons pas être les sauveurs de la nature. Nous sommes des conservationnistes travailleurs et réalistes, faisant ce que nous faisons le mieux: conserver les terres humides.

LES CANARDS ET LES OIES FONT LE RESTE.

Composez 1-800-665-3825 pour plus de renseignements.

L'émission

—EN DIRECT—

sur les ondes de LW 1310 à Saint-Paul
de 18 h 00 à 21 h 00,
tous les dimanches

SPÉCIAL «LIGNE OUVERTE»
le dimanche 11 décembre de 18:30 à 20:00

Animateur: Éric Lambotte

Sujet: Commission scolaire homogène et école française à Saint-Paul

Invités: Mel Fenske, Philip Lamoureux, Lionel Rémillard et Jean-Claude Giguère

Pour donner votre opinion ou poser une question, téléphoner au:

645-7725: Saint-Paul et environs
826-2979: Bonnyville, Grand Centre et Cold Lake

Fédération des parents francophones de l'Alberta

est à la recherche d'un

Directeur général

En étroite collaboration avec le Conseil d'administration de la Fédération, le directeur général planifie, organise, dirige et évalue l'ensemble des activités de la Fédération. Il veille au bon fonctionnement administratif de la F.P.F.A., et à l'image de l'organisme.

Expérience:

- Animation organisationnelle auprès de groupes
- Bonne connaissance de la situation des Franco-Albertains en matière d'éducation
- Expérience de gestion de personnel et d'administration

Habiletés:

- Capacité à s'adapter à de nouvelles situations
- Curiosité intellectuelle
- Capacité de communiquer facilement avec les gens
- Capacité d'évaluer des situations et de faire des recommandations et/ou développer des plans d'action par rapport aux situations évaluées.

Exigences:

- Diplôme universitaire ou expérience équivalente
- Excellente connaissance du français et de l'anglais
- Disponibilité de se déplacer en région
- Avoir une expérience valable en administration et en relation publique

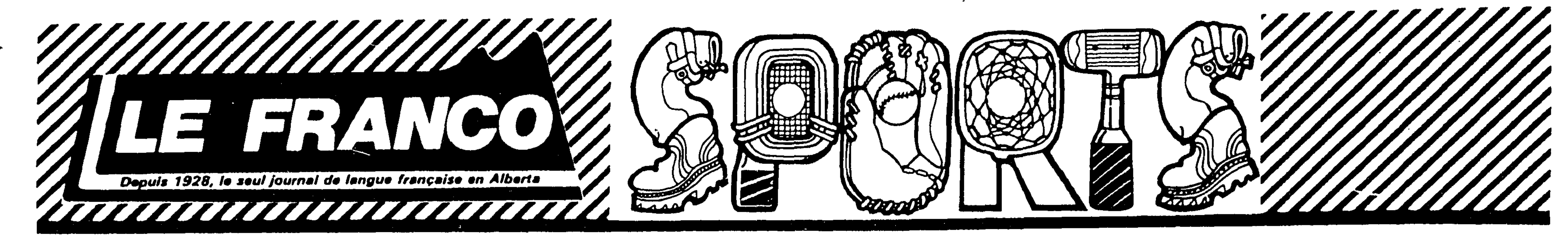
Salaire:

La F.P.F.A. offre des conditions de travail stimulantes ainsi qu'un salaire et des avantages sociaux qui reflètent l'importance de la position.

Date d'entrée en fonction: Février 1989

Ce poste est ouvert aux hommes comme aux femmes. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 19 décembre 1988** avec le nom de 3 personnes comme référence à l'adresse suivante:

La Fédération des parents francophones de l'Alberta
À l'attention du Comité de sélection
pièce 205 - 8925, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2



• *Le lendemain de la veille*

Carson sonne le réveil des Oilers avec un tour du chapeau et une passe

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le dimanche 4 décembre dernier, c'était la première visite des Rangers de New York et de Guy Lafleur à Edmonton.

Après avoir essuyé un revers de 6 à 3 contre les Flames de Calgary, jeudi soir, la troupe de Michel Bergeron faisait face à des Oilers affamés, qui venaient de subir une défaite décisive de 7 à 4 contre les mêmes Flames au Colisée Northlands, vendredi.

Les 16 809 spectateurs ont accueilli «Flower» aux cris de «Guy, Guy, Guy» et chaque fois qu'il touchait la rondelle, la foule se soulevait souhaitant que Lafleur compte un but. L'ancienne vedette des Canadiens y est allé de quatre mentions d'assistance, égalant ainsi une marque établie plus tôt dans sa carrière. Pour un joueur que l'on disait «fini», «Flower» est en pleine forme et en pleine possession de tous ses moyens. À converser avec lui, on constate qu'il s'amuse comme un petit fou à jouer pour les Rangers. Il admet lui-même que la pression est moins forte dans le «Big Apple» qu'à Montréal.

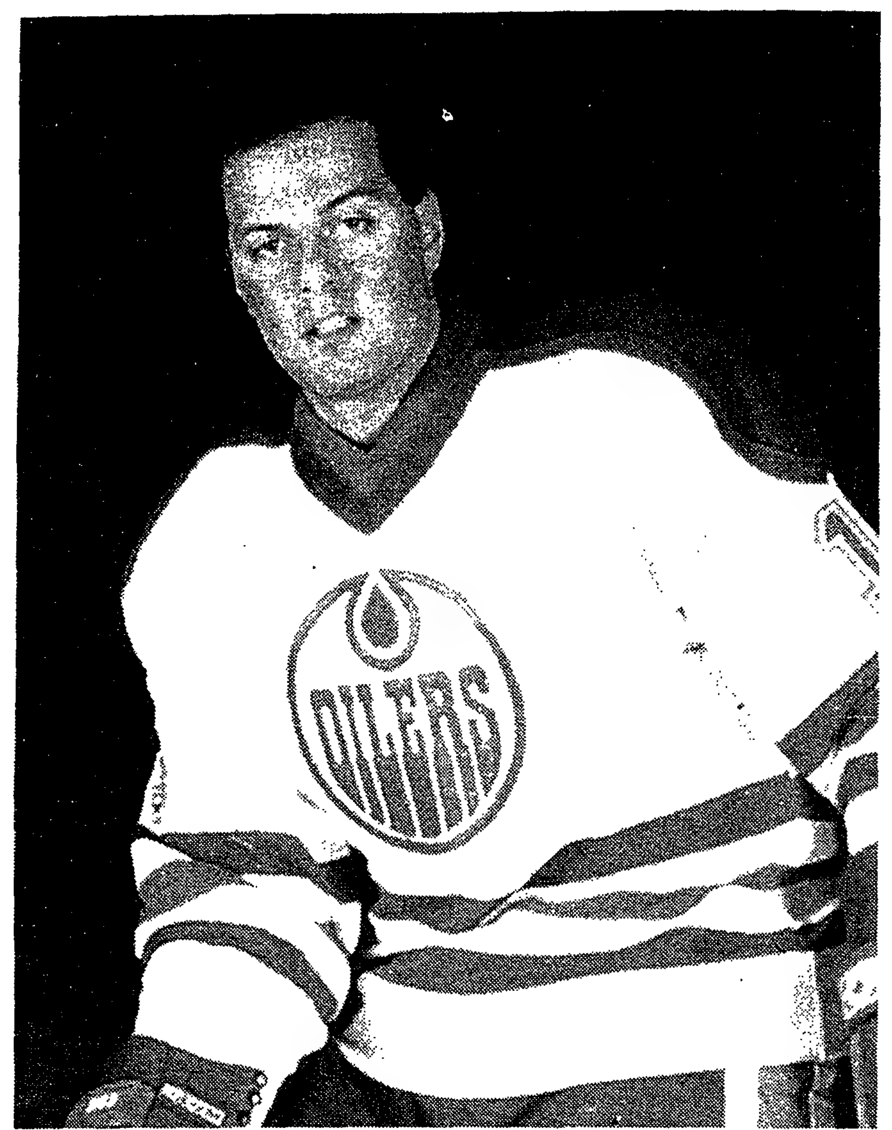
Les joueurs des Oilers ont pris une avance de 4 à 2 en première période, avec des buts de Jimmy Carson (2), Charly Huddy (1) et Esa Tikkanen (1). Les buts des Rangers ont été l'oeuvre de Chris Nilan et de Kelly Kisio, le capitaine.

En deuxième période, les troupiers de Bergeron ont bien remonté la côte et ont porté le pointage à 5-4 avec des buts de Brian Mullen et Tomas Sandstrom, mais à compter de la seizième minute de jeu, les Oilers ont ouvert la machine et compté quatre buts sans riposte pour porter le compte à 9-4. Carson y est allé de son troisième but, donc un tour du chapeau, les autres buts étant comptés par Lacombe, Kurri et Messier.

John Muckler, l'assistant-entraîneur des Oilers, n'a pas aimé le jeu défensif de ses joueurs en deuxième période. «Nous avions une avance de 4 buts en première période et les joueurs dans une situation semblable ont tendance à s'asseoir dessus, comme on dit. Cela nous a causé des problèmes en deuxième période, car nous avons oublié notre défensive. Cette situation aurait pu nous coûter la victoire, si les Rangers étaient revenus plus fort. Heureusement que Carson et Tikkanen avaient les affaires en mains». Après deux périodes, c'était donc 9 à 4 pour les Oilers.

En troisième période, Mullen et Kisio ont ajouté chacun un but pour porter le compte à 9-6 et Craig Simpson y est allé de son 15e but de la saison et la partie se terminait par le compte de 10 à 6. Les Oilers ont lancé 31 fois sur Froese et Vanbiesbrouck tandis que Bill Ranford faisait face à 35 lancers des Rangers dont 6 de la part de Brian Mullen.

Une ombre au tableau de cette rencontre, l'absence remarquée de Marcel Dionne. Dionne réchauffe le banc depuis les cinq dernières parties. On sait que Dionne a porté la concession des Kings de L.A. sur ses épaules durant la majeure partie de sa carrière et que malheureusement, lors de la visite des Rangers dans la ville des «stars», on l'a presque oublié. Jimmy Carson et Luc Robitaille ont été accueilli à bras ouverts par Dionne lors de leur arrivée pour leur première saison à L.A. C'était comme un père pour ces deux recrues qui débutaient dans la ligue. Carson pour un, regrettait que Marcel n'ait pas joué à Edmonton. Bergeron pour sa part, a déclaré aux journalistes: «J'aurais aimé être son entraîneur à ses premières années. À New York, il aurait été un roi. Cela me fait de la peine de voir que maintenant à L.A., on dit: enfin on a un joueur. Ils oublient que si Dionne ne leur avait pas donné 12 ans de sa vie, cette concession n'existerait probablement plus, du moins à L.A. Si Dionne n'avait pas donné le meilleur de lui-même durant ce temps, Gretzky n'aurait pas l'occasion de jouer pour les Kings.»



Jimmy Carson



Transports Canada / Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports / Airports Authority Group

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés ci-dessous, adressées à **Transports Canada, Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, suite postale 1100, 11e étage, zone 4, Place Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5J 4E6** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14 h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Téléphone 495-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4648

PROJET: RÉNOVATION DE L'ATELIER ÉLECTRONIQUE RÉGIONALE, EDMONTON, ALBERTA

DESCRIPTION DU TRAVAIL: Le travail consiste à rénover l'intérieur de l'atelier électronique actuel; nouveau revêtement extérieur, incluant le toit et les portes du garage d'entretien actuel; et un édifice d'entreposage en métal isolé de 165 m2 ainsi que des travaux relatifs aux lieux.

DATE LIMITE: le 4 janvier 1989 **Dépôt:** 50 $

INFORMATIONS TECHNIQUES:
P. Rudolf, Ing. P. Gérant de projet,
téléphone: (403) 495-6018

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
D. Camire, gérant du contrat,
téléphone: 495-6018

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la Colombie-Britannique, succursale de Vancouver et de l'Association de la construction de Calgary.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.



• *Chez-nous à l'école Maurice Lavallée*

Sports interscolaires

Bonjours chers lecteurs!

Cette semaine, nous aimerions vous présenter les sports interscolaires pour les niveaux 7, 8 et 9.

Premièrement, en basketball, l'équipe de garçons de la huitième et neuvième années participeront dans une ligue de la Commission scolaire. M. Pierre Eddie, enseignant d'éducation physique, est bien enthousiaste et a hâte que les compétitions débutent.

L'équipe sénior de volleyball de filles, composée d'étudiantes en huitième et neuvième années, sera entraînée par Mlle Colette Hétu. Les filles seront aussi en compétition avec plusieurs équipes et elles feront partie de la ligue de la Commission scolaire également.

Pour les équipes juniors (septième et huitième années), en basketball pour les garçons et de volleyball pour les filles, il y aura de la compétition avec d'autres écoles ainsi que quelques tournois. Merci à M. Yvan Nolet (garçons) et à M. Marc Motut (filles), les entraîneurs de ces équipes.

Pendant les mois d'avril, mai et juin, M. Pierre Eddie et Mlle Colette Hétu entraîneront les équipes d'athlétisme. Il y aura l'équipe junior pour la septième année, l'équipe intermédiaire pour la huitième année et l'équipe sénior pour la neuvième année. Ces équipes seront en compétition avec d'autres écoles et nous espérons que notre école sera représentée au championnat de la ville et même de la province! Les activités auxquelles les élèves participeront seront les suivantes: 100 m, 200 m, 800 m, 1500 m, 55 m (filles), 4 x 100 m, saut en longueur, triple saut (garçons), saut en hauteur et lancers du poids.

Aussi, il y aura toujours des sports intra-muraux tous les midis au gymnase. L'organisation de ces sports est faite par le comité sportif qui est composé d'étudiants et d'un enseignant, M. Pierre Eddie. Les étudiants auront la chance de participer à des tournois de soccer, hockey de salon, volleyball, badminton et basketball ainsi que d'autres jeux sportifs.

Pendant les cours réguliers d'éducation physique, les étudiants bénéficieront de plusieurs sorties. Ils feront, par exemple: du ski alpin, du patinage et de la raquette, si la température le permet! ...Et! Puisque les enseignants et les parents aiment toujours se garder en bonne forme, nous planifions plusieurs parties contre nos étudiants. Alors, chers élèves, on vous lance un défi! Que ce soit du hockey sur glace, de la balle-molle, du volleyball ou du hockey de salon, nous sommes prêts à jouer! Bonne chance!

Maintenant, avant de terminer, nous aimerions remercier spécialement Mlle Colette Hétu et M. Pierre Eddie, nos enseignants d'éducation physique, qui donnent beaucoup de leur temps à l'organisation des sports interscolaires de l'école Maurice Lavallée. Merci Colette, Pierre, et bonne année!

Bonjour! À la prochaine!

TRUC

Fils de rallonge sécuritaires
Bon nombre de personnes, quand elles ont besoin d'un fil de rallonge, achètent le premier qu'elles trouvent pensant qu'il convient. Ce n'est cependant pas le cas, au dire des chercheurs de l'Association canadienne de normalisation. Il faut vérifier la plaque d'ampérage de l'appareil et choisir un fil dont l'ampérage est égal ou supérieur à celui de l'appareil. Le fil de rallonge doit aussi avoir une mise à la terre, et on ne doit jamais enlever la troisième broche de la fiche d'alimentation. De nombreux magasins vendent des fils de rallonge, mais en cas de doute, vérifiez auprès d'une quincaillerie ou d'un magasin de fournitures électriques inscrit dans l'annuaire «Pages Jaunes».

Hottes de cuisine
Les cuisines ont besoin d'un système d'aération. Il existe actuellement deux modèles de base, l'un avec et l'autre sans conduit. Le rendement du modèle avec conduit est évalué en nombre de pieds cubes d'air déplacé par minute (pi³/min), et c'est le système le plus efficace. Le modèle sans conduit, qui fonctionne à l'aide d'un filtre, peut éliminer les odeurs, la fumée et la graisse, mais pas l'humidité et la chaleur. On peut installer un climatiseur dans la cuisine pour enrayer ces deux problèmes si la maison n'est pas dotée d'un système de climatisation central. Vous pouvez obtenir des conseils sur la ventilation en consultant un entrepreneur inscrit dans l'annuaire «Pages Jaunes» sous la rubrique «Ventilation—Entrepreneurs».

Installation électrique sécuritaire
Les maisons anciennes sont charmantes, mais leur installation électrique est-elle sécuritaire? Bon nombre de ces maisons ont été construites avec une installation de 60 ou 100 ampères (parfois 35 ou 50 ampères dans certains cas). Cela était suffisant avant la prolifération des climatiseurs, lave-vaisselle et autres appareils. Cependant, les experts des compagnies hydro-électriques affirment que, de nos jours, certaines maisons ont besoin de 200 ampères pour répondre à la demande. Le clignotement des lumières et l'interférence dans la télévision sont des signes avant-coureurs d'une surcharge des circuits. Si cela se produit, il est sans doute temps de recourir à un maître électricien pour qu'il résolve le problème. Certains entrepreneurs annoncent dans ce journal, d'autres sont inscrits dans l'annuaire «Pages Jaunes» sous la rubrique «Électriciens».

Changer d'assurance-vie
L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes précise, dans une de ses publications, de bien réfléchir avant d'annuler une police d'assurance-vie pour en contracter une autre. Elle suggère plutôt de modifier votre police existante, car elle peut contenir des avantages qu'une autre n'offrirait pas. De plus, une nouvelle assurance pourrait entraîner une hausse de primes en raison de votre âge, être taxée différemment ou comporter des charges à payer d'avance. Si vous pensez modifier votre assurance, discutez-en avec une compagnie ou un courtier d'assurance inscrit dans l'annuaire «Pages Jaunes» sous la rubrique «Assurance».

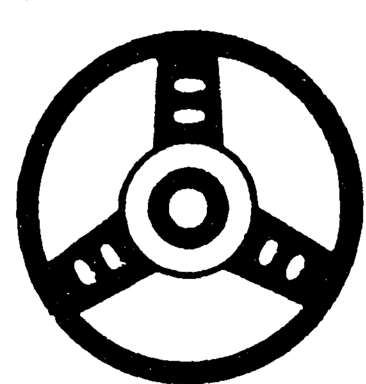
Plantes avides d'éléments nutritifs
Les plantes sont très friandes d'azote, de phosphore et de potassium. Par conséquent, la terre contient rarement assez de ces éléments pour les nourrir. C'est pourquoi on se sert d'engrais, mais au dire des experts, le mauvais type d'engrais peut être inutile ou même nuisible. Essentiellement, on peut utiliser trois sortes d'engrais. Pour savoir lequel convient le mieux à vos plantes, consultez un pépiniériste inscrit sous cette rubrique dans l'annuaire «Pages Jaunes».



Emplacement des commandes
Les gens qui louent des voitures prennent souvent le volant sans se soucier de n'avoir jamais conduit ce modèle de véhicule. Ils pensent savoir exactement où se trouvent les différentes commandes intérieures telles que l'interrupteur général d'éclairage, la commande d'essuie-glace, de chauffage ou de dégivrage, les boutons de la radio, etc. S'ils ne sont pas familiers avec l'emplacement de ces commandes comme dans leur voiture, ils doivent détourner leur attention de la route et augmentent ainsi leur risque d'avoir un accident. Par conséquent, lorsque vous louez une voiture d'un garage qui annonce dans ce journal ou dans l'annuaire «Pages Jaunes», informez-vous sur la place exacte des commandes avant de prendre la route.

Poils superflus
À une certaine époque, la plupart des cirques mettaient en vedette une femme à barbe que les spectateurs pouvaient contempler en se demandant si cette barbe était vraie. Parfois elle l'était et parfois elle ne l'était pas. De nos jours, les femmes sont souvent conscientes de leur pilosité excessive et s'épilent elles-mêmes. Cette solution peut être douloureuse et n'est certes pas permanente. Une autre méthode est l'électrolyse; consultez l'annuaire «Pages Jaunes» sous cette rubrique.

Rappel de voitures
Les rappels de véhicules automobiles sont devenus pratique courante, car les gouvernements et les fabricants se préoccupent du fonctionnement sécuritaire des véhicules. En fait, ils semblent s'en soucier plus que les automobilistes puisque, au cours de la dernière décennie, seulement 689 908 des 1 274 163 véhicules rappelés ont été retournés. Transports Canada suggère aux gens qui déménagent d'aviser leur concessionnaire de sorte que, en cas de rappel, celui-ci puisse les contacter. Les concessionnaires sont inscrits dans l'annuaire «Pages Jaunes» sous la rubrique «Automobiles».



Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

OCCASION D'INVESTISSEMENT



GARNEAU APARTMENTS
601, 603, 605
12 avenue ouest
HANNA (ALBERTA)
Inscrite à: 304 950 $
Reference No.: 6440/C16-54

- **Trois quadruplex**
- **12 logements au total**
- **Un compteur pour chaque logement**
- **Réfrigérateur, cuisinière, climatiseur, foyer, porte-patio donnant sur un balcon dans chaque logement**
- **12 places de stationnement avec prises électriques**
- **Trois titres de propriété absolue distincts**
- **Assurance-prêt hypothécaire de 85 p. 100 maximum (aux acheteurs admissibles)**

Pour tout renseignements, adressez-vous à un courtier du SIA

Question habitation, comptez sur nous SCHL

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

SERVICE BILINGUE

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a pour politique de fournir des services au public dans les deux langues officielles et se fait un plaisir de le faire.

En Alberta, les **Centre d'emploi du Canada** suivants offrent une gamme complète de services en français et en anglais à leur clientèle.

Edmonton
Centre-ville
Place du Canada
9700, avenue Jasper
495-2280: Emploi
495-2208: Infocentre

Assurance-chômage
495-4030: La Planification de l'emploi

Ouest d'Edmonton
10158, 156e Rue
489-2277

Sud d'Edmonton
6325, 103e Rue
438-6610

Nord d'Edmonton
8103, 127e avenue
473-3800

Fort McMurray
10020, rue Franklin
743-2258

Grande Prairie
10801, 100e rue
532-4411

Peace River
9930B, 102e Rue
624-4485

Calgary
Pour obtenir **tous** les renseignements relatifs à l'emploi et l'assurance-chômage en français veuillez composer le 292.4017. Des fonctionnaires bilingues sont aussi à votre service sur demande dans les bureaux d'emploi énumérés ci-dessous:

Centre-ville
220, 4e avenue Sud-Est

Est de Calgary
4909, 17e avenue Sud-Est

Sud de Calgary
7015, McLeod Trail

Nord de Calgary
1701, rue Centre Nord-Ouest

Banff
100, rue Buffalo
762-4200

St-Paul
5105, 50e avenue

645-4428

Bonnyville
services intinérants:
Lundi et mercredi
9 h à 12 h/13 h à 15 h
828-4517

De plus, des fonctionnaires bilingues sont à votre service sur demande dans les **Centres d'immigration du Canada** suivants:

Edmonton
Pièce 200,
Immeuble Liberty
10506, avenue Jasper
420-2199

Aéroport international
955-8271 ou 955-8272

Calgary
Pièce 380,
Immeuble Harry Hays
220, 4e avenue S.E.
292-5724

Aéroport international
292-6394

Aidez-nous à bien vous servir dans la langue de votre choix. Utilisez ces services.

Canada

À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Du samedi 10 décembre au vendredi 16 décembre

Samedi

11h00 **Ciné-famille: Fonce Rebecca, fonce!**
13h00 **Univers des sports**
14h30 **Grand Air**
15h00 **Les héros du samedi**
16h00 **Le Téléjournal**
16h05 **Impact**
17h00 **La course des Amériques**
18h00 **La soirée du hockey:** Washington à Montréal
20h30 **L'autoroute électronique** (reprise de jeudi 18 h 30)
21h00 **Festival juste pour rire.** Inv.: Les Foubracs et Denise Filiatrault
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h30 **Télé-Sélection: Portrait de groupe avec dame.** Drame avec Romy Schneider. La guerre et ses conséquences ont marqué profondément quarante années de la vie d'une femme.

Dimanche

11h00 **Aujourd'hui dimanche**
12h00 **La semaine verte**
13h00 **Les matinées du dimanche: La Forza Del Destino**
16h00 **La grande visite**
17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney. Un sacré dimanche.** (dern. de 2)
19h30 **L'autobus du showbusiness.**
20h30 **Les Beaux Dimanches: La guerre oubliée.** Documentaire sur les répercussions de la guerre 14-18 sur les citoyens du Québec.
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Nouvelles du sport**
22h40 **Ciné-club: La bataille du rail.** La résistance des cheminots français durant l'occupation.

Lundi

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Découverte**
19h00 **Ma Tante Alice.** La vantardise.
19h30 **Robert et cie.** Un mois après son accident, Aimé s'installe chez Virgil.
20h00 **Des Dames de coeur.** Alexandre soumet un projet à Lucie.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Le septième juré.** Dans un excès de passion, un pharmacien viole une jeune fille et l'étrangle.

Mardi

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir Magazine**
19h00 **Star d'un soir.** Inv.: Chantal Paris et Michèle Rossignol.
20h00 **L'héritage.** Après l'enterrement, tout le monde se retrouve à l'hôtel, sauf Miriam.
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Magic.** Un homme réfugié dans un monde d'illusions s'éprend d'une femme qui souhaite réaliser ses rêves de jeunesse.

Mercredi

17h00 **L'heure Disney. Le droit de vivre.** (1re de 2)
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Génies en herbe.** St-Francis Xavier d'Edmonton vs École Routhier de Falher.
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Hoover contre les Kennedy** (3e de 4) En 1962 et 1963, des tragédies spectaculaires font trembler l'Amérique.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Folies bourgeoises.** Comédie de moeurs.

Jeudi

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À première vue.**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Ciné-Fête: Le cristal magique.** Conte fantastique.
21h00 **Lance et compte.** (9e de 13) Suzie et Patrick ont décidé de se marier.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Traitement de choc.** Avec Annie Girardot et Alain Delon.

Vendredi

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix** Lionel apprend qu'Ovide Fournier a été ordonné prêtre.
19h30 **La cour en direct**
20h00 **Barbara Hutton: La pauvre petite fille riche** (5e de 6) Barbara vit au Maroc et s'y marie avec le prince Igor sans l'aimer.
21h00 **Lance et compte.** (10e de 13) Suzie rentre au Canada et Marc Gagnon l'accueille.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **À première vue.**
23h30 **Cinéma: Gloria ou la course au bonheur.** (dern. de 2) Après la mort de son mari, Gloria passe la majeure partie de son temps en Europe.

CINÉ-FÊTE

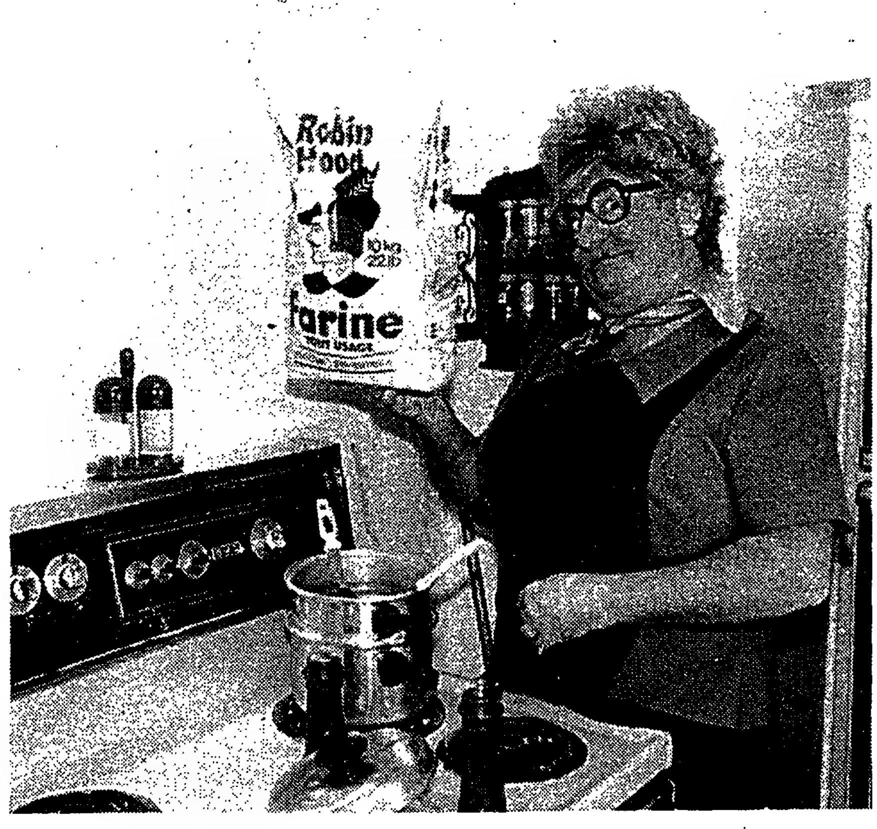
présente
l'excellente production

«Le Cristal Magique»

le jeudi 15 décembre à 19 h 00



Les recettes de Tante Jeane au Café Show



Le lundi 12 décembre, à 07 h 20, la célèbre Tante Jeane Benoit sera l'invitée du Café Show et livrera les secrets d'une de ses fameuses recettes. Elle reviendra le lundi 19 et le mercredi 28 décembre toujours à 07 h 20.

Madame Jeane Benoit, soeur jumelle de sa célèbre soeur Jehane, était déjà l'invitée de l'Autoroute Électronique il y a quelques semaines.

Les deux soeurs qui partageaient un don commun pour la cuisine, ont cependant suivi des chemins bien différents: alors que Jehane étudiait avec les plus grands cuisiniers parisiens, Jeane restait à la maison pour préparer les lunchs de son cher Père. Et pendant ce temps, sa mère lui enseignait les raffinements de l'art culinaire.

Lundi 12 décembre, Tante Jeane expliquera comment glacer un jambon.

Vous trouverez les recettes de
TANTE JEANE
dans «Le Franco» du 16 décembre
et du 23 décembre





J'ai navigué les sept mers, et j'ai enfin trouvé...

OÙ JE PEUX ME PROCURER LE JOURNAL

LE FRANCO

Il suffit d'aller aux endroits suivants:

Les régionales de l'A.C.F.A. de:

- St-Paul
- Plamondon
- Lethbridge
- Calgary
- Legal
- Fort McMurray
- Falher
- Bonnyville

Et aux endroits suivants à Edmonton:

- Faculté St-Jean
- Librairie Le Carrefour
- A.C.F.A. régionale
- Capital City Savings *(8723 - 82e Avenue)*
- Bureau du Journal Le Franco

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté.

Une courtoisie de AGT — La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission), comme exemple: réunions hebdomadaire, mensuelle et annuelle, expositions culturelles, rencontres de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente devra nous être envoyée **au moins 15 jours avant** la date de l'événement prévu. L'heure de tombée est **le jeudi à 16 heures.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

EDMONTON

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.

(89 05-01)

CALGARY

VENEZ CÉLÉBRER NOËL avec nous, au bureau de l'A.C.F.A., régionale de Calgary, le vendredi 16 décembre 1988, de 17:00 à 19:00. Bienvenue à tous nos bénévoles, anciens et nouveaux!!! Pièce 305, 902 - 11e avenue S.O. tél.: 228-4095

(16-12)

RIVIÈRE-LA-PAIX

LA RADIO: ÇA VOUS INTÉRESSE? L'ACFA régionale de Rivière-la-Paix est à la recherche de bénévoles inéressés à animer l'émission de radio francophone «L'ARC-EN-CIEL DE SON», les dimanches à 17h30 sur les ondes de CKYL à Peace River. Aucune expérience n'est requise; il suffit de pouvoir bien s'exprimer oralement en français. Communiquez avec Irène au 837-2296 ou Lucie au 624-8527. C'est votre chance! Ne la laissez pas passer!

(30 12)

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

EDMONTON

À LOUER - bungalow - 3 chambres 1er plancher au 9716 - 69e Avenue, près de l'école J.H. Picard. 600 $/mois - 300 $/dépôt en dommages. Disponible immédiatement. Information au 431-0307 ou 438-2712. S.V.P. laisser votre message.

CALGARY

TOURTIÈRES. Commander maintenant nos bonnes tourtières (boeuf, pomme de terre) pour les fêtes. Tél.: 263-5293 ou 273-7060.

SOIRÉE DU JOUR DE L'AN, salle Ste-Famille, 1719, 5e Rue S.O., organisée par les Dames de Ste-Famille et les Chevaliers de Colomb. Danse avec orchestre, à compter de 9 heures. Réveillon à minuit: 20 $ par personne. Quantité de billets limités. S.V.P. réserver d'avance: M. Comeault au 243-0424 ou Mme Dion au 259-4039.

ENCYCLOPÉDIE française (30 volumes), Atlas, Science populaire (6 volumes), Dictionnaire pour pré-écoliers, jouets éducationnels. Pour plus d'informations, téléphoner à Paula, 240-4688.

(16 12)

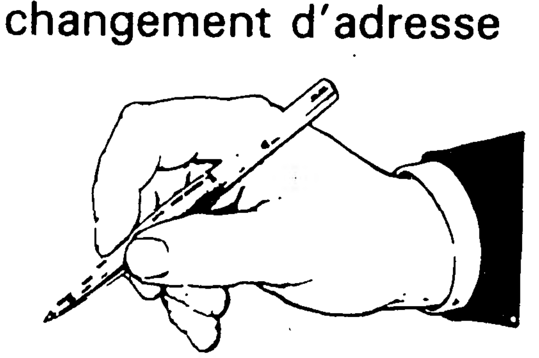
RECHERCHE GARDIENNE près de l'université, pour fille de 5 mois. Lundi au vendredi dès février 1989. Appeler le 289-6598.

(23 12)

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse
Nom:
Adresse:
Ville: Province:
Code postal:

Nouvelle adresse
Nom
Adresse
Ville: Province:
Code postal:
à compter du:
Téléphone:

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Avez-vous fait rédiger votre testament?

Les conseillers financiers constatent que de nombreux Canadiens semblent peu disposés à rédiger leur testament, même si un testament en bonne et due forme constitue la pierre angulaire de toute planification financière personnelle.

Le mari est souvent le seul membre de la famille à avoir un testament. Il est aussi important pour l'épouse de rédiger un testament, même si dans l'ensemble les femmes survivent à leur conjoint.

Fondamentalement, le testament est un document qui établit clairement de quelle façon vous désirez que votre avoir soit distribué après votre décès. Votre testament désigne également une ou plusieurs personnes qui verront à ce que les dispositions qui y sont contenues soient respectées. Ces personnes sont des exécuteurs ou exécutrices testamentaires. Évidemment, vous ne voudriez pas choisir un exécuteur qui est susceptible de décéder avant vous, vous devrez donc nommer quelqu'un qui est plus jeune que vous et qui est relativement en bonne santé.

Une des raisons pour laquelle les gens reportent la rédaction d'un testament, c'est qu'ils prennent pour acquis que leur conjoint survivant héritera automatiquement de leur succession. Ce n'est pas nécessairement le cas, particulièrement lorsque des sommes importantes sont en jeu.

Beaucoup de Canadiens sont plus riches qu'ils ne le croient. Par exemple, votre succession comprend la prestation de décès de votre assurance-vie, votre intérêt dans votre maison, vos placements dans des fonds mutuels, vos actions ou obligations et certains régimes de retraite ou rentes.

Si vous prenez quelques instants pour dresser la liste de tous vos biens et actifs, vous serez peut-être agréablement surpris de constater leur valeur totale.

La prochaine étape consiste à décider de quelle façon vous souhaitez voir vos biens distribués. La ou les personnes que vous désignez dans votre testament, afin de recevoir la succession en entier ou en partie sont appelées «bénéficiaires».

Il importe de se rappeler que votre exécuteur devra payer tout impôt exigible avant la distribution de la succession. Par conséquent, il serait sage de consulter un conseiller financier qui vous indiquera la meilleure façon de placer vos ressources financières, afin de réduire au minimum l'imposition. Votre prévoyance aujourd'hui, pourrait faire épargner à vos survivants une forte somme d'argent après votre décès.

Beaucoup croient à tort que les testaments sont très coûteux. En fait, un testament peut ne rien coûter du tout. En effet, vous pouvez rédiger vous-mêmes le vôtre ou acheter un formulaire standard dans un magasin d'articles de bureau.

Toutefois, il est recommandé de recourir aux services d'un avocat, particulièrement si votre situation financière est quelque peu complexe.

Une fois votre testament rédigé, en bonne et due forme, puis signé par vous et vos témoins, il entre en vigueur et le demeure jusqu'à ce que vous le modifiez. Pour faire un ajout par la suite, vous devez rédiger un document, appelé codicille, qui doit également être daté et signé par vous et vos témoins. Celui-ci doit faire référence au testament auquel il est annexé.

D'autre part, si vous désirez apporter des changements majeurs à votre testament, il est conseillé de le détruire et d'en rédiger un nouveau.

Cette chronique est une commandite de...



Paul D. Denis, B.A.
Directeur de Division

10160 - 112e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2L6

Tél.: Bur.: 424-3000
Rés.: 466-8587

• Point d'Arrêt International

La radio au service de la jeunesse francophone

OTTAWA (APF) - La langue française se porte très mal chez les jeunes, répète-t-on inlassablement dans certains milieux hors Québec. Peut-être pas pour longtemps. Un couple de Lachute au Québec a découvert il y a quelques années qu'il suffisait de placer des adolescents devant un micro et de laisser opérer la magie des ondes, pour redonner à cette langue tout son prestige chez les jeunes.

En vérité, le projet de Paulette Chevrier et Guy Lavoie dépasse les frontières canadiennes. Baptisé «Point d'Arrêt International», il consiste à créer un réseau international d'émissions radiophoniques jeunesse entre les pays de la francophonie. Ce projet est à ce point pris au sérieux par les autorités canadiennes et internationales, qu'il a été retenu lors du 2e Sommet francophone de Québec en septembre 1987. Mieux encore, il devrait recevoir l'approbation finale des chefs d'État des 41 pays ayant en commun l'usage du français, lors du 3e Sommet qui devrait avoir lieu le printemps prochain à Dakar, au Sénégal. Pas si mal pour des gens qui, au départ, voulaient tout simplement donner la chance aux jeunes de Lachute de s'exprimer sur les ondes de la radio locale.

Tout a commencé un jour où, discutant avec ses élèves, Paulette Chevrier Lavoie découvre que les jeunes n'aiment pas, mais alors pas du tout, ce qu'ils entendent sur leur compte à la radio. «Quand on parle de nous à la radio, c'est qu'on s'est fait écraser en moto» se plaignent en coeur ses élèves. Animatrice avec son mari dans un poste de radio local depuis 10 ans, elle leur propose de réaliser leur propre émission, et de traiter des thèmes qui leur tiennent à coeur. Elle découvre alors que la radio peut être un extraordinaire outil pour développer l'amour de la langue française. Spontanément, ses élèves commencent à fouiller dans les dictionnaires pour trouver le mot juste avant de passer sur les ondes (on ne dit pas n'importe quoi, n'importe comment, lorsque les amis et la famille sont à l'écoute). D'autres font connaissance pour la première fois avec la musique française.

En 1985-1986 naît le réseau québécois de Point d'Arrêt dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. L'année suivante, c'est au tour du réseau canadien de voir le jour. Des jeunes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick découvrent à leur tour la magie des ondes,

(suite à la page 23...)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC Avis Public 1988-194. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 3. EDMONTON (EN PARTIE) ET DES RÉGIONS AVOISINANTES, Alta. Demande (880918800) présentée par **QCTV LTD.**, 10583, 114ième rue, Edmonton T5H 4A6, en vue de supprimer la condition de licence relative à la suppression d'annonces publicitaires: «La licence est assujettie à la condition que la titulaire supprime les annonces publicitaires des signaux de télévision reçus des stations de radiodiffusion non autorisées à desservir le Canada et leur substitue du matériel de remplacement adéquat. La titulaire est autorisée à maintenir le niveau et le cadre des activités actuelles de suppression et de remplacement d'annonces publicitaires. La titulaire n'est pas autorisée à accroître le cadre de ces activités en aucune façon». Examen de la demande: 10525, 116ième rue, Edmonton.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au C.R.T.C., Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec); et au bureau régional du C.R.T.C.: Suite 1500, 800, rue Burrard, B.P. 1580, Vancouver (C.-B.), V6Z 2G7.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **29 décembre 1988**. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Canadä

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la Région du Pacifique. Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (Colombie-Britannique), V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date déterminées. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distributions des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

SOUMISSION **No 70C-88-0047: Creusage de fosses septiques, du km 253,2 au km 254,5, Autoroute de l'Alaska, C.-B.**

Date de fermeture: **le 22 décembre 1988 à 11 h (HNP)**

Dépôt: **100 $**

Les documents relatifs peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse, et à la suite 200, 2e étage, 9925 - 109e Rue, Edmonton, et à être consultés aux bureaux de l'Association conjointe de la construction de la C.-B. à Vancouver; de l'Association des constructeurs de routes de la C.-B.; de l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; de l'Association des constructeurs de route de l'Alberta, Edmonton; des Associations à Prince George, Dawson Creek, Fort St.John, Fort Nelson et du bureau de Travaux publics Canada à Fort Nelson.

Gérant de projet
J.B. Coxford
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y.
Y1A 3A4
Téléphone: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
ORDONNANCE D'AUDIENCE MH-2-88
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

North Canadian Oils Limited
Demande visant à obtenir une ordonnance obligeant Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd.
À recevoir, à transporter et à livrer du gaz naturel

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'instruire une demande en date du 17 août 1988, telle que modifiée le 26 octobre 1988, qui lui a été présentée par North Canadian Oils Limited ("le demandeur") en vue d'obtenir, conformément au paragraphe 59(2) de la **Loi sur l'Office national de l'énergie**, une ordonnance ayant pour effet d'obliger Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd. ("Foothills") à recevoir, à transporter et à livrer du gaz naturel offert par le demandeur à un point situé près de McNeil, en Alberta ou de Pispot, en Saskatchewan, ou aux deux endroits, lequel gaz sera ensuite exporté à partir d'un point situé près de Monchy, en Saskatchewan. L'Office examinera certaines questions liées à l'accès au réseau de Foothills qui sont soulevées dans la cadre de la présente demande.

L'audience commencera au Ballroom du Glenbow Inn, 708-8th Avenue S.W., Calgary, Alberta, le lundi 13 février 1989 à 9 h 30, heure locale.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues pertinentes des parties intéressées à la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrits auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier copie au demandeur, à l'adresse suivante :

M. Michael D. Callahan
Vice-President, Marketing
Suite 1200
520-5th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3R7

et à son conseiller

M. Alan S. Hollingworth
c/o Code Hunter
Suite 1900
736-6th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3W1

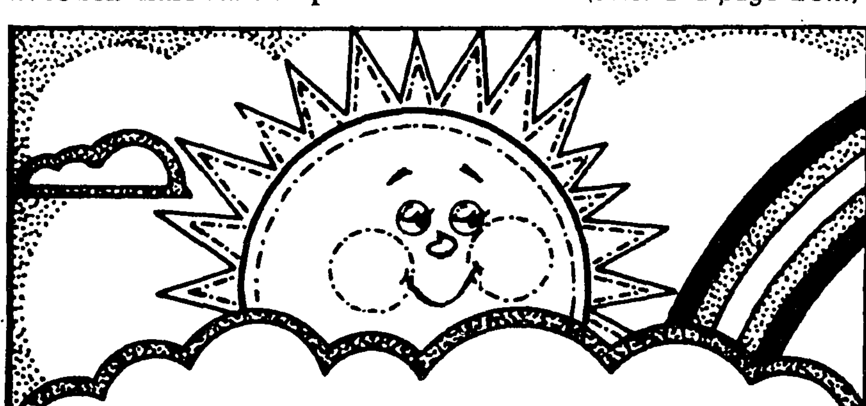
Le demandeur fournira, à chaque intervenant, une copie de la demande, telle que modifiée, et une copie de sa réponse en date du 13 octobre 1988. Foothills fournira, à chaque intervenant, une copie de sa réponse en date du 15 septembre 1988 à la demande de renseignements du 9 septembre 1988 qui lui a été présentés par l'Office.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 7 décembre 1988. La Secrétaire publiera alors la liste des intervenants.

Quiconque désire faire des commentaires sur la demande doit les envoyer par écrit à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur et à son conseiller, aux adresses susmentionnées, au plus tard le 13 janvier 1989.

Pour se procurer des renseignements relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience MH-2-88) ou à l'**Ébauche révisée des Règles de pratique ou de procédure** de l'ONE qui régissent toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en anglais et en français), il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de téléphoner au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
473 rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 3 décembre

En 1878, on établit les premières prévisions météorologiques pour les provinces maritimes; elles sont transmises dans 20 localités.

En 1982, le mercure atteint 22,5° à Hamilton, soit un record de chaleur en Ontario pour le mois de décembre.

C'est arrivé un 4 décembre

En 1986, des vagues destructives, poussées par des vents violents, érodent les sols et endommagent les propriétés sur les rives des lacs Érié et Huron, et de la baie Georgienne. Les résidents souhaitent un gel hâtif des lacs, ce qui diminuerait l'action des vagues.

C'est arrivé un 5 décembre

En 1939, les 5 et 6, une masse d'air chaud enveloppe les Prairies. On enregistre une température record de 16,1° à Edmonton, le 5, et de 11,7° à Winnipeg, le 6.

En 1980, en 3 jours, 100 cm de neige tombent sur les contreforts de l'Alberta, soit la plus forte chute en 30 ans. Écoles, bureaux et magasins sont fermés. Sur la route du Nid-de-Corbeau, les voitures sont ensevelies sous la neige.

C'est arrivé un 6 décembre

En 1917, à Halifax, une collision entre des navires provoque une explosion ressentie et entendue jusqu'à 100 km de distance. On dénombre 1 630 morts, 9 000 blessés et 6 000 sans-abri. Le lendemain, un blizzard cruel apporte 40,6 cm de neige et des vents de 55 km/h.

C'est arrivé un 7 décembre

En 1983, les 6 et 7, une grosse tempête balaie le Sud de l'Ontario et du Québec, laissant de 20 à 40 cm de neige. À Ottawa, 30 cm de neige et des vents de 48 km/h provoquent la formation d'imposantes congères, ce qui entraîne la fermeture de l'aéroport et empêche plus de 100 députés d'assister au discours du trône.

C'est arrivé un 8 décembre

En 1984, au large de la côte Est, un iceberg menace plusieurs plates-formes de forage près des Grands Bancs, d'où la nécessité de faire déplacer l'iceberg par des remorqueurs hauturiers.

C'est arrivé un 9 décembre

En 1986, il tombe 11 mm de pluie pendant la journée dans le Toronto métropolitain, mais à l'heure de pointe en fin d'après-midi, le mercure baisse brusquement à -4°, ce qui provoque un gel rapide. Les automobilistes sont pris par surprise et risquent à tout moment le tamponnage, le tête à queue ou la collision. On dénombre des centaines d'accidents, des dizaines de blessés et 2 morts.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Quelle journée!...»* Le 7 décembre 1978, de la glace se forme dans les piscines de Los Angeles.

Source: Environnement Canada

Point d'Arrêt

(...suite de la page 22)

et le plaisir de s'exprimer dans un bon français. Grâce à un voyage à Alma au Lac Saint-Jean durant lequel ils réalisent une émission radio en collaboration avec de jeunes Québécois, les jeunes Acadiens prennent conscience de leur appartenance à une communauté francophone internationale. Lors du Sommet de Québec, 300 jeunes mordus de la radio du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick se rassemblent pendant trois jours en ateliers de travail.

Une émission radio Point d'Arrêt type comprend des chroniques variées, un dossier d'information, une table ronde et de la musique française. Ce sont les jeunes, encadrés par des adultes du monde de l'éducation et de la radio, qui préparent le contenu de l'émission d'une heure diffusée sur les ondes d'une radio locale.

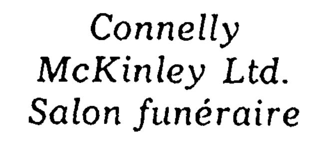
Selon Paulette Chevrier Lavoie, Point d'Arrêt International est le seul projet de communication international pour les jeunes accepté par les pays francophones du Sommet. C'est même un des seuls, sinon le seul projet qui s'adresse spécifiquement aux jeunes, et qui est conçu et réalisé par des jeunes.

Le couple Chevrier-Lavoie ne chômera pas au cours des prochains mois. Grâce à une subvention du secrétariat d'État, ces deux apôtres des temps modernes répandront la bonne nouvelle dès le 28 novembre dans les quatre provinces de l'Ouest. Puis, ce sera au tour du Yukon et des Maritimes. D'ici au 3e Sommet de la Francophonie, toutes les provinces canadiennes devraient avoir une équipe Point d'Arrêt formée de jeunes de 15 à 25 ans. Quatre pays francophones africains recevront aussi la visite des concepteurs et réalisateurs du projet d'ici le Sommet de Dakar. Des jeunes canadiens, africains et français seront d'ailleurs au Sénégal et diffuseront un bloc d'émissions lors du Sommet.

Les Chevrier-Lavoie se sont donnés comme mandat d'implanter Point d'Arrêt International dans les 41 pays de la francophonie d'ici les cinq prochaines années. Tout un programme en perspective, pour ces amoureux de la langue française.



Connelly McKinley Ltd. Salon funéraire





10011, 114e Rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222
265, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226

Professionnels



DÉRY PIANO SERVICE
accordeurs de pianos
J.A. Déry Enrg. Denis Busque Enrg.
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

CALGARY INDEPENDENT REALTY LTD.
Service personnalisé résidentiel et commercial
LISE D. YEUNG
BUR.: 294-1500
RÉS.: 295-8168

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 11 h

Mary T. Moreau, LL.B.
avocate
Frohlich, Irwin et Rand
747, 10104, 103e Avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8
423-1984

Pour votre maison
un seul nom
Maryse Jobin
RE/MAX
481-2950

ascott travel
division de TARDIF TRAVEL LTÉE
Pour tous vos besoins de voyage
appelez 423-1040



Albert Tardif
président

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires
Au service de la francophonie albertaine
500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
426-4660

Cartes d'affaires

ESPACE À LOUER

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
350, West Grove Professional Building
10230, 142e rue
Edmonton (Alberta) - T5N 3Y6
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm., R.P.A.
Edmonton,Alta-#202,8815,92e rue T6C 4J4-Tél.:469-9694
Grande Prairie-#400, 9835,101e ave - Tél.:539-4110
Dawson Creek 1405,102e ave - Tél.:782-2840

ESPACE À LOUER

«Cadrin Denture Clinic»
Bernard Cadrin
Édifice G.B., 9562, 82e avenue
Edmonton (Alberta) - T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
Collège Plaza, 8217, 112e Rue
Edmonton (Alberta) T6G 2L9

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225, 105e rue
Edmonton (Alberta) T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Auto, maison, locataire, vie, commerciale
Raymond Piché Cécile Charest
#202, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) - T5J 1M4
422-2912

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104e ave & 120e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2A7
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN



Les essences sans plomb Maximum de Petro-Canada marquent le début d'une ère nouvelle.

Pourquoi Petro-Canada a-t-elle lancé les essences sans plomb Maximum?

La Loi fédérale actuelle exige que le plomb soit éliminé de toutes les essences au 1er décembre 1990. Petro-Canada appuie cette mesure législative et elle agit dès aujourd'hui pour faire en sorte que l'assainissement de l'air ne diminue en rien la qualité de la conduite. Une fois que l'essence au plomb aura été éliminée, l'essence sans plomb Maximum permettra aux automobilistes canadiens d'avoir un plus grand choix d'indices d'octane pour satisfaire aux exigences de leurs véhicules ainsi qu'à leurs propres exigences de rendement.

Petro-Canada lance les essences sans plomb Maximum, trois nouvelles essences qui reflètent l'engagement de la Société en matière d'environnement et son souci de satisfaire les besoins actuels et futurs des automobilistes canadiens. Ces trois qualités d'essence sans plomb Maximum vous permettent de répondre plus exactement aux besoins en octane de votre moteur et d'améliorer le rendement et la souplesse de conduite de votre véhicule. Il est facile de choisir l'essence sans plomb Maximum qui convient à votre véhicule.



Quelle essence sans plomb Maximum devrais-je choisir?

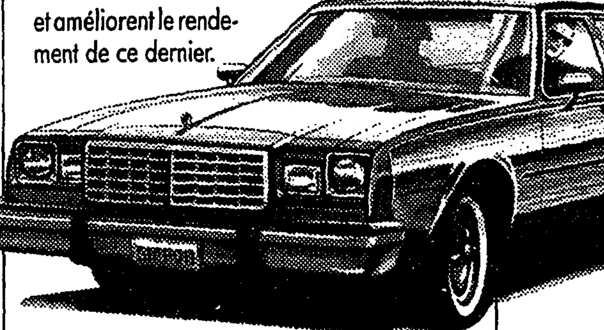
Maximum — Voici notre nouvelle essence ordinaire sans plomb. Si vous utilisez actuellement de l'essence ordinaire sans plomb et que vous en êtes satisfait, nous vous recommandons l'essence Maximum de type ordinaire. Elle est conçue pour les moteurs exigeant un indice d'octane normal, mais elle possède des propriétés détergentes de loin supérieures à celles de la plupart des autres essences ordinaires sans plomb.

Maximum Plus — Notre nouvelle essence intermédiaire sans plomb. Si vous trouvez que l'essence ordinaire sans plomb n'assure pas le rendement souhaité, ou que vous constatez des difficultés d'accélération ou des problèmes comme le cognement et l'auto-allumage, la Maximum Plus est toute désignée. Elle a un indice d'octane intermédiaire et des propriétés détergentes supérieures.

Maximum Supreme — La nouvelle essence super sans plomb de Petro-Canada. Si vous utilisez déjà une essence super sans plomb, nous vous recommandons l'essence Maximum Suprême. Il s'agit de notre essence sans plomb ayant l'indice d'octane le plus élevé et elle améliore le rendement de la plupart des moteurs. L'essence Maximum Suprême est notre qualité d'essence qui possède les meilleures propriétés détergentes.

Je conduis un véhicule plus âgé; existe-t-il une essence sans plomb Maximum qui lui convienne?

Oui, puisque les voitures neuves vendues au Canada depuis 1973 peuvent s'alimenter en essence sans plomb. La qualité d'essence sans plomb Maximum que vous choisissez dépend de votre voiture et du rendement souhaité. Il est fort possible qu'un véhicule qui vieillit exige une essence à indice d'octane plus élevé pour fournir un rendement maximum. Que vous utilisiez une essence ordinaire au plomb ou sans plomb, essayez l'essence Maximum Plus ou Maximum Suprême si votre voiture n'a plus sa puissance initiale, et voyez laquelle de ces deux qualités d'essence vous fournit le rendement antérieur. Autres avantages pour les véhicules moins récents : les essences sans plomb Maximum contribuent à la propreté du système d'alimentation du moteur et améliorent le rendement de ce dernier.

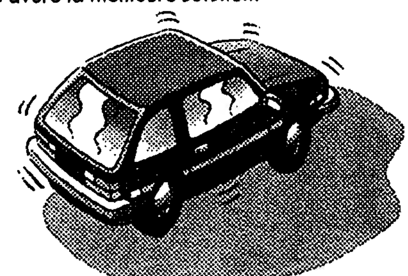


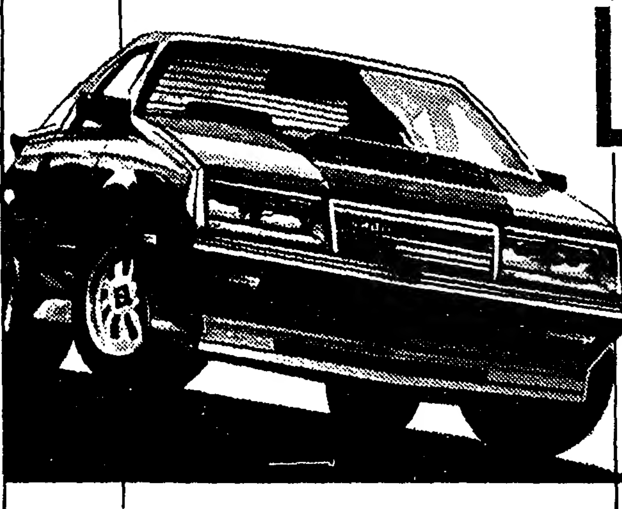
En quoi l'essence sans plomb est-elle un facteur de la qualité de l'environnement?

L'utilisation de l'essence sans plomb contribue évidemment à la réduction de la pollution atmosphérique par le plomb. Le lancement de la nouvelle gamme d'essences sans plomb Maximum reflète l'engagement de Petro-Canada en matière d'environnement.

Lorsque je coupe le contact, le moteur continue à tourner. Que puis-je faire pour remédier à cela?

C'est ce qui s'appelle l'auto-allumage. Tout comme pour le cognement, il indique peut-être que l'indice d'octane de l'essence utilisée est trop faible pour votre moteur. Si vous utilisez une essence ordinaire au plomb ou sans plomb, essayez l'essence Maximum Plus ou l'essence Maximum Suprême et voyez laquelle s'avère la meilleure solution.





L'essence peut-elle être responsable du cognement du moteur lorsque j'accélère?

Le cognement ou le cliquetis du moteur, qui se manifeste surtout lorsque ce dernier doit forcer davantage, signifie que l'indice d'octane du carburant utilisé n'est pas assez élevé. Passez alors du carburant ordinaire au plomb ou sans plomb que vous utilisez généralement au Maximum Plus ou au Maximum Suprême, pour obtenir un indice d'octane plus élevé.



Il me faut trop de temps pour doubler ou m'engager dans une voie rapide. L'essence peut-elle en être responsable?

L'indice d'octane de l'essence ordinaire avec ou sans plomb que vous utilisez est peut-être trop faible pour que le moteur puisse fournir son rendement maximum. Essayez donc la Maximum Plus ou la Maximum Suprême afin d'obtenir l'indice d'octane permettant à votre moteur de fournir un rendement optimal.

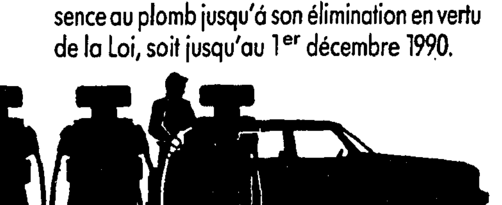
Un nombre sans cesse croissant de stations-service offrent les nouvelles essences sans plomb Maximum. Faites le plein aujourd'hui même et obtenez le Maximum pour votre véhicule.

Je conduis un véhicule à turbo-compresseur; quelle essence sans plomb Maximum devrais-je utiliser?

La turbocompression accroît la pression d'air dans la chambre de combustion et peut provoquer le cognement du moteur si l'indice d'octane de l'esssence utilisée est trop faible. L'essence Maximum Suprême, notre essence ayant l'indice d'octane le plus élevé, est le carburant idéal pour les moteurs à turbocompresseur fonctionnant à haut rendement.

Petro-Canada offre-t-elle encore l'essence ordinaire au plomb?

Oui, et Petro-Canada s'est engagée à répondre aux besoins actuels et futurs de **tous** les Canadiens en matière de carburant. Les stations-service de votre région offriront donc de l'essence au plomb jusqu'à son élimination en vertu de la Loi, soit jusqu'au 1er décembre 1990.





® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. - Trademark